

ANNEXE

INTRODUCTION

Plus de 4500 agents départementaux interviennent quotidiennement au service des seine-et-marnais dans le domaine social, pour la construction et l'entretien des routes, des collèges, dans l'assistance aux communes, aux associations ou pour la gestion interne de l'administration, des finances et des ressources humaines.

Pour assurer une stratégie de pilotage commune et garantir la cohérence globale des actions, une instance collégiale de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire et en outre, mensuellement avec le Président du Conseil général et son Cabinet.

Les modalités de travail qui favorisent le décloisonnement des services sont recherchées, la conduite d'actions transversales étant nécessaire pour la mise en œuvre de politiques publiques souvent partenariales et aux aspects parfois complexes.

De même, une action publique départementale qui se veut au service des usagers exige la prise en compte de leur avis ; une démarche participative est de plus en plus recherchée dans la gestion des affaires.

En interne, le management en « mode-projet » est privilégié pour la prise en compte de différentes thématiques et la résolution des problèmes rencontrés : prises de compétences par le Département, mise en place de nouvelles actions transversales, développement de projets, réorganisation des tâches, structuration des services... Ce mode de travail au sein des services dynamise les capacités globales de l'administration départementale ; il est le gage d'une plus grande pertinence et d'une plus grande efficacité ultérieure.

Un pilotage plus fin de l'action publique a été recherché avec une meilleure articulation entre les orientations de politique publique et la déclinaison des objectifs opérationnels des services dans le cadre des programmes annuels de performance. Elle est accompagnée d'une démarche de recensement et de suivi des projets.

La modernisation de l'administration s'est poursuivie : déclinaison régulière du schéma directeur des systèmes d'information, dématérialisation, gestion numérisée avec, par exemple, le déploiement du logiciel de traitement du courrier, procédures de commande publique, fiabilisation juridique, financière et comptable.

En 2010, les premières études pour l'archivage électronique des documents ont été ébauchées. Dans le domaine des ressources humaines, la démarche des entretiens annuels d'évaluation s'est généralisée à tous les agents, avec l'amélioration des outils informatiques de traitement et le lancement préalable d'actions de formation.

D'une manière générale, la gestion des emplois et des compétences se veut plus prévisionnelle et plus précise.

Afin d'assurer une lecture la plus homogène possible de l'activité des services en 2010, celle-ci est présentée pour chaque direction sous forme de fiche, structurée autour de quelques axes : des mots-clés pouvant caractériser le service, l'effectif, le budget, l'essentiel de l'action de l'année, des chiffres importants ou encore des actions nouvelles ou spécifiques.

SOMMAIRE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Secrétariat général
Secrétariat général aux Assemblées
Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit Externe
Direction des Finances
Mission Projet de Territoire et développement durable

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES

Direction des Ressources Humaines
Direction des Systèmes d'Information
Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales
Direction des Moyens Généraux
Direction des Marchés Publics
Direction de l'Innovation et de l'E-administration

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITE

Direction de la Santé et de la Petite Enfance
Direction de l'Enfance
Direction de l'Insertion et de l'Habitat
Direction des Personnes Agées et Adultes Handicapés
Direction Territoriale des Solidarités
Centre de Ressources et d'Appui

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT, DES DEPLACEMENTS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges
Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires
Direction Principale des Routes
Direction des Transports
Direction de l'Eau et de l'Environnement

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE, DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Service des Actions Européennes et Internationales
Service de la Coordination Administrative et du Tourisme
Direction des Sports et de la Jeunesse
Direction des Affaires Culturelles
Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux
Médiathèque départementale

CABINET DU PRESIDENT

Direction de la Communication

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
(DGS)

PRESENTATION GENERALE

La Direction générale des services (DGS) s'appuyant sur la structuration cohérente des DGA et sur l'animation du Comité de direction générale, centre ses missions sur des fonctions essentielles de management, de pilotage, d'organisation et de contrôle.

En 2010, la concrétisation de la démarche de performance et de la fonction de contrôle de gestion et de l'audit, la réorganisation de la fonction financière recentrée sur son cœur de métier, l'initialisation de projets de services, répondent à des objectifs de mise en œuvre d'outils d'analyse prospective et l'amélioration du pilotage stratégique des politiques publiques.

L'année 2010 a vu se concrétiser la démarche de définition d'un projet de territoire sous le pilotage de la « Mission projet de territoire » créée fin 2009 au sein de la DGS (composée d'un cadre A+).

Ainsi, en 2010, la DGS est composée de plusieurs pôles :

- le Secrétariat général (SG), le Secrétariat général aux Assemblées (SGA), la Direction des Finances (DF), la Direction du Contrôle de Gestion et de l'Audit Externe (DCGAE),
- mais aussi des missions à vocation d'animation transversale telles que la Mission Projet de Territoire (MPT) et la Mission Développement Durable (MDD).

LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Il conseille et oriente l'exécutif départemental dans les choix stratégiques et la définition des politiques publiques départementales.

Il anime, encadre et coordonne les activités des services départementaux.

Il définit, sous l'autorité du Président, le cadre des relations de l'administration avec les partenaires extérieurs.

SECRETARIAT GENERAL (SG)

Le Secrétaire général, collaborateur direct du Directeur général des services, assiste ce dernier dans les fonctions de coordination globale, notamment avec les Directeurs généraux adjoints et les Secrétaires générales des DGA, dans les relations avec le Cabinet et, également, avec des institutions et organismes extérieurs.

A ce titre, il prépare des réunions, notamment celles du Comité de direction générale (une quarantaine en 2010), celles réunissant mensuellement le Président, le Cabinet et le Comité de direction générale (10), les réunions mensuelles entre le Préfet et le Président (6) ou encore les réunions internes des directeurs (8 en 2010).

Outre les dossiers qu'il gère directement, le Secrétaire général assure un suivi de courrier (entrant et sortant) entre le Cabinet, la Direction générale, les DGA et directions.

D'une manière parallèle et complémentaire aux programmes annuels de performance, le Secrétaire général organise le Plan d'Action de l'Administration (PAA), recensant les projets des services et permettant le suivi de leur déroulement.

Parmi les dossiers spécifiques portés par le Secrétaire général en 2010, le partenariat entre le Département et l'UNICEF s'est confirmé par la signature d'une convention «Département ami des enfants » signée en juin 2010.

Le Secrétaire général a organisé également, particulièrement au cours du second semestre 2010, la gestion transversale des accords de coopération entre le Département et Disneyland Paris.

Enfin, le renouvellement de la convention pluriannuelle de partenariat avec le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a fait l'objet de plusieurs réunions de travail en 2010.

LE POLE COORDINATION ET AFFAIRES GENERALES

L'activité principale d'un agent est consacrée à la gestion de la communication institutionnelle sur les chantiers départementaux, en lien étroit avec la Direction de la Communication et les communes et groupements.

L'administratrice fonctionnelle du logiciel « Eudonet » coordonne l'administration de cet outil informatique de gestion des organismes et contacts du Département, recensant environ 27.000 fiches individuelles dans le respect du droit relatif à l'informatique et aux libertés.

LE SERVICE DE LA DOCUMENTATION

Au sein du Secrétariat général, le service est chargé de la constitution et la diffusion d'une revue de presse informatisée, la réalisation de recherches documentaires et la gestion des achats d'ouvrages et d'abonnements pour les services du département. Il est composé de quatre personnes.

Le Budget primitif global 2010 : 336 000 € (Documentation générale, technique et informatisée, droits de copiage, marché agrégateur de presse) dont 284 000 € de réalisé.

Actions 2010

Renouvellement du marché agrégateur :

Pour mettre en conformité juridique la conservation et la diffusion, un marché à procédure adaptée a été lancé pour une durée de 18 mois. L'acquisition des articles diffusés passe maintenant obligatoirement par le candidat retenu : Press Edd, agrégateur de presse.

Panorama de presse :

Les traditionnelles demandes de recherches documentaires se sont multipliées en 2010. Le fonds documentaire du département a continué à être enrichi et sa diffusion quotidienne améliorée, grâce au nouvel outil documentaire, pour répondre aux souhaits des agents du Département. Cependant, dans l'attente de sa mise en production, les agents du service ont du doubler la saisie quotidienne des fiches documentaires pour continuer le maintien du système ancien jusqu'à la mise en place de son remplaçant.

Revue et abonnements :

Depuis début 2010, le service de la documentation est seul gestionnaire des acquisitions des revues et des abonnements de la plupart des Directions et services. Ceux-ci ont toutefois la possibilité, grâce à un outil web, d'agir directement auprès du prestataire (vérification des abonnements et réclamations en cas de retard, ...). Le marché d'appel d'offres (un an renouvelable trois fois) a été attribué à France Publications le 8 décembre 2008.

Nouvel outil de gestion documentaire :

Depuis le lancement du projet, le 10 juillet 2008, le nouvel outil documentaire a fait l'objet de nombreuses modifications et ce n'est qu'en octobre qu'il a pu être déployé pour la première partie de ses fonctionnalités : la création et la diffusion du Panorama de presse. Les autres outils : mise en place d'une bibliothèque commune et gestion de la circulation des ouvrages, gestion des revues et abonnements ont fait l'objet de nombreuses études, au cours de cette l'année.

Actions 2011

Le déploiement de la totalité des fonctionnalités de l'outil documentaire est au cœur des priorités du service. Mais la partie essentielle est de permettre la meilleure appropriation possible, par les services et les agents de l'outil mis à leur disposition. Des réunions d'information et de proposition de participation seront organisées à cet effet.

MISSION PROJET DE TERRITOIRE

Créée en 2009, cette mission :

- Pilote l'élaboration et la mise en œuvre du Projet de territoire.
- Anime le Conseil participatif du Projet de territoire ainsi que les instances liées au Projet de territoire
- Assure le suivi des dossiers du Grand Paris et en particulier du syndicat mixte de Paris Métropole, de la Société du Grand Paris (conseil de surveillance), des contrats de développement territorial (CDT) et du cluster de la ville durable en liaison avec les directions départementales concernées.

Elle est composée d'un directeur et d'une assistante (au sein du Secrétariat général DGS).

Budget primitif 2010 : 50 000 € au BP + 78 000 € de report pour un total d 128 000€.

Budget réalisé 2010 : 76 000 €

Les Faits marquants :

Deux dates importantes :

- **28 mai 2010** : avec l'approbation par l'Assemblée départementale du Projet de territoire suivie en soirée d'une grande réunion publique (plus de 600 personnes présentes) de présentation.
- **29 septembre 2010** : installation du Conseil participatif du Projet de territoire.

- Définition du dispositif de mise en œuvre du Projet de territoire et des priorités pour 2011/2012 et 2013.
- Implication forte dans les travaux de Paris Métropole, du bureau (le Président Vincent Eblé en étant membre) et de ses commissions (déplacements, plates-formes aéroportuaires, appel à initiatives).
- Implication, avec la direction des transports, dans l'analyse, la définition de la position du Conseil général de la loi sur le Grand Paris et sa mise en œuvre ;

On peut insister sur le très bon accueil par les institutions, les collectivités seine-et-marnaises du Projet de territoire résultant particulièrement du mode participatif de son élaboration y compris avec les habitants grâce à 8 réunions publiques et au site Internet participatif mis en ligne.

Les actions nouvelles significatives mises en place en 2010 :

Le Conseil participatif du Projet de territoire composé de trois collèges :

- Le collège des territoires
 - le collège des forces vives
 - le collège des citoyens
- au total plus de 260 personnes.

Le Conseil participatif a comme missions principales :

- veille,
- contribution à la mise en œuvre du projet de territoire,
- évaluation
- avis auprès de l'exécutif départemental sur la labellisation de nos projets
- avis sur des saisines de l'exécutif départemental

SECRETARIAT GENERAL AUX ASSEMBLEES (SGA)

Le Secrétariat général aux assemblées est composé de 5 personnes.

Les missions du SGA sont la préparation des séances du Conseil Général et de la Commission permanente, l'organisation des commissions techniques et de la Commission des Finances et le suivi des délibérations jusqu'à leur publication.

En 2010, 9 séances du Conseil Général, soit 497 rapports, et 11 Commissions permanentes, soit 513 dossiers, ont eu lieu (1010 rapports au total). De façon à acquérir un caractère

exécutoire, ces délibérations, ainsi que les arrêtés départementaux publiables, ont généré la publication de 32 recueils des actes administratifs.

Le Secrétariat général aux Assemblées assure, par ailleurs, l'actualisation permanente du guide des aides départementales sur l'Intranet (150 fiches au total), ainsi que le suivi des désignations des représentants du Département dans diverses instances (655 au total).

DIRECTION DU CONTROLE DE GESTION ET DE L'AUDIT EXTERNE (DCGAE)

Les mots-clés qui caractérisent la Direction :

- Développer des outils de pilotage pour être en phase avec nos priorités
- Contribuer à l'élaboration des prévisions budgétaires
- Identifier et analyser l'ensemble des risques juridico-financiers inhérents aux relations partenariales établies entre le Département et ses organismes associés
- Diffuser la culture de gestion

Effectif de la Direction en 2010 :

6 postes dont 4 postes de cadres. Deux postes sont restés vacants 6 mois.

Les faits marquants en 2010 :

L'année 2010 est marquée par la mise en place du système d'information de pilotage ainsi que par l'intégration de la nouvelle arborescence des politiques publiques dans Grand Angle.

Chiffres-clés de l'activité 2010 de la Direction :

- Plus de 100 analyses financières réalisées
- 11 reporting DG diffusés
- 46 programmes annuels de performance formalisés
- Plus de 15 sessions de formation aux nouveaux outils de pilotage via BO ou Qlikview
- 380 encadrants ayant suivi la formation « les outils de pilotage au service des encadrants »

Bilan de l'année 2010 pour la Direction du contrôle de gestion et de l'audit par rapport aux objectifs fixés :

- *Objectif n°1 : apporter une vision claire et synthétique des politiques publiques*

La nouvelle arborescence des politiques publiques livrée en 2009 a été intégrée dans le système d'information comptable et financier du Département (Grand Angle).

➤ **Objectif n°2 : bâtir un système de pilotage départemental**

Le programme annuel de performance (PAP) précise les orientations stratégiques du Département, les objectifs qui en découlent, les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ces objectifs et les moyens financiers et humains associés. Les tableaux de bord des PAP ont été construits en 2010. Leur exploitation doit se poursuivre en 2011.

Le reporting de Direction générale a été diffusé chaque mois auprès des membres du Comité de Direction générale et des élus.

➤ **Objectif n°3 : élaborer avec les services de nouveaux outils de gestion**

L'intégration de la Démarche de performance dans le cycle budgétaire doit permettre d'apporter des éléments d'analyse complémentaires au cours des arbitrages et ainsi de construire des budgets en adéquation avec les contraintes budgétaires du Département. Les fiches de synthèses au format Démarche de performance ont été mises en œuvre lors des arbitrages.

Les fondations du système d'information de pilotage ont été posées en 2010, notamment avec la mise en place d'un logiciel de « drill down » (Qlikview). Cet outil permet d'accéder aux données de pilotage en toute simplicité et de rechercher les éléments d'éclairage de ces résultats.

➤ **Objectif n°4 : accompagner les services dans la mise en œuvre de leur tableau de bord**

La DCGAE organise, en collaboration avec la Direction des ressources humaines, une formation pour les encadrants sur les outils de pilotage. Le taux de satisfaction des personnes formées est supérieur à 90%. La formation s'est achevée en juin 2010. Des sessions supplémentaires sont organisées pour les nouveaux arrivants.

Le suivi de la mise en œuvre des tableaux de bord par chaque encadrant est mis en place. Il se poursuivra en 2011.

➤ **Objectif n°5 : former les services aux nouveaux outils**

La DCGAE organise des sessions de sensibilisation aux nouveaux outils développés dans le cadre de la Démarche de performance et disponibles via les applications Qlikview et Business Objects. Le taux de satisfaction des personnes formées est supérieur à 90%.

➤ **Objectif n°6 : réaliser, diffuser et actualiser la cartographie des risques**

La cartographie des risques a pour objet d'identifier pour les principaux organismes associés le niveau de risque financier, juridique, social, fiscal et d'activité, qu'il soit encouru par le Département (élus et administration) ou par les organismes eux-mêmes.

Elle doit permettre de proposer des mesures préventives ou curatives visant à éviter l'apparition des risques repérés ou limiter leurs effets.

Pour ce faire, la cartographie a été actualisée deux fois en 2010 et diffusée à la Direction générale et au Cabinet du Président.

80 analyses financières réalisées tous organismes confondus (associations, bases de loisirs, SEM, SDIS, établissements publics, ESH...).

➤ **Objectif n°7 : sensibiliser les directions et les élus aux notions élémentaires de l'analyse financière**

L'objectif est de diffuser les notions élémentaires de l'analyse financière auprès des services en contact direct avec les organismes associés afin de les aider dans les arbitrages budgétaires et le suivi de leur santé financière.

La sensibilisation des Directions a été faite au fur et à mesure de la réalisation des analyses financières.

DIRECTION DES FINANCES (DF)

La Direction des Finances a en charge de proposer, puis de mettre en œuvre, les politiques financières, fiscales et budgétaires du Département et de veiller à l'application des normes comptables.

Ses **principales missions** se déclinent de la façon suivante :

- Elaborer des scénarios budgétaires prospectifs tant en fonctionnement qu'en investissement, en recettes et en dépenses
- Réaliser des études rétrospectives et comparatives permettant de mesurer l'évolution et le niveau d'intervention du Département et ses équilibres financiers
- Piloter, coordonner, contrôler et rendre compte de la préparation et de l'exécution des budgets
- Gérer la dette et la trésorerie en prévenant les risques financiers
- Instruire, évaluer et suivre les engagements hors bilan du Département (garanties d'emprunts)
- Assurer la gestion et la répartition des fonds départementaux de péréquation
- Veiller à la régularité des opérations comptables
- Contrôler sur le plan des incidences budgétaires les rapports présentés aux assemblées
- Administrer au niveau fonctionnel les systèmes d'information financière
- Assurer une mission de conseil, d'expertise et d'assistance en matière comptable, budgétaire et fiscale auprès de l'ensemble des services départementaux.

Son organisation est la suivante :

- deux pôles opérationnels :
 - la Sous-Direction Budget et Prospective
 - la Sous-Direction Dette, Trésorerie et Comptabilité.
- un pôle fonctionnel : le Service de l'Administration Fonctionnelle du Système d'Information Financière.

Effectif : Au total, la Direction des Finances comptait au 31/12/2010 32 postes budgétaires répartis en :

10 de catégorie A ou A+
6 de catégorie B
16 de catégorie C

Activités et chiffres-clés 2010 :

SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DE LA PROSPECTIVE:

- Budget total voté : 1 965,1 M€ (+ 23,7 % par rapport à 2009), dont 1 083,3 M€ en fonctionnement, et 881,8 M€ en investissement
- Budget réel (hors mouvements d'ordre et dette capital) : 1 194,8 M€, dont 984,7M€ (+ 8,4 % par rapport à 2009) en fonctionnement et 210,1 M€(- 1,9 % par rapport à 2009) en investissement
- Dépenses réelles réalisées (hors dette capital) : 1 160,6 M€ (+5,6% par rapport à 2009 ; 97,14 % du budget voté), dont 966,9 M€ (+ 8,1 % par rapport à 2009) en fonctionnement (98,2 % de taux de réalisation) et 193,7 M€ (- 5,4% par rapport à 2009) en investissement (92,1 %)
- Résultat global 2010 : 19,5 M€ (10,7 M€ en 2009)
- 2 278 virements de crédits réalisés (+ 5,3% par rapport à 2009)
- 486 rapports expertisés (+ 6,6 % par rapport à 2009)
- Fond de péréquation : 45,9 M€ répartis en faveur de communes et EPCI seine-et-marnais (- 10,1%)

SOUS-DIRECTION DETTE, TRESORERIE, COMPTABILITE

Mission élaboration d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

- Début du projet : septembre 2010
- Date de fin du projet : fin 2011

Service Dette, trésorerie et garanties d'emprunts :

- Encours de dette au 31/12/2010 : 892 242 528,62 €
- Taux moyen pondéré (après swap) : 2,6 % (3,13 % en 2009)
- Durée résiduelle moyenne : 10 ans et 9 mois (12 ans et 10 mois en 2009)
- Annuité 2010 : 90 381 062,96 € (+ 1,03 %)

- Plafond de tirage des lignes de trésorerie : 100 M€ (délibération du 20/03/2008) puis 150 M€ (délibération du 26/03/2010)
- Nombres de tirages sur ligne de trésorerie : 168 contre 167 en 2009
- Nombre de remboursements sur ligne de trésorerie : 72 contre 79 en 2009
- Montant des tirages et remboursements sur ligne de trésorerie : 1 045 881 000 € contre 924 260 000 en 2009
- Billets de trésorerie : 6 émissions pour un montant total de 350 000 000 €
- Encours de dette garantie au 31/12/2010 : 452,4 M€ (+ 11,4 %), au bénéfice de 91 organismes (95 en 2009)
- 22 dossiers de garantie d'emprunt votés en séance en 2010 pour un montant de 58 M€
- 3 demandes de subventions instruites en 2010

Service Comptabilité :

1 – Exécution budgétaire :

Les chiffres ci-dessous correspondent au budget général et aux budgets annexes et intègrent la journée complémentaire.

Nombre de mandats émis : 79 418 (-3,14 % par rapport à 2009)

Nombre de titre de recettes émis : 25 353 (+ 2,52 % par rapport à 2009)

Nombre de rejets sur mandats : 648 (soit 0,82 % des mandats émis), dont 268 pour des problèmes de flux informatiques.

Nombre de rejets sur titres de recettes : 175 (soit 0,69 % des titres émis) dont 71 pour des problèmes de flux informatiques.

Le montant des rattachements des charges et des produits 2010 s'est élevé respectivement à 12.700.445,56 € en dépenses, y compris les ICNE pour 10.285.342,21 € et 3.712.279,36 € en recettes.

2 – Gestion des régies :

Nombre de régies gérées : 33 régies d'avances et 9 régies de recettes.

36 arrêtés ont été pris pour nommer et/ou mettre fin aux fonctions de régisseurs, mandataires suppléants ou mandataires.

ADMINISTRATION FONCTIONNELLE DES SYSTEMES D'INFORMATION FINANCIERE :

- 86 fiches d'anomalies rédigées (- 26 %)
- 17 mises à jour Grand Angle (versions, lots, patches...) (+70% par rapport à 2009)
- 600 requêtes et extractions sur demande utilisateurs (stable par rapport à 2009)
- Gestion des profils et habilitations : 75 créations et 50 modifications (stable par rapport à 2009)
- 29 demi-journées de formation (35 en 2009)
- 1 925 paramétrages divers (stable par rapport à 2009)
- 2 500 interventions d'assistance auprès des utilisateurs (stable par rapport à 2009)
- Gestion des interventions DSI : 50 comme en 2009.

Actions nouvelles 2010 :

- Intégration de l'arborescence de la Démarche de performance dans l'arborescence de gestion (refonte des supports d'arbitrages budgétaires, du découpage et du périmètre des rapports budgétaires).
Objectif : fusionner les deux architectures pour travailler sur un découpage commun des politiques publiques départementales
- Analyse de la réforme de la fiscalité locale et évaluation de ses conséquences pour le Département.
Objectif : être en mesure d'élaborer une prévision de recettes pour l'exercice 2011 au plus juste, en état des données mises à disposition par l'Etat.
- Elaboration d'une nouvelle démarche de programmation pluriannuelle des investissements (distinction entre les opérations de « stock » et les opérations de « projet »), et actualisation de la prospective globale et de la prospective détaillée en fonctionnement
Objectif : affiner les analyses et apporter une aide à la décision politique.
- Elaboration du Règlement Budgétaire et Financier (RBF 77) et de guides de procédures.
Objectifs : Renforcer l'information des services sur les règles et procédures budgétaires et comptables en dotant le Département d'un document réunissant l'ensemble des règles applicables.
- Mise en œuvre de la dématérialisation des pièces comptables (bordereaux, mandats et titres de recettes) sur le budget général et de certaines pièces justificatives (Bébébonus et RSA).
Objectif : limiter la production de supports « papiers », archivage moins volumineux, accès en temps réel aux informations, sans manipulation.
- Sécurisation de la dette départementale
Objectif : diminution de l'exposition au risque de la dette départementale, notamment par le renforcement de la proportion d'emprunts à taux fixe dans l'encours.
- Intégration des fonctions de contrôle comptable de la DGAS au sein de la DF en application des recommandations de l'audit partenarial menée conjointement avec la paierie départementale et la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP).
Objectif : fiabiliser le traitement comptable des dépenses de la DGAS et donc réduire le nombre de rejets émanant de la paierie départementale.

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES
(DGAR)

PRESENTATION GENERALE

La direction générale adjointe de l'administration et des ressources est chargée de la définition des besoins et de l'allocation des moyens nécessaires au bon fonctionnement de tous les services départementaux.

L'année 2010 a été consacrée au renforcement d'une part, du positionnement et de l'expertise technique des directions, et d'autre part, des relations avec les directions opérationnelles en les associant plus étroitement aux réflexions stratégiques et aux décisions et en plaçant l'usager externe et interne au cœur de l'action.

La DGAR s'est également fortement engagée dans le développement de la modernisation de l'administration en mettant à la disposition des directions et agents des outils et actions favorisant l'innovation. Le schéma usages et services numériques, les développements de matériels et logiciels informatiques, la dématérialisation des marchés et du courrier en sont quelques exemples.

L'action de la DGAR en 2010 s'est inscrite dans un contexte financier contraint qui s'impose désormais à la collectivité. La procédure d'examen mensuel des remplacements de postes et la gestion fine de la masse salariale, les analyses approfondies des demandes de matériels et mobiliers, ainsi que la nouvelle procédure d'attribution des véhicules, en sont quelques illustrations.

Enfin, la DGAR a contribué au renforcement de la culture juridique interne au travers de travaux de veille, des réseaux d'acteurs, des formations, des bases de données partagées.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

La Direction des Ressources Humaines a pour missions essentielles de :

- Mobiliser et développer les ressources humaines (gestion des carrières, des compétences, développement de la formation, gestion de la masse salariale....),
- Définir pour les services départementaux les moyens humains adaptés nécessaires à la réalisation de leurs missions,
- Épauler les agents dans l'exercice de leur activité.

L'effectif de la Direction en 2010 était de : 129 personnes comprenant l'équipe d'appui composée de 13 personnes (dont 8 postes vacants).

En 2010, la réorganisation de la direction s'est poursuivie par la réorganisation de la sous direction Administration du Personnel. Un travail participatif a été engagé avec les équipes sur plusieurs mois de l'année. Le secteur « *retraite* » a été renforcé, le secteur « *coordination de la paye* » légèrement modifié pour renforcer l'effectif des gestionnaires. Enfin, le secteur « *Gestion des carrières* » est organisé en 3 pôles, gérant chacun une ou plusieurs Directions générales adjointes. Chaque gestionnaire gère, pour sa part, l'ensemble d'une ou plusieurs directions. Cette réorganisation permet de rendre lisible la mission de cette sous-direction.

Le système d'information des ressources humaines a été transféré, au 1^{er} avril 2010, à la DSI et ce dans le cadre du Schéma Départemental Informatique.

La juriste de la direction, jusqu'alors rattachée à la sous-direction Etudes et Budget est dorénavant rattachée à la directrice.

2010 a également été l'année de réaménagement pour une partie des services de la direction afin d'opérer des regroupements de sous-direction et d'optimiser au mieux les mètres carrés répartis sur les deux niveaux.

Budget primitif 2010

En fonctionnement : 178 289 400 €
En investissement : 405 340 €

Budget réalisé 2010

En fonctionnement : 171 131 850 € dont 164 099 200€ de masse salariale
En investissement : 287 521 €

Le pôle Direction est composée de 13 personnes, dont un directeur et un directeur adjoint. Le conseiller en organisation, la juriste et le service Relations sociales sont directement rattachés à la directrice.

Le conseiller en organisation intervient en appui aux directions du Conseil général dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets d'organisation et dans l'accompagnement du changement. Il assure également le pilotage et la réalisation d'audits organisationnels.

Faits marquants en 2010 :

- Pilotage et accompagnement des projets d'organisation de 7 directions et de 4 sous-directions et services.
- Analyse des services et missions déconcentrés du Département, propositions d'évolutions et suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées.
- Mise en place d'un organigramme dynamique.
- Assistance méthodologique aux services sur les questions d'organisation et de procédure de passage en CTP.

Le Service des relations sociales

La semi-dématérialisation a été mise en place et 40 % des dossiers fait aujourd'hui l'objet d'un envoi dématérialisé pour les CTP et les CHS.

Les chiffres clés du service relations sociales :

- 6 C.A.P.,
- 5 C.T.P.,
- 3 C.H.S.,
- 27 réunions thématiques,
- 3 rencontres DGS/OS, 45 questions traitées
- 14 réunions DRH/OS dont l'objectif est de favoriser au maximum le dialogue social, lors d'entretien de 2 heures pendant lesquels chaque syndicat aborde les questions et dossiers de son choix.
- 80 demandes écrites des syndicats traités.

SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

Le Service recrutement et mobilité interne est chargé de définir et mettre en œuvre la politique de recrutement et de la décliner au sein des services déconcentrés.

Les faits marquants du service recrutement et mobilité interne

Les différents projets menés : CUI-CAE Passerelle ; Dispositif de réaffectation médicale et accompagnement du reclassement professionnel ; Groupe Bien être ; Chantier d'initiative locale « Emploi et Handicap 2009/2010 » ; COT : Lutter contre l'illettrisme.

Les chiffres clés du service recrutement et mobilité interne

- 335 recrutements permanents réalisés (71 catégorie A ; 77 catégorie B ; 187 catégorie C)
 - ◆ par voie externe : 229
 - ◆ par voie de mobilité interne : 106
- 6 000 candidatures spontanées et suite à annonces (depuis juin une partie des candidatures est traitée via le logiciel ELISE)
- 80 recrutements de saisonniers
- 20 recrutements de besoins occasionnels

- 36 recrutements de contractuels sur des remplacements
- 44 dossiers de nomination en qualité de stagiaire
- 13 présentations en comités de direction générale des postes à pourvoir accompagnées d'un argumentaire
- 48 missions de remplacements ou de renforts assurés par les agents de l'équipe d'appui
- 2 participations à des salons d'emplois
- 131 tests de personnalité PAPI effectués dans le cadre de recrutements
- 133 annonces presse pour un coût annuel de 164 300,80 € TTC, (contre 264 043 € en 2009) environ 300 annonces mise en ligne sur Internet et Intranet.

La cellule des cadres conseils en orientation professionnelle

- 9 travailleurs handicapés recrutés ;
- 57 agents accompagnés dans des démarches de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ;
- 39 agents reçus dans le cadre d'une procédure de reclassement professionnel ;
- 15 reclassements professionnels effectués ;
- 94 agents reçus dans le cadre d'une mobilité interne ;
- 40 agents reçus dans le cadre d'un bilan de compétences ;
- 13 agents reçus dans le cadre d'un accompagnement formation/VAE.

Le service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers

Les faits marquants du service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers

- Participation au déroulement du projet « organigramme dynamique »,
- Gestion de l'ensemble des opérations liées à la campagne d'EAE,
- Réalisation d'un effectif mensuel,
- Réalisation de l'ensemble des opérations liées au suivi et à la gestion des postes,
- Mise en place d'une nouvelle démarche basée sur « l'offre de stage ».

Les chiffres clés du service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers

- 2145 fiches de poste actuellement disponibles,
- 137 stagiaires suivis avec mise en place d'une base de données visant à automatiser l'ensemble des opérations courantes,
- 57 apprentis suivis,
- 100 arrêtés de délégations de signature.

Le service formation

Les faits marquants du service de la formation

- Développement d'un réseau structuré et professionnalisé de formateurs internes occasionnels (63 formateurs internes sont intervenus et ont produit 1 160 jours de formation),
- Animation du réseau des correspondants formation,
- Montage et mise en œuvre d'actions de formations stratégiques impactant un grand nombre d'agents : formation à l'EAE, outils de pilotage au service des encadrants et nombreuses formations en prévention hygiène et sécurité.

Les chiffres clés du service de la formation interne

- 3 642 agents partis en formation dont 3 337 occupant un emploi permanent,
- 14 270 jours de formation dispensés,
- 3282 jours de formation pris en charge par le CNFPT sur cotisation se décomposant comme suit : 1 244 jours de préparation concours, 324 jours de formation stratégiques, 193 jours de formation en accompagnement des projets de service, 775 jours formations de perfectionnement, 725 jours de formations d'intégration. 649,5 jours ont été produits par le CNFPT dans le cadre du partenariat.
- 1045 ATTEE formés à l'entretien annuel d'évaluation.
- baisse du taux d'absentéisme en 2010 : 6,2 %.

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL**Les chiffres clés de la Sous-direction de l'administration du personnel :**

- 7554 arrêtés
- 18 dossiers de maladie professionnelle,
- 2 dossiers d'allocation temporaire d'invalidé,
- 87 départs à la retraite,
- 54 427 bulletins de paye dont 1370 allocations chômages (contre 879 en 2009) et 516 versements d'indemnités aux élus départementaux,
- instructions de 27 dossiers de demande de médaille,
- 53 instructions de dossiers de congés bonifiés ;
- réalisation de 3 enquêtes administratives (DE, DEESF, DJS) ayant conduit à l'audition de près de 150 agents puis à leur restitution aux agents et en CHS ;
- Organisation de 10 entretiens disciplinaires (8 avertissements et 2 blâmes).

Les faits marquants de la Sous-direction de l'administration du personnel

- Le télétravail, avec la mise en place du dispositif au 1^{er} novembre 2010.
- La participation à la mise en œuvre des règlements intérieurs des ATTEE, des musées et du Château de Blandy.

SOUS-DIRECTION DES ETUDES ET DU BUDGET,**Les chiffres clés de l'activité de la sous-direction :**

- 4,91 % : c'est le taux d'emploi des travailleurs handicapés en 2010 contre 4,4 % en 2009,
- tous les paramétrages des horaires des agents ont été revisités pour permettre la mise en place des évolutions demandées pour le décompte du temps de travail,
- 12 000 anomalies ont été levées,
- 600 compte épargne temps ont été alimentés,
- 206 agents (70 catégories A, 70 catégories B et 66 catégories C) ont ouvert un compte épargne temps (16 en 2009),
- 825 demandes de reports de congés annuels ont été traitées.

SOUS-DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

Les faits marquants du service Prévention, Hygiène et Sécurité :

- Mise en place d'une politique santé et sécurité du Département ;
- Animation du réseau prévention ;
- Plan départemental de secourisme ;
- Plan Prévention incendie ;
- Actions de sensibilisation à la prévention des risques professionnels ;
- Animation de modules Hygiène Sécurité lors de l'accueil des nouveaux arrivants ;
- Participation aux réunions d'information « *Midis de l'Info* » sur le thème du Règlement hygiène-sécurité.

Les chiffres clés du service Médecine préventive :

- 3341 examens cliniques
- 72 agents reçus en consultation psychologique à leur demande
- 377 agents vaccinés contre la grippe
- 364 dossiers d'accidents de travail
- 229 dossiers au Comité médical départemental (demandes et de prolongation de congés de longues maladies et de longues durées, de gestion des inaptitudes définitives ou temporaires)
- 56 demandes de reconnaissance de maladies professionnelles, dont 18 reconnues en 2010 (mission maintenue à la SDAP jusqu'au 1^{er} mars 2011).

LA SOUS-DIRECTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

Les faits marquants de la sous-direction de l'accompagnement des personnels

- La mise en œuvre d'une plate forme d'accueil téléphonique

Depuis le 1^{er} janvier 2010, une plate forme d'accueil téléphonique RH a été mise en service.

La plate forme a été ouverte progressivement. Tout d'abord 3 demi-journées par semaine puis ensuite 3 journées, le lundi, le mardi et le jeudi.

L'objectif est de permettre aux agents d'avoir sur une plage d'accueil déterminée un interlocuteur pouvant répondre à l'ensemble de leurs questions statutaires à l'exception des questions nécessitant le recours au dossier administratif.

Chaque question a donné lieu à une confirmation écrite par mail : ⇒ 628 appels ont été reçus ; 742 questions ont été posées.

- Une nouvelle formule pour la cérémonie dédiée aux retraités

Il a été décidé de dissocier les vœux au personnel de l'hommage aux agents retraités et d'organiser une cérémonie particulière pour ces derniers. Deux cérémonies ont donc été organisées cette année au Château de Blandy-les-Tours, l'une le 22 janvier 2010 pour les agents admis à la retraite de janvier 2009 à août 2009 et une le 27 avril 2010 pour les agents admis à la retraite de septembre 2009 à avril 2010.

- La préparation du nouveau contrat prévoyance

Le contrat qui liait le Département avec la MNFCT arrivant à son terme, une nouvelle procédure d'appels d'offres a été lancée en mai 2010 afin de permettre la mise en place d'un nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2011. Le marché a été attribué pour 5 ans à la Société DEXIA – Allianz vie.

Les chiffres clés de la sous-direction de l'accompagnement des personnels**L'accueil des nouveaux agents et la communication**

Mise en œuvre de la nouvelle formule d'accueil des nouveaux arrivants :

- 156 agents ont participé aux 3 journées d'accueil institutionnel
- 200 agents ont participé aux 19 matinées d'accueil à la DRH

Amélioration de la communication des cartes professionnelles et fiabilisation des données :

- 390 nouvelles éditions de cartes dont les assistantes familiales et les agents techniques des établissements d'enseignement
- 118 rééditions

Renforcement de la diffusion de l'information au travers de nouveaux outils ou espaces (espace DGAR, organigramme dynamique) :

- 77 articles ont été rédigés pour l'actualité RH

L'augmentation des demandes de prestations sociales individuelles :

- 50 demandes supplémentaires pour les chèques vacances
- 222 dossiers supplémentaires de CESU vie quotidienne
- 103 dossiers supplémentaires de CESU garde d'enfants

Au final c'est :

- 361 demandes de chèques vacances traitées,
- 494 demandes de CESU vie quotidienne,
- 282 068 titres restaurant distribués.

L'accompagnement des agents :

- 264 agents ont été rencontrés par les travailleurs sociaux afin de les soutenir face à leurs difficultés de logements, de surendettement ou simplement afin de les accompagner dans leurs démarches,
- 45 contacts ont été pris auprès du réseau dédié à la prévention des addictions,
- 50 logements « réservés » sur le contingent OPH pour les agents départementaux qui ne trouveraient pas de logement via le contingent départemental. Un travail de coordination entre la DRH, la DIH et les 5 agences OPH réparties sur le territoire seine-et-marnais a permis la mise en place d'un protocole d'envoi des demandes.

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI)

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) assure la mise en œuvre des moyens informatiques et de télécommunications pour les agents et pour les élus du Département. Elle définit et propose la politique des systèmes d'information pour les services du département.

L'activité de la DSI s'articule autour des activités principales suivantes :

- la mise à disposition d'applications métiers,
- la mise à disposition des cartes et des données géographiques,
- le déploiement des postes de travail et des logiciels,
- l'exploitation des serveurs informatiques, de la téléphonie et des réseaux,
- l'assistance en ligne et sur site.

La DSI assure également la gestion, l'évolution et la sécurité du Système d'Information (SI).

Pour assurer au mieux ses missions, et dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs définis dans le schéma directeur informatique, il est apparu nécessaire en 2010 d'apporter quelques évolutions à l'organisation de la DSI afin de mieux porter les enjeux identifiés. Il est ressorti un besoin de capitaliser sur les points forts :

- Besoins des utilisateurs : évolution et diffusion d'une culture « clients » commune,
- Exploitation des moyens : définition et diffusion d'une culture « production » commune,
- Projets : capitalisation et diffusion d'une culture « projet » commune.

Pour cela, la DSI s'est réorganisée en 2010 et est désormais constituée d'une équipe de 89 agents répartis dans les 4 sous-directions suivantes :

- la Sous-direction des Utilisateurs et l'Infrastructures (SDUI)
- la Sous-direction des Projets et des Applications (SDPA)
- la Sous-direction de la Cartographie et de l'Information Géographique (SDCIG)
- la Sous-direction de l'Administration et du Contrôle de Gestion (SDACG)

Budget primitif 2010 de la DSI

La section de fonctionnement du budget de la DSI représente 3 415 334 € ; le taux de réalisation des crédits a atteint 91 % en 2010.

La section d'investissement du budget de la DSI représente 3 671 626 € ; le taux de réalisation des crédits a atteint 94 %.

Les faits marquants de la Direction des systèmes d'information

En 2010, la DSI a commencé la mise en œuvre de son premier Schéma Directeur Informatique 2010-2013 permettant ainsi de mettre en place les priorités définies pour les 4 années à venir.

En particulier, le Schéma Directeur a permis de mettre en évidence la nécessité de consolider les infrastructures ainsi que les procédures internes de la DSI. Dans ce cadre, deux démarches structurantes ont été lancées : une démarche qualité (ITIL) et une étude de définition de la stratégie d'architecture de l'infrastructure du SI.

Ce qu'il faut retenir pour l'année 2010

SOUS-DIRECTION DES UTILISATEURS ET DES INFRASTRUCTURES (SDUI)

Pour le service des postes de travail :

Les équipes ont réalisé le déploiement de 360 PC, et assuré en collaboration avec la SDPA la migration de l'outil d'accès aux logiciels métiers (Citrix) dans les 14 Maisons Départementales de Solidarité (MDS) pour 1 200 agents. Les techniciens ont également assuré le traitement de 2 786 demandes et 1 500 demandes de travaux en matériels, logiciels (1 400 en 2008). Le déploiement des postes de travail pour les ATTEE dans les 125 collèges a été finalisé.

La cellule audiovisuelle a installé 3 ensembles de visioconférence, 2 au bâtiment C et 1 au collège de Brou-sur-Chantereine pour une élève handicapée.

Pour le service de l'assistance en ligne :

L'assistance en ligne a traité plus de 18 222 appels et assuré le suivi de plus de 13 695 incidents informatiques en niveau II et III. Elle a également géré 242 demandes sur la téléphonie.

Pour le service réseau et télécoms :

Le service a bénéficié d'un audit réseau (mise aux normes, câblage, ...), sur les sites départementaux en vue de préparer le déploiement de la Téléphonie sur IP (TOIP).

Le service a mené des actions visant à sécuriser l'infrastructure réseau/télécom du Département, notamment le filtrage Internet, le renforcement des équipements de sécurité Internet (firewall), la création des accès sans fil (WIFI) dans les sites principaux,

La mise en place de nouveaux liens a permis la sécurisation de la liaison MELUN et SAVIGNY. D'autre part, le renforcement des liaisons Internet a permis de répondre aux exigences croissantes d'échanges entre les usagers et le Département.

Cet ensemble de mesures a pour objectif d'augmenter le nombre d'applications accessibles de l'extérieur par nos partenaires. Cette sécurisation permet également l'accès du portail Sés@me par les agents depuis leur domicile.

Pour les services systèmes et serveurs :

Les agents qui étaient basés sur le site de Melun ont déménagé sur le site de Savigny-le-Temple et continué d'administrer, sans rupture de service, les parcs installés (Melun et Savigny-le-Temple).

Le service a, de plus, engagé une rénovation du parc des serveurs (40 sur 260), cette action va se poursuivre en 2011. D'autre part, 20 applications ont été mises en production et 7 anciennes ont été arrêtées. Le service a également géré 450 demandes d'évolutions.

Un nouveau serveur de stockage de données (SAN) et des bibliothèques de sauvegardes a été mis en production.

SOUS-DIRECTION DES PROJETS ET DES APPLICATIONS (SDPA)

En 2010, la Sous-Direction des Projets et des Applications a mis en œuvre de nouvelles solutions, notamment :

Pour les domaines de l'infrastructure et de l'aménagement du territoire :

- La messagerie du Département a connu une évolution majeure en migrant de LOTUS vers Outlook/Exchange :
 - 4 700 boîtes aux lettres migrées
 - 70 bases Lotus migrées
- Une architecture plus fiable et fonctionnellement plus riche a été installée dans les MDS (Citrix),
- Le cahier des charges du projet patrimoine foncier a été rédigé et publié,
- Une solution de gestion des interventions de la DABC dans les collèges et bâtiments a été développée en interne et déployée,
- La DSI a mis en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à la bonne intégration du Parc DDE dans l'infrastructure du Département.

Pour le domaine des finances :

- Un atelier de numérisation centralisé du courrier a été mis en place et le déploiement du nouveau logiciel courrier (ELISE) a débuté dans les directions,
- La dématérialisation des flux comptables de notre budget principal vers la paie départementale (80 000 mandats, 25 000 titres et 15 bordereaux) est effective via le tiers de télétransmission CDC-FAST depuis avril avec passage au nouveau protocole (PES),
- Le marché parapheur électronique est notifié et un premier pilote est en préparation concernant le processus recrutement DRH,
- Le projet d'archivage électronique a débuté avec la réalisation de la pré-étude.

Pour le domaine du social :

- A défaut d'un logiciel convenant à l'ensemble des besoins exprimés par le Département, il a été décidé de développer en interne une solution permettant d'assurer informatiquement la gestion et le suivi des bénéficiaires du RSA. La mise en production d'un premier lot a débuté fin octobre 2010,
- Le logiciel de gestion d'aide sociale aux adultes (Perceval_ASG), dans sa version Web, profite à plus de 100 utilisateurs depuis fin novembre dernier. Après plusieurs semaines de tests et de paramétrage, des sessions de formation adaptées aux différents métiers ont permis aux utilisateurs de s'approprier ce logiciel plus convivial,

- Le bilan sur la mise en œuvre, de février à juin 2010, de la télétransmission des feuilles de soins électroniques à la CPAM est très positif et résume l'implication et la forte adhésion des principaux acteurs de ce projet.

Pour les domaines du documentaire et du décisionnel :

- La nouvelle solution de gestion des délibérations (ACTES77) est passée en production, avec délibérations télétransmises vers le contrôle de légalité via le tiers de télétransmission CDC-FAST,
- Un nouveau panorama de presse (Intradoc77) avec gestion personnalisée a été mis en ligne pour les agents du Département,
- Le déploiement dans les directions d'espaces collaboratifs d'échanges de documents est en cours et devrait permettre d'améliorer la gestion et l'échange d'informations et de mieux organiser et structurer les documents partagés,
- Dans le cadre du projet « Démarche de performance » :
 - Une arborescence conforme aux politiques publiques a été implémentée dans le logiciel financier Grand Angle,
 - les décideurs disposent d'un nouvel outil d'analyse multidimensionnel en temps réel (QlikView),
 - ainsi que de fiches synthèses par politiques/domaines générées automatiquement.

Pour le domaine des ressources humaines :

- L'application développée en interne accompagnant l'Entretien Annuel d'Evaluation (EAE) a connu une évolution majeure avec notamment l'intégration du recueil des formations individuelles,
- Une solution d'organigramme dynamique très innovante technologiquement a été développée en interne. Elle permet, en lien avec l'annuaire fonctionnel (LDAP), de fournir un découpage organisationnel et hiérarchique et d'afficher la fiche de poste des agents.

SOUS-DIRECTION DE LA CARTOGRAPHIE ET DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SDCIG)

Cette année a permis la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Information Géographique. Les actions suivantes ont été réalisées :

- Amélioration des performances de toutes les applications utilisées par les services, avec un gain moyen de plus de 50 %
- Amélioration de la qualité des données, avec la mise en place d'un suivi annuel des mises à jour des données de nos partenaires (IGN, IAU-IDF, DDT, ONF, DRIEE, DRIEA-IDF...) pour permettre aux utilisateurs de disposer des données les plus actuelles. Amélioration également de la couverture géographique des données disponibles avec une extension dans un rayon de 10 kilomètres autour de la Seine-et-Marne. 11 contrats de production des données ont été réalisés.
- 4 applications ont été développées pour répondre aux besoins des services :
 - Pour permettre l'intégration de cartes dans les outils bureautiques, ClicCarte, accessible à tous les agents ;

- Pour favoriser l'autonomie des services dans la production de cartes à partir de fichiers Excel :
- o CAREDAS, pour la cartographie de l'assainissement et du réseau de surveillance des cours d'eau en lien avec l'application NEPTUNE,
- o Un CD ROM de présentation des chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.

L'activité de production de cartes s'est poursuivie :

- 500 commandes ont été passées par les services,
- 1360 cartes ont été produites,
- 11 travaux de traitement et d'analyses de données,
- 42 actions de fourniture de données à des prestataires du Département.

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DU CONTROLE DE GESTION (SDACG)

Renouvellement du marché de téléphonie mobile :

Dans le cadre du renouvellement du marché de téléphonie mobile, un nouvel opérateur, la société SFR, a été déclaré attributaire du marché. Celui-ci a été notifié le 30 juillet 2010 et la portabilité des numéros est intervenue le 30 septembre 2010. 575 téléphones mobiles ont été déployés en 3 jours et 72 iPhone en collaboration SDACG/SDUI.

Elaboration des marchés de la DSI :

En 2010, 27 marchés ont été notifiés. De plus, 4 marchés ont été déclarés sans suite et 1 marché a été déclaré infructueux au cours de l'année.

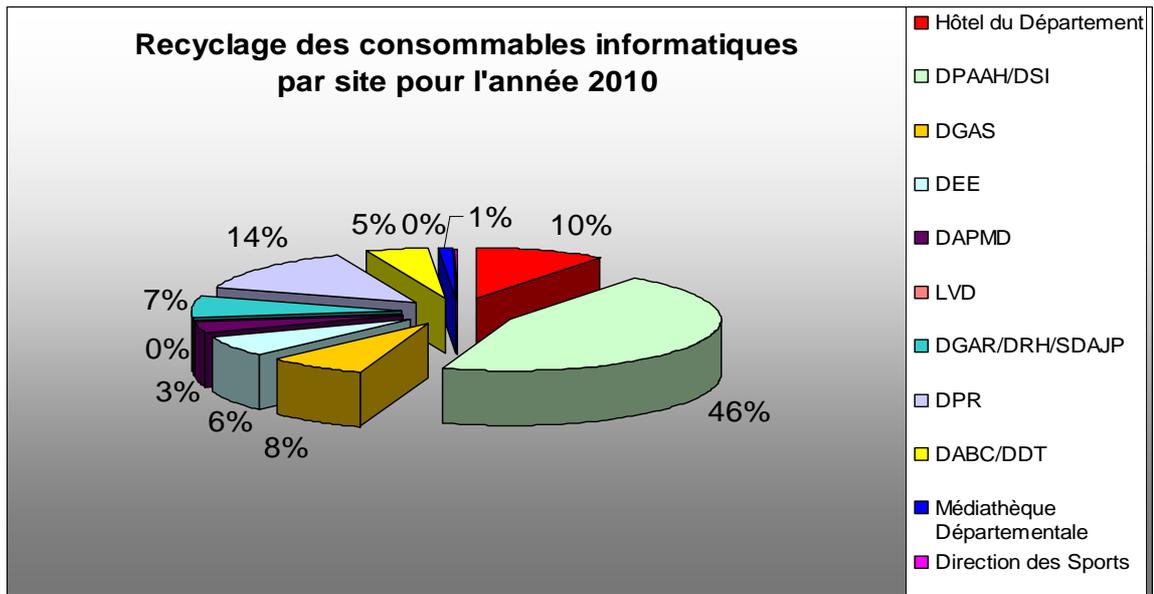
Déclarations CNIL :

Depuis 2006, la DSI a traité 56 déclarations CNIL dont 16 déclarations effectuées en 2010.

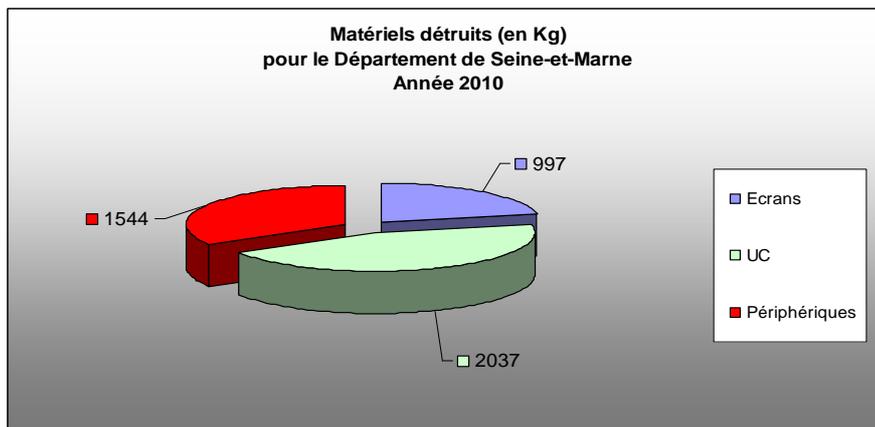
Recyclage des matériels et consommables informatiques :

La SDACG a géré les 83 ordinateurs donnés aux associations ou écoles contre 54 en 2009.

La SDACG a mis en place un marché pour le recyclage des consommables. 11 sites réalisent la collecte des consommables informatiques. La DSI est la direction qui réalise le nombre le plus important avec 1 299 matériels collectés car les techniciens postes de travail récupèrent les consommables usagés des Maisons Départementales des Solidarités.



Dans le cadre du marché de recyclage DEEE, 670 matériels informatiques ont été remis en 2010, dont 337 téléphones mobiles.



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PATRIMONIALES (DAJP)

La direction des affaires juridiques et patrimoniales traite les affaires juridiques du Département ainsi que la gestion des assurances et du patrimoine immobilier.

Le service Etudes et Contentieux a pour mission de proposer et de mettre en œuvre les moyens propres à assurer la sécurité juridique des actes produits par le Département et des projets menés par les services départementaux.

A ce titre, le service Etudes et Contentieux assure des missions de conseil, d'assistance et de veille juridique auprès des services, de traitement du contentieux devant les différentes juridictions, et de contrôle de certains actes de la collectivité (projets de délibération des assemblées). Il a également vocation à assurer des actions de formations internes à destination des services.

Le service Gestion du Patrimoine a en charge la gestion du patrimoine immobilier du Département (hors voirie départementale) : 26 gendarmeries, 125 collèges, 4 musées, 15 maisons départementales des solidarités, 7 Centres d'Information et d'Orientation, ainsi que les bâtiments abritant les services départementaux.

Le Service procède aux acquisitions, cessions, locations et mise à disposition des terrains et immeubles nécessaires à l'activité des services départementaux ; il assure la rédaction des actes juridiques correspondants. Il gère également la fiscalité de ce patrimoine.

Le service a également en charge la gestion locative et des copropriétés, la gestion des fluides et la surveillance du patrimoine départemental.

Le **service des Assurances** a pour mission de conseiller les services départementaux en matière d'assurance, de déterminer les besoins et les modalités de l'assurance des personnes, des biens et des activités se rapportant au Département, et d'assurer le traitement des sinistres.

Effectif en 2010

La Direction comptait 24 postes au 31 décembre 2010 :

- 12 postes de catégorie A
- 6 postes de catégorie B
- 6 postes de catégorie C

Budget primitif 2010

En investissement : AP de 480 900 €, CP de 425 748€

En fonctionnement : 6 968 530 €

Budget réalisé 2010

En investissement : 20 098 €

En fonctionnement : 6 178 445 €

Faits marquants

L'année 2010 aura été marquée notamment par la prise de fonction, en mars, d'une nouvelle Directrice et par la longue vacance du poste de chef du service études et contentieux (d'avril à octobre 2010).

Par ailleurs, la DAJP a participé, à plusieurs titres, à l'audit relatif aux fonctions supports réalisé par le Cabinet Duranton.

Enfin, l'installation d'un nouveau logiciel pour le recensement des activités de la Direction (SESIN) a aussi été effectuée au début de l'été 2010, demandant ainsi aux équipes d'adapter leurs pratiques en conséquence.

Chiffres-clés de l'activité 2010

Service Etudes et Contentieux :

- 549 nouveaux dossiers ouverts en 2010, dont
 - 336 avis-études et assistance
 - 202 « contrôles-rapports » en amont des assemblées
 - 11 nouvelles affaires contentieuses
- 2 jugements sont intervenus en cours d'année
- 30 contentieux en stock au 31/12/2010
- 33 144 € d'honoraires d'avocat pour la représentation en justice

Service Gestion du Patrimoine :

- Acquisition de 19 ensembles immobiliers, dont 17 au titre des espaces naturels sensibles, pour un montant total de 194 901 €.
- Cession de 7 ensembles immobiliers (terrains et/ou bâtiments) pour un montant total de 422 151 €.
- 332 717 € d'impôts, taxes et redevances portant sur le patrimoine départemental
- 1 957 517 € de loyers et charges versés par le Département
- 317 594 € de loyers et charges perçus au titre des locations consenties

Service des Assurances :

- 442 sinistres relatifs aux bâtiments appartenant au Département (collèges et bâtiments départementaux) pour un montant total de 675 000 €. Lors de la tempête Xynthia, 64 bâtiments ont été touchés, pour un coût total de 148 000 €. L'assureur en dommage aux biens est intervenu en remboursement à hauteur 133 220 €(franchise déduite).
- 284 dossiers relatifs à la responsabilité civile du Département dont 57 liés à la viabilité hivernale.
- 9 dossiers de malfaçons sur bâtiments départementaux pris en charge par l'assureur dommages-ouvrage.
- 123 dossiers de protection fonctionnelle instruits dont 13 ont fait l'objet d'une protection juridique.

Ce qu'il faut retenir pour l'année 2010

Service Etudes et Contentieux

Le service a participé à de nombreux projets de fond, associant plusieurs directions du Département, et notamment :

- Assistance à la DPAAH pour la détermination du montage juridique approprié à la gestion du dispositif départemental de téléassistance pour les personnes âgées et les personnes adultes handicapées, accompagnement pour la rédaction du rapport sur les caractéristiques de ce dispositif, planification de la procédure, lancement d'une consultation pour une prestation d'assistance technique et juridique à la mise en place de ce dispositif, dans le cadre d'une procédure de délégation de service public.
- Gestion et suivi des affaires contentieuses de la Direction des Ressources Humaines pendant quelques mois (afin de suppléer à l'absence provisoire de la juriste en charge des contentieux RH).
- Poursuite du traitement des procédures en lien avec la CNIL et la DSI.
- Aménagement numérique du Département : assistance à la DADT sur le projet de création du syndicat mixte numérique.
- Suivi des délégations de services publics du Département :
 - Sémafor77 (négociation et passation de l'avenant n°4, rapport annuel, organisation de la CCSPL, élaboration d'un protocole transactionnel) ;
 - PAM 77 : rapport annuel, organisation de la CCSPL
- Assistance à la DIE et à la DEESF pour la réalisation de l'accès mutualisé à des services Internet pour les collèges (montage juridique, rédaction des délibérations des conseils d'administration des collèges, analyse du contrat de service de bande passante)
- Accompagnement de la Direction des transports dans le cadre du transfert de la compétence transport par le STIF au Département.
- Accompagnement de la DAPMD sur des problématiques d'archivage électronique et pour l'élaboration d'un règlement autorisant la réutilisation des archives publiques.
- Participation à un groupe de travail relatif aux arrêtés de délégation de signature (élaboration d'un nouveau référentiel)
- Préparation des délégations de compétences au Président du Conseil Général, introduites par la loi relative à la simplification et clarification du droit et d'allègement des procédures de 2009.
- Engagement de lourds contentieux indemnitaires contre l'Etat relatif aux sous-compensations des charges départementales pour les allocations individuelles de solidarité et le fonds national de financement de la protection de l'enfance.

→ Constitution d'un Réseau de juristes : pilotage de ce réseau destiné à rassembler les juristes du Département autour de formations communes, mise en place de pratiques professionnelles homogènes, construction de sujets fédérateurs, analyse de questions de droit

Service Gestion du Patrimoine

Le service a notamment mené les actions suivantes :

- réalisation d'un audit sur la sécurité d'un groupe de 7 immeubles départementaux
- préparation du renouvellement des marchés liés au gardiennage et à la sécurité des biens propriété du Département
- mise en place de la télésurveillance sur le site de Savigny-le-Temple
- la mise en place de répertoires partagés avec la DABC relatifs aux données liées à la gestion immobilière
- l'harmonisation, en lien avec la DABC, des données relatives au patrimoine immobilier pour favoriser leur reprise dans le futur outil « référentiel » du grand projet du patrimoine (GPP)

Service des Assurances

– Le service a notamment été sollicité sur la question de la couverture d'assurance des utilisateurs des véhicules de service et concernant l'assurance de 12 expositions organisées par le Département. Il a également assisté les services dans l'organisation de différentes manifestations (forum de sécurité routière, festival Dépayz'arts...).

- Le service a participé à la mise en place des nouveaux contrats d'assurance souscrits à compter du 1^{er} janvier 2010, à savoir les garanties « risques statutaires du personnel », « flotte automobile » et « protection juridique ».

DIRECTION DES MOYENS GENERAUX (DMG)

La Direction des moyens généraux gère l'ensemble des moyens communs au profit de toutes les directions du Département. Elle définit, propose et met en œuvre la politique en matière de moyens généraux dans les domaines des achats, de la gestion du parc automobile, de l'impression, de la maintenance des bâtiments, de la logistique (événementielle, déménagements, ...), de la gestion du courrier et des accueils téléphonique et physique.

Les missions de la DMG peuvent être définies par les mots clefs suivants :

- prestataire de service,
- soutien logistique aux autres directions,
- pluralité des missions,
- polyvalence et réactivité,
- disponibilité.

Missions de la DMG

Pour assurer ses missions, la DMG est constituée d'une équipe de 68 collaborateurs (dont plusieurs postes vacants durant l'année) répartis dans six services :

- le **pôle direction** : 1 directrice et 1 assistante.
- le **service des marchés et des études** (SME), 1 chef de service (poste vacant en 2010) 2 juristes (dont 1 vacant au 1^{er} juin 2010), sécurise la commande publique par la passation de marchés publics.
- Le **service budget – achats** (SBA), 1 chef de service et 7 agents, prépare et exécute le budget de la DMG, organise et optimise les achats.
- Le **service du parc et des déplacements automobiles** (SPDA), 1 chef de service (poste vacant au 1^{er} juillet 2010), 3 agents gestionnaires, 1 conseiller technique et 5 chauffeurs, gère et optimise le parc automobile, assure la conduite des élus.
- Le **service imprimerie** (SI), 1 chef de service, 1 adjoint au chef de service, 6 agents, réalise l'ensemble des travaux d'impression du Département.
- Le **service courrier et accueil** (SCA), 1 chef de service, 1 adjoint au chef de service et 18 agents, gère le courrier arrivée, l'affranchissement et l'expédition du courrier départ, le standard téléphonique du Département ainsi que l'accueil de l'Hôtel du Département.
- Le **service logistique** (SL), 1 chef de service, 16 agents, met en œuvre les dispositifs logistiques nécessaires à la conduite des manifestations, aux interventions pour la petite maintenance des bâtiments, aux déménagements, aux livraisons et assure le suivi de l'exécution du nettoyage des locaux.

Budget primitif 2010

- Investissement : 1 172 292 €
- Fonctionnement : 6 360 400 €

CP 2010 après DM2

- Investissement : 876 665 €
- Fonctionnement : 5 801 247 €

Budget réalisé 2010

- Investissement : 748 853 €
- Fonctionnement : 4 992 068 €

Faits marquants 2010 dans l'organisation

⇒ Pôle direction

L'année 2010 a vu la réorganisation du pôle direction par la création d'un poste de directeur adjoint et d'une deuxième assistante. Ces postes ont été créés par le redéploiement de deux postes de chefs de service (service des marchés et des études et service du parc et des déplacements automobiles).

⇒ Service courrier accueil

Dans le cadre de la dématérialisation du courrier et de la mise en place d'un atelier de numérisation, le service courrier et accueil a déménagé à Vaux-le-Pénil.

Chiffres clefs 2010 de l'activité de la DMG

- 370 500 plis réceptionnés dont 16 689 enregistrés dans l'application Elise
- 1 013 092 plis affranchis
- Près de 48 600 appels téléphoniques transférés
- 3 040 commandes réalisées
- 5 187 factures traitées avec un délai moyen de pré-mandatement de 12,85 jours
- 95 tonnes de papiers utilisées
- 103 tonnes de papiers recyclées (dont 30 tonnes d'archives) ce qui représente 1 648 arbres sauvés
- 1 179 dossiers imprimés en régie, soit 4 006 236 feuilles utilisées et 4 569 596 pages imprimées
- 247 dossiers sous-traités en impression
- 663 véhicules et 23 vélos
- 301 sinistres
- 653 missions chauffeurs
- 850 livraisons effectuées pour les services de l'agglomération melunaise
- Plus de 70 000 m² de locaux nettoyés répartis en 99 sites départementaux

Ce qu'il faut retenir pour l'année 2010

Au cours de l'année, plusieurs actions ont été engagées ou poursuivies, contribuant ainsi à la rationalisation des achats et des prestations, à l'optimisation du parc automobile et à la modernisation des procédures.

Parmi les projets les plus significatifs conduits en 2010 par la DMG, on retiendra :

La dématérialisation du courrier :

La mise en œuvre de la dématérialisation du courrier s'est poursuivie avec le déploiement d'Elise dans les services, la formation des référents, les réunions d'information à destination des cadres, l'accompagnement des utilisateurs.

Cette organisation, qui concernera l'ensemble des directions, permet l'optimisation des processus de traitement et de gestion du courrier externe et interne / courrier entrant et sortant en termes de partage de l'information, de fiabilisation, de traçabilité.

La centralisation des moyens :

La centralisation des moyens a pour objectif la maîtrise des coûts, l'harmonisation des pratiques, l'homogénéisation et l'équité des prestations.

A titre d'exemple, on peut citer la centralisation de la gestion de l'ensemble du parc automobile du Département par la prise en compte de la flotte de véhicules de la DGAS (253 véhicules) pour l'entretien et la réparation avec un état des lieux de tous les véhicules à des fins préventives et curatives ou bien encore par la rationalisation des achats par un dialogue permanent avec les directions afin de formuler des réponses les plus adaptées en terme de moyens et plus responsables en terme budgétaire.

Optimisation du parc automobile départemental :

Dans le cadre de la politique d'optimisation du parc automobile, un bilan d'utilisation des véhicules a été réalisé.

Ce bilan a permis de réviser les critères d'attribution des véhicules, d'accentuer la mutualisation des véhicules, de mettre en adéquation le nombre de véhicules par site en fonction des missions.

Ce travail a conduit à la rédaction du nouveau règlement intérieur d'utilisation des véhicules de service, à la diminution du parc automobile et à la rationalisation des crédits grâce à la politique de redéploiement (seulement 29 véhicules ont été achetés sur les 46 prévus).

Agenda 21 :

La DMG a poursuivi son investissement dans la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Cet investissement s'est traduit par de nombreuses initiatives parmi lesquelles :

- La poursuite de la politique d'optimisation de la flotte automobile et de réduction du parc automobile,
- Les achats de véhicules propres ou avec éco pastille,
- Les achats responsables dans tous les domaines d'achats du périmètre d'activité de la DMG,
- L'utilisation exclusive de papiers produits à partir de filières issues de forêts gérées de façon durable et raisonnée.

La Direction des moyens généraux a pu mener, tout au long de l'année 2010, son action dans un contexte financier contraint grâce à un travail fin d'analyse des besoins avec les directions, tout en maintenant le niveau de qualité des prestations.

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS (DMP)

La Direction des Marchés publics a pour missions essentielles de :

- Veiller à la passation de tous les marchés publics du Département : rédiger pour les directions ou aider à la rédaction des pièces de marchés d'un montant supérieur à 4 000 € HT, à l'exception de la DPR et de la DABC ;
- Conseiller les services sur tous les aspects juridiques de la commande publique ;
- Définir les modalités d'organisation de la commande publique dans l'objectif d'harmoniser et d'optimiser l'organisation des procédures internes d'achat, dans un souci de transparence et d'efficacité de la commande publique.

Effectif de la Direction en 2010 :

La DMP est dotée de 11 postes : un directeur, un directeur adjoint, une assistante de secrétariat, une assistante des commissions d'appels d'offres (CAO) et des jurys, six juristes et un administrateur fonctionnel du logiciel de gestion des marchés SIS-Marchés.

Les faits marquants :

Une des principales actions menées en 2010 par la Direction a été la formation en interne de 90 agents départementaux. La Direction a ainsi assuré six sessions de formation programmées jusque début 2011. Les agents recensés au travers du plan de formation ont bénéficié d'une formation théorique sur les marchés publics, et surtout, d'une présentation des procédures et des outils existants au Conseil général.

Par ailleurs, l'année 2010 a été marquée par la modernisation des procédures d'achat public. D'une part, par la prise en compte de nouvelles obligations de dématérialisation imposées aux acheteurs pour les marchés d'un montant supérieur à 90 000 euros HT. Et d'autre part, par l'adhésion du Département à l'association de préfiguration relative à la mise en place d'un dispositif commun de portail internet de dématérialisation pour les marchés d'Ile-de-France.

Les chiffres clés :

- 95 marchés formalisés en 2010 conclus par le Département
- 162 marchés à procédure adaptée (MAPA) conclus par le Département
- 220 points traités en CAO et 14 dossiers traités en Commission des MAPA de travaux en 2010
- 1 jury de concours

Les actions nouvelles mises en place en 2010,

Former en interne les agents départementaux aux marchés publics

- le public cible : 90 agents issus de toutes les directions
- l'objectif de l'action : accroître le niveau de connaissance des agents départementaux en matière de marchés publics

Cette action vise à :

- Assurer un cycle de formation sur le thème de l'initiation aux marchés publics (sessions de formation de 2 jours chacune).

- Aborder les principes fondamentaux de la commande publique, les règles de passation et d'exécution des marchés formalisés et des MAPA ainsi que les outils à la disposition des directions sur Sésame.
- Compléter ces sessions par d'autres modules pris en charge par le CNFPT qui a travaillé en étroite collaboration avec la DMP lors de leur conception.

Prendre en compte de nouvelles obligations de dématérialisation imposées aux acheteurs

- le public cible : la DMP, la DSI, la DABC et la DPR
- l'objectif de l'action : moderniser les procédures d'achat public et respecter l'échéancier de la poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation dans les procédures de passation des marchés publics d'un montant supérieur à 90 000 € HT

Cette action consiste en :

- La rédaction de nouvelles clauses relatives à la dématérialisation tant pour les MAPA que pour les procédures formalisées
- Une publication nouvelle de l'avis de publicité sur la plateforme de dématérialisation du Département
- L'accompagnement des directions concernées dans la mise en œuvre de ces nouvelles clauses et des modalités opérationnelles de ce nouveau dispositif (telles que la gestion des réponses électroniques obligatoires des entreprises répondant à des marchés de fournitures et de services informatiques).

Adhésion du Département à l'association de préfiguration relative à la mise en place d'un dispositif commun de portail internet de dématérialisation pour les marchés d'Ile-de-France

- Le public cible : agents départementaux amenés à passer des marchés à procédure adaptée et les petites collectivités du département
- L'objectif de l'action : moderniser les procédures d'achat public, aider les petites collectivités à respecter la réglementation en matière de dématérialisation des marchés publics et permettre aux entreprises franciliennes d'accéder plus facilement à la commande publique.

Cette action vise à :

- Collaborer à la réflexion et à la formalisation des attendus fonctionnels de ce portail internet
- Participer aux réunions du groupe de travail au Conseil régional d'Ile-de-France, notamment pour le choix du nom du futur portail
- Contribuer à la rédaction de la délibération d'adhésion du Département à l'association de préfiguration en date du 24 septembre 2010

Rédaction de nouveaux marchés de l'article 30 du code des marchés publics

- le public cible : la DIH (Direction de l'insertion et de l'habitat)
- l'objectif de l'action : mettre en œuvre de nouveaux marchés relevant de l'article 30

Cette action consiste en :

- La présentation à la direction des dispositions de l'article 30 qui permettent d'alléger la procédure de passation et de négocier tout en garantissant un respect de la réglementation en vigueur.
- La rédaction et passation de 21 nouveaux marchés de l'article 30 dans le domaine de l'insertion.
- L'accompagnement de la DIH dans la négociation avec les entreprises candidates.

DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE L'E-ADMINISTRATION (DIE)

La direction de l'innovation et de l'e-administration a pour missions essentielles d'accompagner et d'assister les directions dans le développement des services numériques pour les Seine-et-Marnais.

Effectif de la Direction en 2010

8 agents et 2 apprentis.

Budget primitif 2010 de la direction

- Fonctionnement : 61 500 €
- Investissement : 230 000 €

Budget réalisé 2010 de la Direction

- Fonctionnement : 57 960,30 €
- Investissement : 229 965,50 €

Les faits marquants en 2010

Elaboration du schéma des usages et services numériques et du plan collèges numériques 77.

Les chiffres-clés

La DIE assure le suivi de 14 sites internet tant en terme d'exploitation (hébergement des plateformes de création de sites et de télé procédures), que de formation du réseau des contributeurs (50 agents) et de leur accompagnement.

Ce qu'il faut retenir pour l'année 2010

- Elaboration du Schéma usage et services numériques.
- Expérimentation de la plateforme internet pour les petites communes.
- Elaboration du plan « Collèges numériques 77 »
 - Poursuite de l'expérimentation dans 10 collèges
 - Elaboration du plan d'action 2011-2016
- Démarrage du déploiement de l'accès internet des collèges par la fibre optique via le réseau Sem@for77.
- Refonte du site internet du Conseil général et mise en place d'une version mobile.

- Réalisation de la rubrique « Tout sur ma commune » sur le site de l'eau.
- Réalisation du site « Dépayz'arts ».
- Réalisation d'une application pour gérer les lignes Seine-et-Marne Express et permettre leur recherche sur le site internet du Conseil général.
- Poursuite de l'expérimentation des téléservices avec mobil'études saison 2 et la mise en place du télé service BAFA.

Les actions nouvelles mises en place en 2010

Le Schéma usage et services numériques :

Depuis 2004, le Conseil général de Seine-et-Marne s'est engagé de manière volontariste dans une politique d'aménagement numérique du territoire. Cette politique s'est concrétisée par la mise en place d'un projet d'infrastructures permettant la desserte du territoire en haut débit : SEM@FOR77.

Pour compléter les actions mises en œuvre et accélérer le développement des TIC sur le territoire Seine-et-Marnais, le Conseil général a décidé d'élaborer un schéma de développement des usages et services numériques destiné à susciter une dynamique et à accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques

Public ciblé : Les particuliers, les entreprises et les collectivités Seine-et-Marnaises.

Objectif : Développer la cohérence du territoire en matière de services :

- Veiller à un aménagement numérique du territoire, en termes de services, qui soit complémentaire aux infrastructures développées par le Département ;
- Coordonner les initiatives en matière de TIC et fédérer les acteurs du territoire, en développant les partenariats et la mutualisation ;
- Accompagner le développement des services sur le territoire en répondant aux besoins des habitants et des acteurs du territoire ;
- Encourager les projets d'innovation expérimentale qui puissent donner une longueur d'avance au territoire, le valoriser, renforcer son attractivité ;
- Appuyer les politiques départementales en utilisant les TIC comme effet de levier pour rendre ces politiques plus efficaces et accompagner le projet de territoire du Département en incluant les TIC dans ses différentes orientations.
- Favoriser, via les TICE, la relation du Conseil général avec les usagers et accroître sa visibilité.
- Epauler les petites communes (80% des communes seine-et-marnaise ont moins de 2000 habitants) dans le développement de leurs services numériques.

L'élaboration du plan « Collèges numériques 77 » :

Le schéma directeur numérique permet de définir tous les facteurs nécessaires au développement des usages des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation (équipements et infrastructures, accompagnement et formation...) et de faire ainsi évoluer le positionnement du Département d'un fournisseur d'équipements à un fournisseur de services

Public ciblé : La communauté éducative des collèges : Elèves, enseignants, personnels d'établissement, parents.

Objectif : Le Conseil général a décidé d'agir avec volontarisme et détermination, aux côtés de tous les acteurs du monde de l'éducation, et en étroite collaboration avec le Rectorat pour faire des TICE un véritable levier pour la réussite des collégiens.

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE LA SOLIDARITÉ
(DGAS)

PRESENTATION GENERALE

L'année 2010 a été marquée par la poursuite et l'aboutissement de nombreux projets de la DGA Solidarité impulsés avant 2010 et la mise en place de nouveaux projets. L'ensemble de ces actions s'est déroulé dans un contexte d'activité croissante avec une augmentation du nombre de bénéficiaires des différents dispositifs et dans un cadre institutionnel général fortement évolutif avec la création des Agences régionales de santé (ARS) et l'installation de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Une année caractérisée par la poursuite d'évolutions et d'adaptations constantes liées au contexte et par des travaux de structuration des pratiques, de sécurisation du fonctionnement, de gestion économe.

Dans le domaine des politiques de prévention et de protection de l'enfance, le Schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, dont les travaux ont été lancés début 2010, a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale en décembre 2010. Le plan d'action de la Direction de l'enfance visant à améliorer les articulations institutionnelles s'est poursuivi. Des projets structurants ont été menés comme la rédaction du protocole sur les informations préoccupantes ou l'accueil administratif d'urgence. Par ailleurs on note une augmentation significative des informations préoccupantes sur l'année 2010 (+10%).

En ce qui concerne les politiques mises en œuvre par la Direction de la santé et de la petite enfance, le premier plan « 1000 places pour la petite enfance » s'est achevé avec une année d'avance en atteignant l'objectif fixé de contribuer à la création de 1000 places d'accueil pour la petite enfance. Il est aujourd'hui reconduit. Parallèlement le premier comité de pilotage du Plan départemental en faveur de la démographie médicale a eu lieu en avril 2010. Huit bourses départementales ont notamment été signées en 2010. L'animation menée par la DSPE autour des politiques de la petite enfance, en lien avec la Caisse d'allocations familiales à travers la Commission Départementale de l'Accueil du Jeune Enfant (CDAJE) est également demeurée très active en 2010.

La Direction des personnes âgées et des adultes handicapées a décliné pour la première année la mise en œuvre du Schéma départemental pour les personnes handicapées adopté en fin d'année 2009, tout en travaillant sur les processus de travail commun avec la Maison départementale des personnes handicapées. Le nouveau dispositif de Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) avec les Services d'aide à domicile autorisés a été appliqué en 2010 au bénéfice de 24 SAAD associatifs. Enfin la direction a mené un travail spécifique approfondi autour de la protection des majeurs vulnérables qui se traduira en 2011 par la production de documents de référence et de journées de formation.

La Direction de l'insertion et de l'habitat a achevé le travail de refondation commencé en 2009 à travers l'adoption du Plan départemental d'insertion et de lutte contre les exclusions (PDILE) signé en 2010 et du Pacte territorial d'insertion (PTI), adopté début 2011, et le lancement de leur mise en œuvre. Un travail d'actualisation du règlement du Fonds de solidarité logement (FSL) et d'optimisation du dispositif départemental d'aides à la pierre a également été mené sur l'année 2010.

Les 14 Maisons départementales des solidarités pilotées et animées par la Direction territoriale des solidarités ont ouvert en 2010 un chantier nouveau à travers la réalisation de diagnostics territoriaux mettant en relief les caractéristiques et spécificités de chaque territoire, les besoins des usagers en matière d'offre sociale et médico-sociale et les partenariats existants. Ces diagnostics ont fait l'objet d'une présentation publique sur chaque

territoire. En 2011 ils constitueront la base de la réalisation partenariale de projets sociaux territoriaux. De même, l'année 2010 a permis l'achèvement de la première phase de travail pour la réalisation d'un Projet départemental du service social qui permettra de structurer la politique départementale des Services sociaux départementaux (SSD) des Maisons départementales des solidarités. L'ensemble de ces travaux fait l'objet d'échanges constants avec les directions missions de la DGA-Solidarité.

Enfin le Centre de ressources et d'appui (CRA) a fait l'objet en 2010 d'une réflexion importante à travers l'analyse des services et des missions déconcentrées menée par le cabinet Duranton. Ces travaux conduisent à un repositionnement de ses fonctions dans une nouvelle organisation en 2011. Plusieurs protocoles d'articulation entre les services supports du CRA et les directions ressources du Département sont en cours de réalisation. Par ailleurs l'année 2010 a permis l'aboutissement de plusieurs travaux d'études et d'appui aux pratiques importants comme l'évaluation des deux années d'expérimentation du Plan expérimental de prévention (Direction de l'enfance/DSPE-PMI) ou la mise en œuvre du programme de sensibilisation et de formation des travailleurs sociaux des MDS sur le thème de l'évaluation des situations familiales en protection de l'enfance.

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE (DSPE)

Mots-clés : Prévention/Protection

Prévention prénatale et infantile ; planification et éducation familiale ; modes d'accueil du jeune enfant ; parentalité ; démographie médicale ; partenariat.

Effectif de la Direction en 2010 :

31 postes budgétaires

Budget 2010 :

	BP	Crédits	Réalisé
Fonctionnement	16 493 874	16 433 874	16 127 551
Investissement	717 880	717 880	675 253

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 :**Schéma départemental de l'enfance, l'adolescence et de la famille**

En tant que co-pilote du schéma départemental de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, la DSPE s'est fortement investie dans les différentes étapes de son élaboration et dans les différentes instances mises en place.

Le nouveau schéma a été voté à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 17 décembre 2010. Fruit d'une très large concertation partenariale, il définit 7 orientations dont 4 impactent tout particulièrement la DSPE :

- Promouvoir la synergie territoriale et professionnelle des acteurs : pour et avec la famille
- Renforcer les actions de prévention et favoriser leur accès à toutes les familles
- Accompagner la fonction parentale
- Améliorer l'approche des situations de vulnérabilité.

Projet de direction

Dans le cadre des objectifs de la DGAS, la DSPE s'est mobilisée tout au long de l'année 2010 pour élaborer son projet de direction. Celui-ci vise à rendre lisibles et explicites les missions de la DSPE (notamment les missions de PMI) et à les mettre en perspective pour les 5 ans à venir. La réflexion, a permis de dégager 4 axes stratégiques :

- Favoriser l'accès aux soins et aux services médico-sociaux pour tous dans le champ PMI
- Veiller à la qualité des services pour tous et sur tous les territoires
- Renforcer la prévention précoce et l'accompagnement à la parentalité
- Piloter et animer la mise en œuvre des missions départementales

Le projet ainsi élaboré doit être soumis à validation de la direction générale au 1er semestre 2011.

Protection maternelle et infantile (hors modes d'accueil) :

- Organisation d'un colloque « l'obésité de l'enfant et de l'adolescent, quelle prévention » qui s'est déroulé le 8 juin 2010 (voir ci dessous « actions nouvelles »).
- Organisation de la « Troisième rencontre des professionnels de la périnatalité en Seine-et-Marne », qui s'est tenue le 30 novembre 2010 sur le thème « Prématurité : prévenir et accompagner » (voir ci-dessous « actions nouvelles »).
- Télétransmission : Dans le cadre des accords conclus avec la CPAM 77 la télétransmission des feuilles de soins est devenue opérationnelle sur l'ensemble des Maisons départementales des solidarités.
Une campagne de communication a permis de sensibiliser les usagers des services de la santé et de la petite enfance sur la nécessité de présenter leur carte vitale pour permettre le remboursement des examens obligatoires au Département.
- Groupe de travail ministériel sur les « Etats généraux de l'enfance ».
- Groupe de travail en fin d'année sur un guide ministériel sur la parentalité.
- Réunions avec les professionnels des MDS sur l'évaluation du protocole des bilans en école maternelle.

Protection maternelle et infantile : Modes d'accueil du jeune enfant :

- Création du bureau des modes d'accueil individuel en mai 2010, composé de 4 agents dont une création de poste par redéploiement.
- Le site Internet « mon-enfant.fr » : une convention entre la Caf de Seine-et-Marne et le Département pour la cession d'informations personnelles relatives aux assistants maternels du particulier employeur qui désirent figurer sur le site a été signée en 2010. Un courrier sollicitant l'accord des assistants maternels a été élaboré et co-signé par la CAF et le CG. La CAF de Seine-et-Marne a apporté la somme de 11 195 € par convention du 23 juillet 2010 pour contribuer à la réussite de cette opération.
Un avenant au contrat enfance et jeunesse permet également de soutenir financièrement les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif dont l'intérêt pour les familles et les professionnels est significatif.
- Le premier plan « 1 000 places pour la petite enfance » dont l'objectif de contribuer à la création de 1 000 places a été atteint avec une année d'avance a été reconduit avec de nouvelles modalités :
 - des aides financières majorées pour la création de nouvelles structures, liées désormais à de nouvelles conditions (critères d'éco-conditionnalités, création d'au moins 8 places lors d'un déménagement ou d'une extension de locaux ...).
 - une aide départementale à la famille « Bébébonus 77 » dont les montants mensuels ont été révisés (50, 25, 10 €) selon les revenus des familles.
 - Le maintien d'un fonds d'aide aux projets innovants.
- L'actualisation des évaluations des candidats à l'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux.
- Les réunions d'information aux candidats assistants maternels et assistants familiaux.
- Les réunions à destination des porteurs de projet de création de structure petite enfance.

- La CDAJE et ses rencontres
- Les LAEP et leur 2^{ème} rencontre (venue de B.This)

Plan départemental en faveur de la démographie médicale : Axe emblématique de la mobilisation des élus et services départementaux

- Le 1er avril 2010, déroulement du 1er comité de pilotage du plan avec l'ensemble des signataires conformément aux dispositions prévues dans le plan signé le 10 mars 2009
- Rencontres de 9 candidats à une bourse qui se sont conclues par la signature de 8 bourses en 2010 et d'un refus.
- Partenariat avec la DADT pour intégrer les projets de maisons de santé pluridisciplinaires dans les contrats départementaux : définition des objectifs, avis sur les projets de contrats départementaux.
- Préparation d'un partenariat avec la faculté de médecine de l'Université Paris 12 (Créteil) pour accueillir des internes en médecine générale auprès des médecins volontaires des services de santé petite enfance du Conseil général.

Les chiffres-clés de l'activité 2010 :

Observatoire de la santé :

- 27 894 certificats de santé (CS) de l'enfant saisis (38 220 reçus), dont 15 554 CS du 8^{ème} jour (19 163 reçus), 6 562 CS du 9^{ème} mois (10 612 reçus) et 5 778 CS du 24^{ème} mois (8 445 reçus).
- 11 780 avis de naissance saisis et transmis aux SSPE.

Modes d'accueil du jeune enfant :

- 1 094 nouveaux agréments assistants maternels délivrés ; 10 375 assistants agréés pour 31 892 places théoriques.
- 859 assistants maternels formés au module 1 et 423 formés au module 2.
- 73 dossiers examinés en Commission consultative paritaire départementale suite à une demande de suspension, de restriction ou de retrait d'agrément.
- 37 dossiers examinés en Commission de recours suite à un refus d'agrément, d'extension ou de dérogation, à un retrait, une restriction ou une suspension d'agrément d'assistant maternel/familial.
- 127 places créées dont 59 en micro crèche

Bébébonus :

- 11 066 dossiers contrôlés au cours de l'année 2010
- 13 746 bénéficiaires par trimestre (en moyenne)
- 14 301 enfants concernés par trimestre (en moyenne)

Bourses :

- 14 bourses versées en 2010

Télétransmission :

- Recettes 2010 : 834 027 € (feuilles soins papier +FSE, IST)

Les actions nouvelles mises en place en 2010 :**Colloque « Obésité de l'enfant et de l'adolescent : quelle prévention ? »**Public ciblé

300 professionnels de santé et de l'éducation du Département et de l'Education Nationale ont pu bénéficier de cette journée

Objectifs

Partager les connaissances, les savoir-être et les savoir-faire pour optimiser la prévention

Renforcer l'activité en réseau

Description

L'obésité, problème majeur de santé publique, n'a cessé de progresser ces dernières années. Le Conseil général s'est mobilisé pour lutter contre ce problème, souvent facteur d'exclusion et de discrimination, dans le cadre de ses compétences en matière de PMI et d'éducation.

**Troisième rencontre des professionnels de la périnatalité en Seine-et-Marne :
« Prématurité : prévenir et accompagner »**Public ciblé

Professionnels de santé de Seine-et-Marne : médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, sages-femmes, libéraux, hospitaliers, cliniques, associations (SOS Préma), personnels des services de la santé et de la petite enfance (SSPE- missions PMI) du Conseil général.

Objectifs

Renforcer l'activité en réseau

Partager les connaissances, les savoir-être et les savoir-faire

Description

Préparé en collaboration avec la DDASS et l'ARS, ce colloque s'est déroulé le 30 novembre 2010 et a rassemblé plus de 350 personnes.

Des représentants des hôpitaux du département et de l'Essonne, de l'ARH-IF, des réseaux périnataux, du CAMSP de Coupvray, l'association « SOS Préma » et des services départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne sont intervenus pour animer trois tables rondes et présenter diverses actions sur les thématiques « prévention et prise en charge de la grossesse à risque », « prise en charge de l'enfant prématuré : de l'hospitalisation au suivi à long terme » et « sortie organisée des grands prématurés : expérience d'un partenariat hôpital-HAD-PMI ».

Rencontres départementales de la petite enfancePublic ciblé

Professionnels de la petite enfance, de l'insertion et du handicap, élus, parents, associations

Objectifs

Promouvoir la qualité de l'accueil en Seine-et-Marne,
Mettre du lien entre professionnels, usagers, les élus et les institutions.

Description

La troisième rencontre a eu lieu en juin 2010 à Meaux sur la question de la bien-traitance.

300 personnes (professionnels, élus et parents) sont venues écouter :

- Jean Epstein, sur le thème du bien-être des jeunes enfants,
- Danièle Rapoport, sur le thème de la bien-traitance : un challenge au quotidien.

Maisons d'Assistants Maternels

Deux Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ont ouvert en 2010. Depuis la parution de la loi du 9 juin 2010, une réflexion départementale a mobilisé différents services de la DGAS :, Maisons Départementales des Solidarités (SSPE), DSPE (Service des Modes d'Accueil du Jeune Enfant) et CRA (Service Veille Analyse et Documentation Juridique).

Un groupe de travail a déterminé la répartition des responsabilités et les points de vigilance pour ce nouveau dispositif. Un power point a été réalisé, permettant d'organiser des réunions d'informations sur la création des MAM.

Les zones sous-dotées en modes d'accueil

Des actions incitatives étaient à développer sur les zones sous-dotées en mode d'accueil tout type d'accueil confondu. En partenariat avec la Caf de Seine-et-Marne 2 réunions ont été organisées pour les gestionnaires des 48 collectivités territoriales identifiées comme prioritaires, avec des propositions d'aides financières supplémentaires (Caf). Peu de collectivités se sont présentées mais des contacts ont été établis avec chacun des participants. Cette action est à poursuivre dans les objectifs 2011.

DIRECTION DE L'ENFANCE (DE)

La Direction de l'enfance a pour mission de :

- proposer la politique départementale en matière de protection et de prévention de l'enfance, l'impulser et l'évaluer,
- prendre les décisions individuelles relatives aux enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance,
- constituée en centre de responsabilité budgétaire et financière, elle propose son budget, en assure l'exécution, et rend compte des moyens qui lui sont confiés.

La Direction de l'enfance compte 102 agents.

Les faits marquants en 2010 :

- Travaux d'élaboration et adoption du Schéma départemental de l'Enfance, de l'Adolescence et de la Famille par l'Assemblée départementale en décembre 2010
- Vote des CPOM Prévention spécialisée (5 sur 6), en octobre 2010
- Validation du projet de service de l'Accueil Familial
- Mise en œuvre du protocole Informations Préoccupantes et élaboration du guide
- Elaboration de deux référentiels (AED / Accueil administratif d'urgence)
- Validation du nouvel organigramme et nouvelle organisation de la Direction de l'Enfance (CTP de janvier 2010) en 3 pôles pour une meilleure lisibilité de l'action de la Direction
- Première phase de travail sur le projet de service de l'inspection

Les chiffres-clés :

Le budget primitif de 2010 était de 129 053 000 € Les abondements successifs (DM, virements) ont porté ce montant à 137 227 000 € avec un taux d'exécution supérieur à 99 %.

Durant l'année 2010 a été constatée une progression d'activité de l'aide sociale à l'enfance tant au niveau du nombre d'Informations préoccupantes reçues et du nombre de placements effectués qu'au niveau des mesures éducatives en milieu ouvert.

Ainsi ont été traitées :

4395 informations préoccupantes, contre 4 001 en 2009 (soit + 9,85 %)
2 057 demandes d'évaluations aux MDS, contre 2 041 en 2009

Les aides en milieu ouvert :

1 683 mesures d'AEMO exercées par les services habilités avec environ 400 mesures d'AEMO en attente au 31/12/2010.

854 mesures d'AED exercées par un service habilité (SSP).

Les différents types d'accueil :

Au 1^{er}/01/2011, 2983 enfants sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, soit une progression de 1,5 % par rapport à 2010 (2 954 au 01.01.2010).

60 établissements et services œuvrent au quotidien auprès des enfants qui bénéficient d'une prise en charge.

Concernant les 2 983 enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, 2 607 sont accueillis dans les 37 établissements seine-et-marnais qui disposent de 1 727 places, ou chez les 660 assistants familiaux du département. Les 376 enfants restant sont accueillis hors département (12,6 %).

Au 31/12/2010, 73 enfants handicapés confiés sont suivis par le service de l'accueil spécialisé.

Le nombre de mineurs étrangers isolés accueillis à l'ASE a diminué au total, mais avec un flux qui reste important (30 au 01/01/2011 contre 45 au 01/01/2010). Ce chiffre ne prend pas en compte les accueils d'une nuit suivis de fugue de ces mineurs.

Concernant l'adoption :

384 dossiers d'agrément sont en cours de validité au 31.12.2010

En 2010, 75 enfants ont été confiés en adoption :

- 20 pupilles de l'Etat
- 55 enfants confiés par 12 pays étrangers.

En matière de prévention spécialisée :

19 345 jeunes sont connus des équipes de prévention spécialisée.

La Mission Accès aux Dossiers Personnels a reçu 79 demandes en 2010.

Sur ces 79 demandes :

31 personnes ont été reçues

39 dossiers ont été copiés et transférés sur un autre département.

9 dossiers sont « en attente » (personnes n'ayant pas donné suite à nos propositions de rendez-vous, NPAI...).

A noter que sur 2010, la mission a également traité des demandes datant de 2009 qui étaient « en souffrance » : ont ainsi rencontrées en plus en 2010, 20 personnes qui avaient fait leur demande en 2009.

L'essentiel de l'action de la Direction :

Pour structurer l'activité et les projets en cours, la Direction de l'enfance a élaboré un Plan d'actions. Dans ce cadre, 92 actions (22 réalisées et 35 en cours) sont identifiées et formalisées, 28 pilotes de la DE sont identifiés, et 116 personnes participent aux différents groupes de travail. Ainsi, tous les services de la DE sont impliqués dans la dynamique générale.

La mobilisation autour du plan d'actions a permis l'élaboration de deux référentiels (AED et Accueil Administratif d'Urgence) qui vont constituer des outils de référence pour les années à venir.

Les travaux d'élaboration entrepris ont abouti à l'adoption du Schéma départemental de l'Enfance, de l'Adolescence et de la Famille par l'Assemblée départementale. Ces travaux ont fait l'objet d'une grande mobilisation des services départementaux comme des nombreux partenaires de la Direction de l'Enfance.

On retient également le rattrapage de trois années de retard de tarification des Etablissements et Services, et la reprise d'une activité normale du service des établissements.

Les actions nouvelles significatives en 2010 :**Séminaire pour l'ensemble des agents de la Direction de l'Enfance**

Public ciblé : tous les agents de la Direction de l'enfance (102)

Objectif :

- informer l'ensemble des agents des actions de la Direction
- permettre à chaque agent de connaître les missions de chaque service de la DE
- favoriser la cohésion de la DE

Description :

Une journée par an, délocalisée, co-construite avec les services.

Groupes de travail de la Direction de l'Enfance

Public ciblé : Directions de la DGAS, MDS, établissements et services associatifs (ASE + médico-sociaux), autorités judiciaires

Objectif : dynamiser et partager au sein de la Direction les processus d'élaboration d'outils de travail

Description : préparation avec le pilote / validation DE / présentation à l'équipe de direction – ajustements / élaboration (en général en groupe de travail) / validation DE / présentation aux acteurs concernés – ajustements / validation DGAS / communication

Rencontres avec toutes les MDS :

Public ciblé : les équipes de direction des MDS

Objectif : Présenter et expliciter le plan d'actions, le schéma, le protocole IP.

Description : Rencontres avec les 14 MDS pour information et échanges améliorant la connaissance mutuelle des missions, enjeux, problématiques dans le domaine de l'enfance.

Elaboration des CPOM de la Prévention spécialisée

Public ciblé : Les associations de Prévention spécialisée

Objectif : formaliser la contractualisation entre le Département et les associations de Prévention spécialisée pour une durée de 3 ans.

Description : élaboration concertée des CPOM et signatures fixant les missions, les moyens engagés par les associations pour exercer cette mission du Conseil général.
CPOM de 1^{ère} génération.

Journées CREA I :

Public ciblé : Tous les professionnels des MDS qui participent aux évaluations protection de l'enfance (environ 700 professionnels ont été concernés).

Objectif : Accompagner les professionnels médico-sociaux autour de l'évaluation des situations d'enfants en danger ou risque de danger.

Description : Mise en place de journées de formation pour l'ensemble des professionnels médico-sociaux des MDS animées par la CREA I Rhône Alpes et la Direction de l'Enfance et le CRA autour de l'évaluation des situations relevant de la protection de l'enfance.

Elaboration du Guide Informations préoccupantes

Public ciblé : Tous les acteurs de la protection de l'enfance

Objectif : Elaborer un outil méthodologique avec le groupe thématique des directeurs de MDS, pratique et opérationnel qui décline le protocole départemental des Informations préoccupantes, à l'usage de tous les professionnels de l'enfance.

Description : Le document a été élaboré grâce à une très large concertation avec les différents professionnels de la protection de l'enfance.

Participation aux diagnostics de territoire des MDS

Public ciblé : les Maisons Départementales des Solidarités

Objectif : Participer à l'élaboration des projets sociaux de territoires et veiller à la cohérence avec la politique départementale en faveur de l'enfance, de l'adolescence et de la famille.

Description : Rencontres avec les 14 équipes de direction et échanges autour des éléments de diagnostic, problématiques et préconisations.

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT (DIH)

Effectif de la Direction :

La Direction de l'insertion et de l'habitat est une équipe de 38 agents et comprend deux services :

LE SERVICE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, en charge :

- de la gestion de l'allocation RSA, des contrats aidés, et des relations avec les organismes payeurs (bureau RSA) ;
- du pilotage des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle du Département, notamment dans le cadre du programme départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion (PDILE) ;

LE SERVICE HABITAT, principalement en charge :

- de la politique d'aide à la pierre, dans le cadre de la convention de partenariat avec l'OPH 77, et des aides complémentaires à l'ANAH ;
- du pilotage de la politique d'insertion par le logement, avec notamment la responsabilité du Fonds de Solidarité Logement.

Budget primitif (dépenses) :

Au BP 2010, le budget de la Direction de l'Insertion et de l'Habitat s'élevait à 115 377 788 euros dont :

- 109 878 718 M€ en fonctionnement, dont 90 580 000 M€ au titre des allocations RMI et R.S.A. ;
- 5 499 070 M€ en investissement.

Budget réalisé :

Les réalisations d'élèvent à 124 254 568 dont :

- 119 333 013 M€ en fonctionnement, dont 101 932 090M€ au titre des allocations RMI et RSA ;
- 4 921 555 M€ en investissement.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 :**Dans le domaine de l'insertion :**

L'année 2009 avait été marquée par la refondation du PDILE et la mise en œuvre de la loi portant généralisation du RSA et réformant les politiques d'insertion. 2010 a donc essentiellement été consacrée à la stabilisation du dispositif de gestion de la nouvelle allocation et à la mise en œuvre des nouveaux dispositifs d'insertion prévus dans le cadre du PDILE 2010-2012, centré sur le retour à l'emploi . On peut notamment citer :

- La mise en œuvre de l'appel à projet relatif à la mission d'orientation et d'accompagnement professionnel des allocataires du RSA, qui a permis d'établir de véritables conventions d'objectifs et de moyens avec les Associations d'accompagnement vers l'emploi (AAVE) ;
- La mise en œuvre de nouveaux accompagnements spécifiques (cf. actions nouvelles) ;
- L'élaboration du pacte territorial d'insertion (PTI) avec les partenaires concernés.

Dans le domaine du logement et de l'habitat

2010 a été marquée par le lancement d'un travail d'actualisation et d'optimisation du règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement (FSL), dans un contexte d'augmentation très forte de la demande d'aide sociale en matière d'accès et de maintien dans le logement.

Sur le champ de l'aide à l'investissement, la DIH a également travaillé à l'amélioration du dispositif départemental d'aide à la pierre, ce qui s'est traduit par le vote d'une délibération le 28 janvier 2011, dont l'objectif est de rendre les aides attribuées plus lisibles, et de promouvoir la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie par les propriétaires occupants aux revenus modestes.

Chiffres-clés de l'activité :

- Au 31 décembre 2010, on compte 19 114 foyers indemnisés au titre du RSA généralisé, contre 18 102 au 31 décembre 2009 (+ 5,6 %) ;
- le Département a versé 101 932 090 € au titre des allocations RMI et RSA, soit 18 900 000 € de plus qu'en 2009 ;
- au 31 décembre 2010, le FSL a donné lieu à l'étude de 11 220 dossiers de demandes d'aides financières, soit une augmentation de 5,1 % (+ 539 dossiers) par rapport à 2009. 8 925 demandes ont obtenu une réponse positive, soit une augmentation de près de 4 % par rapport à 2009.
- L'OPH 77, qui bénéficie d'une subvention départementale de 4 M€ par an, gère un parc de 14 786 logements actifs en exploitation au 31/12/2010, répartis sur 82 communes.

Actions nouvelles mises en place :**1. Lancement de nouveaux accompagnements spécialisés pour des allocataires du RSA confrontés à des problématiques particulières.****Public ciblé :**

Les publics bénéficiaires du RSA dont la typologie nécessite une prise en charge spécifique de leurs problématiques ;

Objectif de l'action :

Le Département a souhaité développer des accompagnements spécifiques en complément des accompagnements communs vers l'emploi et de l'accompagnement social.

Ces accompagnements spécifiques sont assurés par Pôle Emploi, les AAVE ou les MDS ;

Description brève de l'action :

Ces accompagnements permettent la prise en compte de besoins particuliers des bénéficiaires.

Cette action se décline en **4 types d'accompagnements :**

Accompagnement psychologique à visée professionnelle

Cet accompagnement est destiné aux bénéficiaires en manque de confiance pour qui il faut rompre l'isolement afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Cela nécessite également de lever avec eux les freins psychologiques qui les empêchent de se projeter dans un avenir professionnel et de définir un projet concret.

Accompagnement spécifique des allocataires du RSA reconnus travailleurs handicapés

Cet accompagnement permet d'identifier les freins à l'insertion professionnelle des allocataires et lever avec eux les obstacles liés à leur handicap, en termes d'autonomie et de mobilité. L'accompagnateur travaille également sur l'élaboration d'un projet professionnel adapté.

Accompagnement pour les jeunes diplômés

Cet accompagnement permet d'aider les jeunes diplômés à acquérir des outils et une méthodologie efficaces de recherche d'emploi. L'accompagnateur aide également le jeune bénéficiaire à mettre en œuvre un projet professionnel et à faciliter son placement en emploi.

Accompagnement des allocataires du RSA ayant créé leur entreprise et restant dans le dispositif

Cet accompagnement peut avoir deux vocations différentes :

- soit il s'agit d'aider les bénéficiaires dont le projet d'entreprise est viable à développer leur activité et donc à développer leur chiffre d'affaire en vue de leur sortie du dispositif RSA ;
- soit il s'agit d'un accompagnement à la cessation d'activité pour les entreprises dont l'activité n'apporte pas de bénéfices depuis un certain temps.

-

2. Chantier d'insertion en partenariat avec Disneyland Paris et l'EPA France : « un modèle au service du Développement durable et de l'emploi (réhabilitation d'un espace boisé) », porté par l'association Initiatives 77.

Public ciblé :

Public prioritaire en recherche d'emploi (bénéficiaires du RSA, de l'ASS, jeunes en insertion, demandeurs d'emploi de longue durée...).

Objectifs du chantier :

- faire progresser des publics éloignés de l'emploi dans leur démarche d'insertion professionnelle ;
- réaliser des travaux utiles aux populations locales, avec pour vocation la réhabilitation d'un espace boisé situé entre l'autoroute A4, le Ranch Davy Crockett et le futur village nature ;
- Former les salariés à des métiers qui seront nécessaires au fonctionnement de ce futur parc.

Description brève de l'action :

Tout en poursuivant les actions de recrutement menées avec Disneyland Paris, il est apparu possible de développer un nouveau projet "hors les murs", sous forme de chantier d'insertion, en s'appuyant sur un espace boisé d'environ 60 hectares.

Cet espace est la propriété d'E.P.A.-France (établissement public d'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée), associé au projet. Faute d'entretien, il se dégrade, ne joue plus son rôle de lien entre différents secteurs forestiers, et son aspect dégradé participe des nuisances de tous ordres.

Le chantier d'insertion permet donc :

- à des publics jeunes et adultes en difficulté de retourner à l'emploi dans les domaines de l'environnement et des travaux paysagers en gestion durable sur la base de qualifications professionnelles reconnues (partenariats avec l'UNEP- Union nationale des entreprises du paysage), avec des perspectives d'emploi selon les opportunités au sein de Disneyland Paris (contrats de professionnalisation, périodes d'immersion, CDD, intérim, CDI...);
- de développer des formations professionnelles qualifiantes adaptées à ces publics (certificat d'aptitude professionnelle agricole - CAPA) et aux nouveaux besoins des entreprises ;
- d'inscrire cette démarche de formation et de professionnalisation dans un chantier pilote en termes de développement durable.

3. Participation au fonctionnement de l'appartement pédagogique à Le Mée-sur-Seine, géré par l'association VIA HABITAT

Public ciblé :

Ce projet est destiné à toucher un grand nombre de personnes, concernées par des questions liées au logement ;

- des locataires de bailleurs résidant au sein de la ville du Mée-sur-Seine et plus particulièrement les nouveaux arrivants ;
- des personnes identifiées par des bailleurs sociaux comme rencontrant des difficultés liées à l'insertion dans le logement (personnes relevant d'une mesure d'ASLL) ;
- tout public en demande d'informations relatives à l'habitat et au cadre de vie.

Objectif de l'action :

Concrètement, ce projet vise plusieurs objectifs, qui pourront être revus en fonction des résultats des évaluations faites en cours d'année. Les actions mises en place devront :

- favoriser l'accès et le maintien des locataires dans leur commune, leur immeuble et leur logement ainsi que renforcer leur autonomie ;
- informer, conseiller, orienter et former sur toutes les questions relatives à l'habitat ;
- responsabiliser, sensibiliser et impliquer les locataires dans une meilleure appropriation de leur logement et leur cadre de vie ;
- inciter au dialogue et à la rencontre entre locataires, bailleurs et partenaires sociaux institutionnels et associatifs.

Description brève de l'action :

- la ville du Mée-sur-Seine dispose d'un parc locatif social très important, composé de 9 bailleurs, pour un patrimoine total de 3 678 logements sociaux. La ville porte différents dispositifs en direction des territoires et des publics en difficulté avec le Contrat urbain de cohésion Sociale (CUCS) et l'ANRU. Aujourd'hui, la ville souhaite changer l'image de certains quartiers et mener à bien les projets de rénovation urbaine ;
- aussi, le bailleur ICF la Sablière, qui dispose de logements sur la ville du Mée-sur-Seine a proposé de mettre à disposition un logement à l'une de ses résidences pour l'affecter à des usages pédagogiques orientés sur les questions liées au logement (entretien du logement, respect de la vie en immeuble collectif, information et accompagnement des locataires sur le paiement du loyer et des charges...). A partir de ces besoins identifiés, le bailleur a fait appel au partenariat local et en particulier à l'association VIA HABITAT pour définir et porter le projet ;

Il a semblé alors pertinent à l'association de mettre en place ce projet, pour d'une part, agir de manière préventive sur toutes les problématiques liées à l'habitat, et d'autre part, être un support d'accompagnement pour la vie quotidienne des ménages.

**DIRECTION DES PERSONNES AGEES ET
ADULTES HANDICAPES (DPAAH)**

La DPAAH propose, met en œuvre et évalue la politique départementale en faveur des personnes âgées et des adultes handicapés, à domicile ou en institution. Elle promeut cette politique en lien avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux et avec les Maisons Départementales des Solidarités, en collaboration avec la Direction Territoriale des Solidarités. Elle assure, dans ce dernier cas, le rôle de conseil technique auprès des services de la Santé et de la Petite Enfance pour ce qui concerne l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Effectif :

Cette direction se compose de 96 agents dont 17 cadres A et 29 cadres B.

Budget :

Le budget réalisé a atteint 2,15 millions d'€ de dépenses d'investissement, 215,6 millions d'€ de dépenses de fonctionnement et 53 millions d'€ de recettes en 2010.

Principaux éléments d'activité de l'année :

L'année 2010 a été marquée par la poursuite plus modérée de la montée en charge des bénéficiaires de l'APA à domicile (6750 au 31 décembre 2010, en augmentation de 7 % sur une année) et de l'APA en établissement (4650 personnes au 31/12/2010, en progression annuelle de 2 %).

S'agissant des bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement, on note une légère diminution des admissions à hauteur de 1408 pour les personnes âgées (estimation du fait de dossiers encore en attente d'instruction). Le nombre d'adultes handicapés (1938) bénéficiaires de l'aide sociale pour leurs frais d'hébergement et des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ou des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) est en évolution de + de 6 % par rapport à 2009.

Le nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap continue de progresser fortement (+ 56%) soit 1863 bénéficiaires en décembre 2010 contre 1192 en décembre 2009 tandis que le nombre de titulaires de l'Allocation compensatrice de tierce personne continue de diminuer plus faiblement (- 6%) à 1398.

En ce qui concerne les établissements d'hébergement pour personnes âgées, 170 lits ont été créés sur le secteur non habilité à l'aide sociale et 14 lits ont été installés sur le secteur associatif, habilités à l'aide sociale dans le cadre de l'extension d'un établissement.

Pour ce qui est de l'accueil en foyer de personnes adultes handicapées, un foyer de vie d'une capacité de 33 lits ainsi qu'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), d'une capacité de 37 lits ont ouvert leurs portes en 2010.

Nouvelles dispositions mises en place en 2010 :**Le règlement départemental d'aide sociale :**

Le Règlement Départemental d'Aide Sociale (RDAS) a été refondu dans sa totalité et adopté par l'Assemblée départementale le 30 avril 2009. En raison des évolutions législatives et réglementaires récentes, il a été modifié pour intégrer les nouvelles dispositions relatives :

- Aux accueillants familiaux, hébergeant à titre onéreux des personnes âgées ou handicapées,
- A la nouvelle procédure d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux par appel à projet,
- Au calcul de la contribution de la personne handicapée à ses frais d'hébergement en institution.

Il prend également en compte les dispositions de la loi du 5 mars 2007, portant réforme de la protection juridique des majeurs, qui a créé la mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) dont le dispositif relève de la compétence du Président du Conseil général.

La nouvelle version modifiée a été adoptée par l'assemblée départementale le 17 décembre 2010.

Mise en œuvre du schéma départemental d'actions pour les personnes handicapées :

Ce nouveau schéma concerne à la fois les enfants et les adultes handicapés. Il a été adopté pour la période 2009-2014 par l'assemblée départementale en décembre 2009 . Il a été signé officiellement en avril 2010 par le Président du Conseil général, l'Inspecteur d'Académie et le représentant territorial de l'Agence Régionale de Santé.

Le schéma se décline en 6 orientations et 30 actions :

Orientation n°1 - favoriser un repérage et une prise en charge précoces et accompagner les familles

Orientation n°2 – organiser le parcours de scolarité et de formation initiale

Orientation n°3 – faciliter l'expression et la réalisation des parcours de vie

Orientation n°4 – développer une approche citoyenne du handicap

Orientation n°5 – garantir la bientraitance et le respect des droits des usagers

Orientation n°6 - Elaborer et produire des décisions concertées adaptées aux besoins des personnes

Sa mise en œuvre relève de la compétence de différents acteurs dont la mobilisation devra être orchestrée par le Département, pilote du schéma départemental, partageant avec l'Etat un certain nombre de compétences dans le secteur médico-social. Cependant, avec la mise en place des ARS et l'élaboration d'un nouveau schéma régional d'organisation sociale et médico-sociale, le contexte régional de « négociation » s'avère difficile pour la Seine et Marne, considérée comme bien dotée en termes d'équipements alors que de nombreux besoins ne sont pas couverts.

Le versement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement sous forme de dotation globalisée – Bilan de l'expérimentation :

Le règlement départemental d'aide sociale prévoit la possibilité de verser l'APA, sous forme de dotation pour les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) seine-et-marnaises.

Deux établissements ont testé cette nouvelle disposition à compter du 1^{er} juillet 2009.

Pour chacun des deux établissements, le service des établissements et du contrôle qualité a établi une convention financière de versement de l'APA en établissement par dotation globalisée. Cette convention fixe les modalités de paiement, le contrôle et le suivi effectués par la DPAAH et enfin les ajustements financiers. Un arrêté fixe la dotation attribuée à chaque établissement. Le service gestion mandate cette dotation sous forme d'acomptes trimestriels à terme à échoir et contrôle l'activité par le biais de tableaux de suivi adressés par les établissements.

Le bilan de l'expérimentation effectué en fin d'année 2010 s'avère peu satisfaisant au regard de la charge de travail supplémentaire liée au lourd suivi des situations individuelles pour le service gestion de la Direction et les services administratifs et financiers des 2 EHPAD.

De fait, les conventions n'ont pas été renouvelées et le principe de la généralisation de ce mode de financement a été abandonné.

Les Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) :

Depuis le 1er janvier 2009, toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources peut bénéficier d'une MASP qui comporte une aide à la gestion des prestations sociales et un accompagnement social individualisé. Cette mesure prend la forme d'un contrat conclu entre l'intéressé et le Département et repose sur des engagements réciproques. En Seine et Marne, il a été décidé que les MASP sans gestion des prestations sociales seraient mises en œuvre par les services des Maisons Départementales des Solidarités, sauf en cas de protocoles locaux qui confieraient cette mesure à d'autres partenaires institutionnels (Centres Communaux d'Action Sociale, Services d'Accompagnement à la Vie Sociale...), et d'autre part, que les MASP avec gestion des prestations sociales seraient mises en place par 3 associations gestionnaires (Tutélia, ATSM, UDAF 77) ayant conclu chacune, à cet effet, une convention avec le Département.

En 2010, le nombre de demandes de MASP avec gestion des prestations sociales est de 100 avec une montée en charge sur la fin d'année. L'année a été marquée par la réalisation d'un guide concernant la protection des majeurs vulnérables à l'usage des professionnels des MDS. La parution est prévue début 2011.

Les Services d'aide et d'accompagnement à domicile :

Dans le cadre d'une politique départementale volontariste constante, et dans la continuité de la mise en œuvre de la délibération de l'assemblée départementale n°4/15 du 20 novembre 2009, le Département soutient le développement et la modernisation des services d'aide et d'accompagnement autorisés dont la gestion est assurée par une structure associative ou un centre communal d'action sociale. A cet effet, une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) a été négociée avec les SAAD autorisés par le Président du Conseil général, qui prévoit pour chacun d'eux des objectifs stratégiques visant à :

- 1) La maîtrise du coût de revient horaire à travers la maîtrise des coûts d'exploitation courante,
- 2) l'équilibre financier, réalisé entre les charges de fonctionnement et les ressources mobilisables, notamment les financements des prestations,
- 3) la modernisation de la gestion,
- 4) l'engagement d'une démarche qualité
- 5 - le renforcement des compétences en matière de gestion financière et la mise en place d'indicateurs de gestion,
- 6 - la modernisation de la gestion du personnel et la professionnalisation des intervenants
- 7 - la mutualisation des moyens entre les services
- 8 - le travail en réseau.

24 services d'aide et d'accompagnement à domicile autorisés sur les 25 recensés par le Président du Conseil Général se sont inscrits au cours de l'année 2010 dans cette logique conventionnelle et les CPOM qui en résultent ont été soumis à l'approbation de l'assemblée départementale.

L'audit PCH :

Un audit sur la chaîne de traitement de la PCH depuis la demande de l'utilisateur jusqu'à la mise en paiement de la prestation a été mené par la Direction du contrôle de gestion et de l'audit externe à partir d'avril 2010. Les personnels de la MDPH, de la DSI et de la DPAAH, principalement le service des prestations et le service gestion ont été interrogés par les auditeurs. Les conclusions de l'audit ainsi que les préconisations d'adaptation des processus internes à la MDPH et à la DPAAH ont été validées par le COPIL stratégique en octobre 2010 rassemblant des élus et des membres du cabinet du Président ainsi que de la Direction générale. Elles débouchent sur un plan de 43 actions à mettre en œuvre sur l'année 2011.

La migration sur Perceval Web

La migration de la version client-serveur du logiciel de gestion des prestations Perceval, vers la version web a eu lieu au mois de novembre 2010. Cette opération a nécessité en amont une remise à plat de tous les process, la formation des agents et une période de tests importante.

L'expérimentation de la numérisation via ELISE des dossiers de demandes d'APA à domicile

Depuis le mois de juin 2010, la DPAAH a été identifiée comme pilote dans la mise en place du logiciel de gestion du courrier ELISE sur l'ensemble du courrier de la direction et sur les dossiers de demandes de la prestation APA à domicile. Compte-tenu de la taille des dossiers de demande et du nombre de pièces concernées, le logiciel courrier ELISE s'est avéré inadapté aux besoins du Service des prestations et a fortement augmenté le temps nécessaire au traitement d'un dossier, augmentant mécaniquement le nombre de dossiers à traiter par agent. L'expérimentation a été interrompue, dans sa forme première, le 7 février 2011.

DIRECTION TERRITORIALE DES SOLIDARITES (DTS)

La direction est chargée de :

- **Piloter et animer** les 14 maisons départementales des solidarités, lieux déconcentrés d'accueil des usagers et d'offre de services sociaux et médico-sociaux.
- **Coordonner** la mise en œuvre des dispositifs départementaux sur les territoires
- **D'encadrer hiérarchiquement et manager** les 14 directeurs des MDS.
- **Participer au soutien et au management des équipes des MDS.**
- **Proposer la répartition des moyens humains et matériels des MDS.**
- **Veiller à l'équité** de traitement des usagers entre les territoires

Effectif de la direction :

- Au siège : 8 agents
- Personnel en mission temporaire : 8 agents (1 agent en CLD depuis 2006 et 1 poste vacant de puéricultrice pendant 11 mois et le poste de chef de service en mission temporaire pourvu depuis 8 mois après une vacance de près de 2 ans)
- Dans les MDS : + de 1 088 agents

Budget primitif de la direction en 2010 : 262 700 €

Budget réalisé de la direction en 2010 : 196 000 €

Chiffres clés de l'activité 2010 à la Direction

Nombre d'enfants accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance : 3 027 (accueils financés)

Nombre d'aides financières accordées dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance : 10 998 familles aidées

Nombre d'usagers reçus dans les MDS : environ 220 000 personnes

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 de la Direction

La réorganisation de la direction territoriale des solidarités en créant 3 postes de Délégués Territoriaux (issus de la transformation de postes existants) conduite en 2008 a permis de mettre en place un accompagnement de l'encadrement intermédiaire des 14 maisons départementales des solidarités.

Leur action en 2010 a été consacrée :

- à poursuivre l'action en direction des MDS en assurant l'animation de la mise en œuvre des tableaux de bord des différentes catégories de chefs de service de MDS, en réalisant des temps de mutualisation inter-MDS et en accompagnant les directeurs de MDS lors de l'élaboration des diagnostics territoriaux.
- à développer une collaboration plus étroite avec les directions missions. Des sollicitations ont été réalisées, (direction de l'enfance tout particulièrement).

La 1^{ère} étape de l'informatisation du dossier unique de l'utilisateur (IAMS) a été suivie de la réalisation d'un cahier des charges en vue de créer le module pour le service de la santé et de la petite enfance et le portail de l'accès unique au dossier de l'utilisateur. Ce dossier devrait aboutir pour le début de l'année 2012.

Les travaux entrepris sur la place de l'utilisateur se poursuivent par la mise en place de leur participation en Equipe Pluridisciplinaire (EP) pour la représentation des bénéficiaires du RSA et en cours, pour la participation en CLA pour le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).

La réalisation du baromètre accueil des usagers et du référentiel de l'accueil à l'usage des MDS (diffusion en 2011) pérenniseront les travaux entrepris autour de la qualité de l'accueil des usagers dans les MDS,.

Parallèlement, le poste de conseiller pédagogique, rattaché à la DTS continue le développement de supports pédagogiques pour les professionnels des MDS. Des groupes de travail se sont constitués, durant l'année 2010, ayant pour objectif l'élaboration et la construction de nouveaux supports pédagogiques. Les thèmes retenus sont les économies d'énergie, l'aide à la gestion du budget, l'autonomie des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ; mais aussi, la possibilité de communiquer sur la santé des enfants avec des personnes de nationalité étrangère maîtrisant peu ou pas la langue française, à partir de pictogrammes. Ces différents documents devraient être terminés courant 2011 et leurs mutualisations devraient être effectives ensuite.

Pour compléter le schéma d'organisation du service social départemental (2008-2012) des travaux ont été entrepris pour réaliser le **Projet départemental du service social**.

Il s'agit d'élaborer un document structurant de la politique départementale du service social afin de fixer les orientations stratégiques en la matière.

Ses objectifs sont de :

- Donner du sens à l'action du service social et un cadre de référence
- Harmoniser et organiser l'ensemble des commandes des directions missions dans ce domaine.

Cette 1^{ère} phase a été achevée en 2010.

Elle sera poursuivie par la rédaction du document au cours du 1^{er} semestre 2011.

Dans les 14 Maisons Départementales des Solidarités

1) La réalisation d'un diagnostic territorial

Les 14 MDS ont réalisé, au 1^{er} semestre 2010, un diagnostic territorial qui a permis de :

- mettre en relief les caractéristiques et spécificités de chacun des territoires,
- identifier les besoins des usagers sur le territoire en matière d'offre sociale et médico-sociale,
- faire le point sur les partenariats existants ou en perspective.

La présentation des diagnostics territoriaux a été réalisée pour les 14 MDS à l'ensemble des partenaires du territoire.

Cette démarche a été complétée par l'appropriation par les équipes de direction des MDS des différents documents structurants fixant les différentes orientations départementales (bleus, PAP, PDILE, projet de direction de la DSPE, plan d'action, schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, schéma des personnes handicapées et les travaux en cours sur le projet du service social), et devra aboutir en 2011 à l'élaboration d'un projet territorial de MDS associant la majorité des acteurs des territoires (partenaires et agents des MDS).

2) Actions collectives nouvelles mises en place en 2010

Prévention

A la MDS de Lagny-sur-marne, l'action collective « un partenariat dynamique au service de la population » a organisé un forum à destination des partenaires locaux et des agents de la MDS. Ce forum a permis d'offrir aux participants une connaissance précise de l'offre du partenariat local en matière de prévention médico-sociale à l'échelon local en vue d'améliorer les collaborations partenariales.

L'action collective « accompagnement à l'autonomie des jeunes confiés à l'ASE » de la MDS de Montereau organise des ateliers d'écriture permettant d'aider les jeunes à verbaliser leurs attentes et à prendre confiance en eux favorisant ainsi leur prise d'autonomie.

Le forum prévention réalisé par la MDS de Provins auprès de collégiens des établissements de l'ensemble du territoire a été l'occasion de sensibiliser les adolescents sur les risques, les addictions et le respect de chacun.

Insertion

L'action collective « sur les économies d'énergie » de la MDS de Noisiel a sensibilisé les familles sur ce thème par l'intermédiaire d'une exposition et d'une animation ponctuelle. Des conseils ont été donnés pour réaliser des économies d'énergie afin d'aboutir à la réduction du montant des factures, du lien social a été créé et les familles et les professionnels ont été sensibilisés à la démarche de développement durable.

Grâce à l'action collective « papiers malins » de la MDS de Chelles les familles participantes ont pu s'approprier une méthode de classement pour les papiers administratifs, réaliser des outils méthodologiques de classement et de gestion et acquérir une autonomie pour les démarches administratives

A la MDS de Coulommiers l'organisation d'ateliers cuisine sur les 4 cantons du territoire de la MDS visait à informer et à sensibiliser sur l'équilibre alimentaire, à créer un moment de convivialité, à échanger des savoirs et des compétences et à sensibiliser les rapports qualité/prix.

Le « rallye emploi de la MDS de Tournan-en-brie destiné à un groupe d'usagers inscrits dans le champ de l'insertion professionnelle a permis de diminuer le sentiment d'isolement dans la recherche d'emploi, de limiter la « baisse d'énergie » liée au découragement, de développer le réseau professionnel et de dynamiser la recherche d'emploi.

Soutien à la parentalité

Un forum d'information sur les dispositifs d'accès aux loisirs et aux vacances accessibles sur le territoire de la MDS de Fontainebleau a aidé à diffuser au plus grand nombre, les informations nécessaires et utiles pour l'organisation des loisirs et des vacances et à mettre en lien les familles et les organismes opérant dans ce secteur d'activité.

3) Actions en direction des partenaires et des professionnels réalisées en 2010

La journée de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et les répercussions sur les enfants témoins initiée par la MDS de Noisiel a permis aux participants d'être informés, de mieux connaître les partenaires spécialisés dans ce domaine, de repérer les personnes ressources et de faire réfléchir sur les actions qui pourraient être mises en place en direction du public concerné.

En 2010, une action autour de la prévention et de la protection de l'enfance initiée par les MDS de Noisiel et de Roissy a réuni tous les partenaires et professionnels des 2 MDS concernées sur deux demi journées (une pour chaque territoire). Ces rencontres se sont poursuivies par différents ateliers à thèmes auxquels les participants se sont inscrits de façon majoritaire.

L'originalité de cette action réside dans le fait, qu'il s'agit :

- de la 1^{ère} action inter-MDS faite conjointement (préparation et réalisation),
- avec une participation des professionnels de façon indifférenciée sur l'une ou l'autre des MDS,
- et une intervention de la direction de l'Enfance par la Mission de Prévention et de Protection en soutien à l'ensemble de l'action

CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI (CRA)

Le Centre de Ressources et d'Appui (CRA) apporte un soutien aux Directions-mission et aux Maisons départementales des solidarités de la DGA-Solidarité, en liaison avec des Directions fonctionnelles du Département (DRH, DAJP, DABC, DMG..etc.). A ce titre, plusieurs de ses services ont contribué à l'analyse des services et des missions déconcentrés menée par le cabinet Duranton en 2010 dont les résultats impactent à terme de façon différenciée l'organisation de 3 services et de la Mission immobilier.

Le CRA assure notamment, la mise en œuvre des moyens matériels et humains, une veille juridique, ainsi que l'accompagnement de projets et la conduite d'études et d'expertises.

43 agents contribuent à ces missions avec un budget 2010 en fonctionnement de 2 053 455 € (1 927 951 € de réalisé soit 93,89 %) et en investissement de 36 000 € (31 454 € de réalisé soit 87,37 %).

Au quotidien, cette direction a structuré, organisé et coordonné différents chantiers, dossiers et travaux transversaux pour la DGA-S. Citons à titre d'exemple la coordination interne de projets départementaux ambitieux d'informatisation, comme celle du courrier et de la signature électronique, mais aussi l'élaboration de protocoles départementaux de partenariat liés à la mise en œuvre du schéma d'orientation du SSD, la contribution au projet de l'association RESO77, toutes actions qui viennent renforcer et soutenir l'efficacité de l'action sociale Départementale.

Quelques actions et chiffres concernant plus particulièrement les services :

▪ **Le Service métiers et compétences (SMC)**

L'activité de ce service se structure sur deux axes principaux : recrutement et formation.

Le SMC a traité plus de 500 candidatures spontanées et finalisé 55 recrutements sur les métiers sociaux et médico-sociaux ainsi que 14 contrats.

Il a géré le suivi administratif et la mise en stage de 227 stagiaires (étudiants) dans les différents services, dont 90 % sur les MDS.

Il a, dans le cadre du plan de formation 2010, géré 1036 demandes de formation pour 2542 départs, soit 4280 jours de formation sur un effectif de 1435 agents.

Il a aussi géré la formation des assistants familiaux employés par le Département soit 302 départs, 125 en formation initiale, 45 en formation continue et 132 en colloques.

Il a assuré aussi une fonction de veille sur les questions RH et le suivi des effectifs pour la DGA-S.

Deux faits marquants sur l'année, un travail important d'articulation a été conduit avec la DRH, en lien avec les résultats de l'audit Duranton, confirmant la déconcentration de ces missions supports ; la prise en compte des procédures de marchés publics dans la charge de travail afin de conserver une réactivité dans la mise en œuvre des actions de formation.

- **Le Service administration générale**

Ce service, composé de deux bureaux, doit faire face depuis 2 ans à des redéploiements de moyens dus notamment à des transferts de mission repris par d'autres directions du Département. Par ailleurs, deux postes (cadre A et cadre B) ont été proposés au redéploiement en 2010. La mise en œuvre des résultats de l'audit Duranton va poursuivre ce phénomène de transfert de missions supports.

Le bureau des finances communes (BFC) gère le budget du Centre de Ressources et d'Appui et celui de la Direction de la santé et de la petite enfance. La gestion de ces deux budgets a généré 6093 liquidations en fonctionnement, 93 en investissement et 788 titres de recettes. Deux éléments à retenir : le départ de la « cellule Bordereaux » à la Direction des Finances en février 2010 (3 agents), et la participation au groupe « Règlement Budgétaire et Financier » suite à l'étude Duranton, auquel contribue le chef du BFC en qualité d'expert DGA-S.

Le bureau logistique gère l'accueil, le gardiennage, la maintenance, le courrier et la reprographie sur le bâtiment de la DGA-S, et apporte aussi un appui en matière de maintenance sur les MDS (travaux, livraisons de documents, petits déménagements..etc.). Une collaboration étroite avec la DABC a permis le bon déroulement des travaux et des interventions des entreprises sur le site rue St Louis.

Dans le cadre de la dématérialisation du courrier, la cellule courrier (1 agent) a rejoint en novembre l'équipe de la plate forme courrier à Vaux le Pénil. La mise en œuvre des orientations de l'audit Duranton (qui préconise une mutualisation des activités : reprographie, accueil et maintenance) fragilise particulièrement le bureau logistique dans cette période intermédiaire.

- **Mission immobilier**

Cette mission a poursuivi son travail sur la sécurité des bâtiments DGA-S en obtenant progressivement le classement ERP de sites de proximité qui reçoivent du public et l'actualisation de conventions relatives à plus de 150 lieux de proximité, avec une priorité pour les sites où s'exercent des consultations de PMI.

Elle a participé à l'analyse des besoins liés aux nouvelles implantations : finalisation du projet de construction de la MDS de Roissy, prospection de terrain sur Coulommiers et Mitry-Mory, appui auprès de l'EPA Alizé pour la recherche, l'acquisition, l'aménagement de trois pavillons sur Provins et appui auprès de la MDPH pour son extension. Elle a élaboré la méthodologie pour bâtir un document sur la stratégie d'implantation des lieux de proximité pour les MDS. L'absence du chargé de mission sur plusieurs mois et son départ sur le quatrième trimestre 2010 a ralenti considérablement l'activité de la mission. Suite aux résultats de l'audit Duranton, les fonctions de prospection immobilière et de gestion des conventions sont transférées à la DAJP.

- **Service veille analyse et documentation juridique**

Ce service, bien repéré au sein de la DGA-S, a apporté 620 soutiens et conseils juridiques en interne, aidé à la consultation de 18 dossiers administratifs, poursuivi sa participation ou l'animation de 12 groupes de travail (comme la procédure d'appel à projet et autorisation des

ESSMS, l'enquête administrative...) et a maintenu sa participation aux CCPD et commissions de recours des assistants maternels et familiaux sur toute l'année.

Il a géré 13 nouveaux contentieux relatifs à l'action sociale devant le tribunal administratif, tous traités par le service, et contribué à l'élaboration de précontentieux auprès des directions mission.

Il a suivi 159 incidents dans le cadre de la protection fonctionnelle des professionnels de la DGA-Solidarité.

Il a préparé et animé 2 journées de formation juridique inscrites au plan de formation 2010 et plus de 14 journées d'interventions juridiques (formations des professionnels aux écrits dans le cadre des enquêtes d'agrément, formation auprès des assistants familiaux dans le cadre de la formation relative à leur statut, présentation de la protection fonctionnelle, accès aux documents administratifs, personnes vulnérables...).

Il a assuré par ailleurs la diffusion de la revue de presse "info hebdo" hebdomadaire spécialisée destinée à l'ensemble des agents de la DGA- Solidarité : 15 Info-Hebdo ont été publiés en 2010.

La charge de travail, et l'absence de juriste sur plusieurs mois, ont amené le service à établir des priorités dans ses activités, à différer des réponses en soutien juridique ou journée de formation, et à sursoir jusqu'au retour du chef de service pour l'élaboration d'un protocole de travail avec la DAJP, suite aux résultats de l'audit Duranton.

▪ **Service méthodes et pratiques**

Le départ, en mars 2010, d'une chargée de mission a engagé une modification des missions au sein du service. En effet, le Service Méthode et Pratiques s'est vu confier la mise en place de l'observatoire Départemental social et médico-social et il a généré le recrutement d'une démographe au cours du 4^{ième} trimestre.

Le bilan fait apparaître la prise en compte de 70 dossiers et commandes qui ont été menés sur 2010. Les commanditaires sont la direction du CRA et la DGA-S (52%), les directions de mission (26%) et la DTS et les MDS (22%).

A titre d'illustration des travaux menés au cours de l'année 2010 :

- La mise en place, aux côtés de la Direction de l'Enfance, d'un ambitieux programme de sensibilisation/formation sur le thème de l'évaluation des situations familiales en protection de l'enfance a concerné 675 travailleurs médico-sociaux.
- Plusieurs MDS ont été accompagnées méthodologiquement pour la mise en place d'évènements locaux (journées professionnelles, forums...).
- L'animation de l'action collective à travers le pilotage du comité technique, la gestion de la banque de projets a permis de développer les initiatives locales de cette forme d'intervention sociale.
- L'étude diagnostic sur le territoire de la MDS de Coulommiers a trouvé son prolongement dans la mise en place d'une action de formation-action pour l'ensemble des travailleurs médico-sociaux. Une journée de lancement ouverte aux partenaires locaux a réuni une centaine de professionnels.
- Sur le plan des outils référentiels, les travaux collectifs pour la réalisation d'un guide méthodologique sur le partage d'informations nominatives, d'un guide sur la protection

des personnes vulnérables, d'un recueil de bonnes pratiques pour anticiper et gérer les faits d'agressivité et de violence au sein des MDS... ont été poursuivis.

- L'accompagnement et l'évaluation des deux années d'expérimentation du Plan Expérimental de Prévention ont été menés à leur terme.
- La 5^{ème} édition du portrait social départemental a été publiée.
- L'animation de plusieurs groupes de travail autour des pratiques sociales, le pilotage de la référence départementale des sites qualifiants, la participation à des instances de réflexion et d'élaboration (Projet de territoire, Schéma de l'enfance, de l'adolescence et de la famille, Bien être au travail...) ont scandé l'activité du service.

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ENVIRONNEMENT, DES DÉPLACEMENTS
ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES
(DGAA)

PRESENTATION GENERALE

La DGA de l'environnement, des déplacements et de l'aménagement des territoires (DGAA) regroupe cinq directions composées de 742 personnes et représentant en 2010 un budget de près de 124 millions d'euros en investissement et 67 millions en fonctionnement.

En dépit d'un contexte financier contraint, les directions ont maintenu leurs efforts pour que l'action du Département en 2010 reste porteuse d'une dynamique en matière d'aménagement du territoire.

La poursuite du développement du Haut Débit, la mobilisation en faveur des transports, la réalisation d'un plan climat, le pari de la compétitivité des territoires en sont les principales illustrations. Par ailleurs, l'amélioration et la sécurisation du maillage routier, la garantie d'équipements scolaires de qualité et le maintien des partenariats avec les communes et intercommunalités sont restées des priorités.

Enfin 2010 fut marquée par l'élaboration d'un projet de territoire dans lequel se sont inscrites naturellement les actions portées par la DGAA.

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES BATIMENTS
ET DES COLLEGES (DABC)**

La Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges, composée de 69 agents et 12 Adjointes Techniques Territoriales des Etablissements Supérieurs (ATTEE), est rattachée à la Direction Générale Ajointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire. Elle a pour rôle de piloter la construction, l'extension, la réhabilitation et l'entretien du patrimoine immobilier départemental.

Son budget total en crédits de paiement s'est élevé, pour l'exercice 2010, à **78 817 254 €** en investissement dont 93 % pour les collèges et 7 % pour les bâtiments hors collèges (2 % pour les gendarmeries, 2 % pour les bâtiments des services sociaux, 1 % pour les bâtiments des la Direction Principale des Routes et 2 % pour les autres bâtiments).

Ainsi ont été consacrés :

- ✓ 73 439 114 € aux collèges dont 59 201 647 € au titre des constructions, extensions et réhabilitations et 14 237 467 € pour des travaux divers de maintenance et d'amélioration du patrimoine (99 % réalisés)
- ✓ 5 378 140 € aux bâtiments hors collèges (1 470 790 € aux gendarmeries, 1 545 483 € aux bâtiments des services sociaux, 681 260 € aux bâtiments de la DPR, 1 680 607 € aux autres bâtiments départementaux) (100 % réalisés)

Le total des crédits de fonctionnement a représenté **7 402 210 €** dont 5 515 760 € pour les collèges (90 % réalisés et 1 886 450 pour les bâtiments hors collèges (74 % réalisés (45 000 € pour les gendarmeries, 1 190 200 € pour les bâtiments des services départementaux et 651 250 € pour les autres bâtiments départementaux).

Principales opérations en 2010

Pour les collèges :

- Livrés en 2010 :
 - ✓ Réhabilitation du collège « Camille Saint-Saëns » à LIZY-SUR-OURCQ
 - ✓ Réhabilitation du collège « Paul Eluard » à MONTEREAU-FAULT-YONNE
 - ✓ Extension/Réhabilitation du collège « Gérard Philipe » à VILLEPARISIS
 - ✓ Extension de la demi-pension du collège « Mon Plaisir » à CRECY-LA-CHAPELLE
 - ✓ Extension de la préfiguration du collège « Jacqueline de Romilly » à MAGNY-LE-HONGRE
- En travaux :
 - ✓ Reconstruction du collège « Parc Frot » à MEAUX
 - ✓ Extension/ Réhabilitation du collège « André Malraux » à MONTEREAU-FAULT-YONNE

- ✓ Réhabilitation de la SEGPA et du collège « Paul Langevin » à MITRY-MORY
- En programmation :
 - ✓ Reconstruction du collège « Arche Guédon » à TORCY
 - ✓ Extension/ Réhabilitation du collège « Lucien Cézard » à FONTAINEBLEAU
 - ✓ Reconstruction du collège « La Mare aux Champs » à VAUX LE PÉNIL
 - ✓ Construction modulaire au collège « Jean Campin » à LA FERTE-GAUCHER
- En étude :
 - ✓ Extension/ réhabilitation du collège « Parc des Tourelles » à CLAYE SOUILLY
 - ✓ Construction du collège de VULAINES SUR SEINE
 - ✓ Réhabilitation du collège et de la SEGPA du collège « Jean-Baptiste Vermay » à TOURNAN EN BRIE
 - ✓ Reconstruction du collège « La Maillière » à LOGNES
 - ✓ Reconstruction du collège « Jean Jaurès » à BROU SUR CHANTEREINE
 - ✓ Réhabilitation de la demi-pension et de la SEGPA du collège « Henri Wallon » à SAVIGNY LE TEMPLE
 - ✓ Extension/ Réhabilitation du collège « Léonard de Vinci » à SAINT THIBAULT DES VIGNES
 - ✓ Réhabilitation de la demi-pension du collège « Le Moulin à Vent » à THORIGNY SUR MARNE
 - ✓ Les réhabilitations des SEGPA des collèges « La Vallée » à AVON, « F. Gregh » à CHAMPAGNE SUR SEINE, « Les Glacis » à LA FERTE SOUS JOUARRE, « Jules Verne » à PROVINS, « Anceau de Garlande » à ROISSY EN BRIE.
 - ✓ Construction du collège « Jacqueline de Romilly » à MAGNY-LE-HONGRE
 - ✓ Réhabilitation de la demi-pension du collège « Jean de la Fontaine » au MÉE SUR SEINE
 - ✓ Construction du collège de SAINT GERMAIN SUR MORIN
- A venir :
 - ✓ Construction du collège de MONTEVRAIN
 - ✓

Pour les bâtiments hors collèges :

- En travaux
 - ✓ Construction de la gendarmerie de DONNEMARIE-DONTILLY
- En étude
 - ✓ Reconstruction de la Maison départementale des solidarités de ROISSY-EN-BRIE
 - ✓ Reconstruction du Centre d'Exploitation de LA FERTE-GAUCHER (bâtiment DPR)

Les manifestations 2010

- ✓ Inauguration du collège « Camille Saint-Saëns » à LIZY-SUR-OURCQ
- ✓ Inauguration de la demi-pension du collège « Mon Plaisir » à CRECY-LA-CHAPELLE
- ✓ Inauguration du collège « Paul Eluard » à MONTEREAU-FAULT-YONNE
- ✓ Inauguration du collège « Gérard Philipe » à VILLEPARISIS

Actions nouvelles mises en place et faits marquants en 2010 :

➤ Programmation pluriannuelle des travaux de maintenance

Il s'agit de l'ensemble des actions anticipées visant à répondre à l'évolution de l'état et des fonctions d'un bien ainsi qu'aux obligations réglementaires s'y appliquant. Une expérimentation sur 8 collèges avait été initiée en 2009 afin de lister les travaux nécessaires sur une période de 5 ans, de les chiffrer, de les prioriser. Les 8 collèges ont été visités en 2010 ; un bilan sera établi au cours du 2nd trimestre 2011.

➤ Projet collège du 21^{ème} Siècle

- Poursuite du déploiement du programme TICE (travaux d'adduction des collèges)
- Amélioration de la gestion des espaces verts des sites départementaux : l'ensemble des marchés d'espaces verts intègre le zéro phyto
- Optimisation des surfaces des collèges
- HQE : plusieurs opérations font l'objet d'une certification

➤ Etude comparative des coûts de construction d'un collège neuf.

L'étude comparative des coûts de construction menée en 2009 avait pour objectif d'évaluer notre programme technique et fonctionnel et d'améliorer la maîtrise de nos coûts de construction.

Cette étude a permis de définir des pistes d'amélioration. Deux indicateurs ont été retenus : l'un concernant la compacité, l'autre les développés de façade. Ils ont été introduits dans le programme de reconstruction du collège de l'Arche Guédon à Torcy.

➤ Projet HQE exploitation

Afin de réagir aux problématiques environnementales, il s'agit d'intégrer la HQE à l'ensemble des activités de la DABC. Un groupe de travail a donc été mis en place faisant intervenir l'ensemble des services de la Direction afin de réfléchir sur les moyens d'étendre la HQE à l'ensemble des actions d'exploitation : plans d'actions à mettre en place, outils à développer pour permettre d'atteindre ces objectifs.

➤ Interbat

En 2010, Interbat qui concernait initialement uniquement les collèges a été ouvert aux bâtiments départementaux. Il s'agit d'un tableau de bord unique permettant de gérer toutes les demandes de travaux dans les collèges et les bâtiments afin de mieux suivre les demandes et les interventions.

Quelques chiffres

En 2010, la Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges a émis 5967 lettres ou bons de commande. Par ailleurs, 51 marchés ont été notifiés.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (DADT)

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

- Aménagement du territoire,
- Développement local,
- Urbanisme,
- Développement économique et emploi,
- Politiques contractuelles,
- Aménagement numérique.

Effectif de la Direction : 27 agents

Budget primitif :

25 937 977 € et après DM2 : 24 922 262 €

Budget réalisé : 19 117 110 €

Faits marquants en 2010 et contexte de travail de la direction :

Réorganisée lors du CTP du 8 juin 2010, la D.A.D.T. est désormais composée de trois services, d'une directrice de projet « Roissy/Villaroche » et d'un chargé de mission « Marne-la-Vallée/Disney ».

Chiffres-clés de l'activité 2010 de la direction :

50 => le nombre d'aides économiques attribuées aux entreprises, laboratoires et collectivités en 2010 pour un montant de 2,63 M€,

44 => le nombre de contrats communaux et intercommunaux adoptés ou candidatures retenues à un contrat départemental en 2010, soit un engagement départemental respectivement de 8,88 M€ et 4,7 M€,

174 => le nombre de documents d'urbanisme traités,

25 000 => le nombre d'habitants concernés par le développement d'infrastructures pour l'Internet à haut débit en zones rurales, soit 15 projets financés par les fonds européens FEADER pour une dépense départementale de 3,35 M€.

- En 5 à 10 lignes **maximum** : l'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 de la Direction

1) Soutien au développement local

Pôle de Roissy :

Au cours de l'année 2010, le Conseil général a fédéré les partenaires autour d'une réflexion visant à définir des orientations stratégiques partagées avec les collectivités seine-et-marnaises pour s'inscrire dans le développement du pôle d'intérêt national et régional de Roissy. Conciliant les besoins des Seine-et-Marnais et ceux du développement international de la région, cette démarche a conduit à l'adoption d'un document stratégique de développement du territoire adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 24 septembre 2010.

En parallèle, le Département participe aux différentes réflexions engagées par l'Etat au travers de groupes de travail mis en place à la suite de la mission Dermagne pour un développement durable de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, ainsi qu'au travers de l'étude en cours d'un schéma d'aménagement du grand territoire de Roissy. Cette participation départementale active se poursuivra en 2011 dans la perspective de la mise en place de contrats de développement territorial prévus par l'Etat et de l'extension de l'EPA Plaine de France à la Seine-et-Marne. Enfin, le Conseil général s'est fortement impliqué pour la mise en place d'un GP3 sur le secteur de Roissy Seine-et-Marne.

Pôle de Villaroche :

Afin de valoriser le site de Villaroche et promouvoir un projet de développement favorisant la filière aéronautique et d'activités technologiques, le Département souhaite initier avec ses partenaires du Sympav un projet de développement de la plateforme aérodrome dans la perspective d'un parc industriel et technologique structurant pour le territoire. A ce titre, une étude de positionnement stratégique est actuellement en cours et sera finalisée en 2011 en vue de la mise en œuvre d'orientations et d'un plan d'actions de développement de ce pôle.

Pôle de Marne-la-Vallée/Disney :

La signature de l'avenant n°8 de la convention « Disney » relançant le développement du secteur IV à un niveau égal au projet de 1987 a été effective en 2010. L'année 2011 sera consacrée à la mise en œuvre de l'avenant au travers d'un programme détaillé (phase 4).

En juin 2010, le Département s'est engagé à contribuer aux coûts engagés par l'EPA France pour la réalisation de travaux secondaires nécessaires à la réalisation de la Phase I du projet « Villages Nature », future destination touristique axée sur un nouveau concept du tourisme durable en concertation avec les pouvoirs publics et les promoteurs du projet (Disney et Pierre&Vacances).

En 2010, la DADT a accompagné la réflexion pour un projet de cluster sur la Cité Descartes.

Observatoire départemental :

Le recrutement du chargé de mission, fin 2010 permettra de finaliser la structuration de l'observatoire départemental initié en 2008.

Politiques contractuelles :**Contrats ruraux :**

Au 31 décembre 2010, **154** contrats ruraux signés (dont 8 intercommunaux) sont en cours de réalisation et représentent **17 759 533,25 €** de crédits alloués.

Parmi ces contrats, 20 dont 7 intercommunaux comportent des opérations à vocation scolaire.

Contrats régionaux :

En 2010, le Département a signé **3** contrats régionaux (Servon, Jouarre et Fontenay Trésigny), pour un montant de **1 374 870,35 €**. Par ailleurs, **8** contrats sont en cours d'instruction (**2 956 002,72 €**) dont 3 ont été adoptés en séance du 17 décembre 2010, et **16** contrats sont en cours de réalisation (**3 673 495,15 €**)

Contrats CONT.A.C.T. :

Les contrats des communes de Villenoy et d'Ecuelles ont été signés en 2010. 765 000 € sont consacrés à ces projets. A ce montant, il faut ajouter 9 225 000€ correspondant aux enveloppes des 21 autres CONT.A.C.T. en cours, et 1 414 500 € pour les 3 contrats soldés au cours de l'année.

Contrats C.A.D.U.C.E. :

Actuellement, **10** contrats sont en cours de réalisation, représentant **17 277 275,86 €**

Contrats C.L.A.I.R. :

Le contrat CLAIR du Val de Loing a été signé en 2010 pour un engagement départemental de 3 845 200 €.

Cinq contrats sont à l'étude : Cœur de Brie (secteur de la Ferté-Gaucher), Vallées et Châteaux (région du Châtelet-en-Brie), Communes du Bocage (autour de Voulx), Deux Fleuves (autour de Montereau) et Brie des Morin (autour de Rebais). Le bassin de vie de Fontainebleau a abandonné son projet.

Aucun contrat n'a été soldé en 2010. Les 7 contrats C.L.A.I.R. en cours de réalisation représentent un montant de **18 347 484,52 €** au total.

Contrats C3D :

Les C3D de Villeparisis, Sénart, Orée de la Brie, Marne et Gondoire, Marne-et-Chantereine, Melun/Val de Seine, Val Maubuée et Pays de Meaux sont en cours, pour un montant total de **44 884 361 €**.

Le contrat de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq a été signé le 15 décembre 2010 pour un montant de 1 337 600 €.

Trois C3D sont en cours d'élaboration pour Bassée - Montois, Pays Créçois et Pays Provinois-Gerbe, et pourraient être signés courant 2011.

Refonte des dispositifs :

L'année 2010 a vu la mise en œuvre des premiers contrats intégrant les éco-conditionnalités, ainsi que la réalisation du guide de l'éco-conditionnalité seine-et-marnaise, diffusé à chaque commune et intercommunalité du Département.

Politique PNR :

La DADT a proposé en 2010 une politique d'accompagnement et de soutien au PNR qui combine une politique directe au budget de fonctionnement du Parc et une aide à l'accompagnement des projets d'investissement via les politiques contractuelles.

Le PNR de la Brie et des deux Morins :

La Région a décidé d'étudier la faisabilité d'un Parc Naturel Régional sur le secteur Nord-Est du Département, concernant 132 communes et 176 000 habitants. L'étude diagnostic menée par l'IAURIF a été présentée en réunion plénière le 2 décembre 2010. Un travail de concertation avec les élus va se poursuivre en 2011, avec la mise en place de réunions dans chaque canton.

CPRD :

L'année 2010 va s'engager un travail de réalisation d'un premier bilan précis de l'état d'avancement des actions et de leur inscription budgétaire. Ce travail va aboutir en 2011, avec l'élaboration d'un avenant au contrat et la mise en place d'outils de suivi annuel.

GP3 :

En 2010, le Département a été sollicité dans le cadre de l'élaboration du diagnostic et du projet de territoire de Sénart – Val de Seine. La convention devrait être validée à la fin de l'année 2011.

Collège 21^{ème} siècle :

En 2010, trois réunions de travail et un comité de pilotage ont été organisés. Le guide méthodologique a été finalisé. L'objectif est de faire valider la démarche par l'assemblée départementale en avril 2011.

Urbanisme :

En 2010, 174 documents d'urbanisme ont été traités à différentes phases de la procédure :

- 84 dossiers sur l'élaboration ou la révision de PLU,
- 52 dossiers pour des révisions simplifiées ou modifications de PLU,
- 13 dossiers de schémas de cohérence territoriale (SCOT),
- 25 avis émis pour les commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC).

De plus, un certain nombre de dossiers appelant la participation du service (réunions, comités de pilotage, rédaction de notes et d'avis, délibération de l'Assemblée départementale) ont été traités. Cela concerne notamment la rénovation urbaine du quartier de l'Arche-Guédon et la reconstruction du collège éponyme à Torcy (jury de concours), la modification des limites communales de Nandy et de Seine-Port (délibération du CG), et la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent (comités de pilotage et avis du Département).

Agenda 21 :

L'action n°3 « élaborer des chartes de durabilités pour les zones d'activités du département » du premier programme d'action de l'Agenda 21 départemental est reprise par le plan climat énergie départemental (second programme d'action de l'Agenda 21) adopté le 24 septembre 2010. Elle constitue désormais l'action n°5.3.1 « soutenir le développement durable des zones d'activités » (cfer : constitution d'un atlas des ZAE).

Le premier comité de pilotage s'est réuni le 21 mai 2010. A cette occasion, il a été mis en évidence que préalablement à la réflexion sur un référentiel de zones d'activités durables, il était nécessaire de dresser un état des lieux de l'existant dans le département. Ce travail doit aboutir à la fin du 1^{er} semestre 2011 sur un atlas des zones d'activités de Seine-et-Marne.

L'action n°4 « diffuser les méthodes de construction durable et d'écoquartiers » du premier programme d'action de l'Agenda 21 départemental est reprise par le plan climat énergie départemental (second programme d'action de l'Agenda 21) adopté le 24 septembre 2010. Elle constitue désormais l'action n°5.3.2 « soutenir le développement de quartiers durables ».

Le 7 mai 2010 s'est réuni le premier comité de pilotage, au cours duquel les orientations ont été fixées : travail centré sur les petites communes et rédaction d'un guide méthodologique des pratiques rencontrées. Le premier comité technique s'est réuni le 5 octobre 2010 et a entamé la réflexion sur ces sujets. Le travail continue sur 2011.

2) Développement économique et emploi

Le contexte de crise économique et la politique départementale en faveur du développement durable ont conduit le Département à adapter ces aides. Cela s'est traduit par l'abandon de certaines aides économiques et par la création de nouveaux dispositifs davantage axés sur le renforcement de l'attractivité économique du territoire, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la préservation et le développement de l'emploi.

En 2010, les actions majeures relevant du domaine « économique et emploi » conduites par la direction ont été :

Adoption de nouveaux dispositifs :

- Fonds attractivité : permet d'accompagner une collectivité, association, SEM ou une chambre consulaire dans un projet d'immobilier d'entreprise. Cette aide devrait permettre d'accroître le nombre d'entreprises s'implantant en Seine-et-Marne.
- E-Transformation⁷⁷ : le Département a fait le choix d'abonder ce fonds, aux côtés de la Région, afin d'accompagner les entreprises dans le développement de leurs usages numériques.
- Innovation partenariale : depuis 2005, le département participe au financement de projets de recherche et développement dans le cadre de 3 pôles de compétitivité auxquels il a adhéré, désormais avec ce nouveau dispositif, il peut accompagner d'autres projets inscrits dans d'autres pôles. Ainsi, de plus nombreuses PME seine et marnaises pourront être concernées et accroître leur compétitivité.

Contribution à la Stratégie Régionale du Développement Economique et de l'Innovation :

Le Département a participé activement aux travaux partenariaux menés par la Région et adopté en décembre 2010 une contribution qui s'appuie sur le Projet de territoire mettant en valeur certaines filières prioritaires (tourisme, éco activités, industrie, économie résidentielle et agriculture) et en prônant une démarche de développement durable. Cette stratégie doit fixer les lignes directrices de la politique de développement économique de la Région pour la période 2011-2014 afin de maintenir le rang et la compétitivité de l'Ile-de-France. Le Département entend jouer un rôle prédominant dans cette stratégie.

Participation aux Pactes régionaux pour le développement économique et l'emploi :

La participation départementale au Pacte pour le développement économique, l'emploi et la formation. Le Département participe à cette politique régionale en apportant sa contribution technique et ses dispositifs de droit commun (contrats de développement local, dispositifs d'insertion et aides économiques). L'intérêt de ce dispositif est de pouvoir mutualiser des dispositifs régionaux et départementaux au profit d'un territoire en construisant avec les collectivités un plan d'actions partagé. Les territoires concernés sont Sénart, Melun, Roissy et le Sud 77.

Constitution d'un Atlas des ZAE :

La DADT est en cours de constitution d'un recensement des ZAE de plus de 10 hectares afin de disposer d'un état quantitatif et plus qualitatif qui complétera le fichier des ZAE en projet et en cours de réactualisation (consultable via Sésame). En outre, le dispositif de requalification des ZAE pourra être révisé à l'appui de cet Atlas en lien avec la réflexion sur les zones d'activités durables.

Requalification des zones d'activités :

Depuis 2005, l'Assemblée départementale a adopté, au titre du dispositif d'aide à la requalification des ZAE, 3 projets (la ZI de Nangis, la ZI de Melun/Vaux-le-Pénil et la ZI d'Ozoir-la-Ferrière). La participation départementale pour ces trois zones s'élève à 2 591 120 €.

La candidature de la Communauté d'agglomération du pays de Meaux à ce dispositif a été retenue à la Séance du 24 septembre 2010. En outre, en 2010 le Service « aménagement et prospective » a accompagné les collectivités de Marne-et- Gondoire sur le projet de requalification des ZI de Lagny-sur-Marne et Saint-Thibault-des-Vignes ainsi que l'EPA Sénart sur le projet de Savigny-le-Temple.

Etude sur l'économie sociale et solidaire (ESS) :

En lien avec la DIH, la DADT mène une réflexion avec l'université de Marne la Vallée et l'Atelier sur ce que recouvre l'ESS en Seine-et-Marne et sur les potentialités offertes, en termes d'emplois et de création d'activités, de ce modèle économique. L'ESS est fondée sur le respect de l'environnement et sur des principes de gouvernance remettant l'humain au cœur des décisions. Cette étude devra aboutir à des propositions d'actions pour le Département en faveur de l'ESS et s'appuyant sur des projets économiques structurants et sur les filières agricoles et touristiques.

Etude relative au schéma départemental de la logistique :

Lancée fin 2010, l'étude a pour objet d'élaborer un schéma départemental de la logistique pour la Seine-et-Marne afin de proposer des actions pour maîtriser le développement de cette filière sur le Département et de favoriser les solutions alternatives de transport à la route. La maîtrise du développement de la logistique est un enjeu pour la Seine-et-Marne, d'autant plus que dans le cadre de son agenda 21, le Conseil général souhaite développer les transports alternatifs (fret fluvial et ferroviaire).

3) Aménagement numérique :

Extension du réseau départemental :

Le contrôle de la DSP s'est poursuivi, avec une année marquée par la poursuite de l'intégration des plans du réseau Sem@for77 dans le SI départemental. Sem@for77 a transmis un planning de mise à jour pour 2011 et le Département demandera à Sem@for77 des pénalités si le planning n'est pas respecté.

Le contrôle de la DSP a également porté sur les sites à raccorder (travail achevé, hors nouveaux sites à raccorder via l'avenant n°3) et sur les inéligibles dont le suivi a été modifié suite à l'avenant 4 du contrat de DSP afin d'améliorer la traçabilité du traitement de ces demandes et d'éviter toute contestation en cas d'application des pénalités. Aucune demande client n'a fait l'objet de pénalités en 2010.

La commercialisation du réseau a été accompagnée par le Département et Sem@for77. Après le raccordement des SDIS et le basculement du réseau du CG sur Sem@for77 via l'opérateur de services ADISTA les années précédentes, un des faits marquants de l'année 2010 a été la préparation de l'adduction des 125 collèges du département dont certains ont nécessité une l'extension du réseau (31 réalisés sur 43 prévus) et en effectuant l'adduction de 17 collèges en 2010.

Enfin, la plupart des hôpitaux seine-et-marnais se sont regroupés pour passer commande d'un lien Très Haut Débit. Tous les candidats à l'appel d'offre se sont basés sur le réseau Sém@for77 pour établir leur réponse.

Un quatrième et un cinquième avenants au contrat DSP ont été négociés avec Sem@for77 :

- le 4^{ème} portant principalement sur la modification de l'article concernant les pénalités pour les clients inéligibles, la modification du catalogue de services et des tarifs associés, la modification du planning du programme des extensions de l'avenant 3,
- le 5^{ème} concerne le projet pilote de Chevry Cossigny, portant sur la responsabilité de la conception, de la réalisation et du planning de déploiement du Réseau départemental de communications électroniques expérimental FTTH.

Appel à projet FEADER :

Dans le cadre du plan de relance économique et le soutien au développement dans les zones rurales, l'Etat a lancé fin 2009 un appel à projets sur le développement des infrastructures pour l'internet à haut débit dans les zones rurales qui bénéficient de fonds européens FEADER.

Le Département a déposé sa candidature le 22 janvier 2010 et a obtenu une subvention de 803 K€ pour la réalisation de ses projets ; le dossier du département comportait deux types de projets :

→ Les projets à l'initiative du Conseil général de Seine et Marne concernant des extensions du réseau optique, pour un montant de 1.067.000 euros (HT) :

* pour le collège de Crouy sur Ourcq, pour la sécurisation du raccordement de l'internet d'excellence de Sourduin, pour le raccordement du collège et du Lycée de Forges et pour le raccordement du relais WIMAX de Soisy Bouy,

→ Les projets à l'initiative de communes ou d'interco, portés par le Conseil général, pour un montant de 1.286.000 euros (HT) :

* construction de NRA ZO à Grez-sur-Loing, La Madeleine-sur-Loing, Esmans (desservant Esmans et Momachoux), Crouy-sur-Ourcq, May-en-Multien, Beautheuil, Chailly-en-Brie, Mauperthuis, Saints, Mouroux (desservant Mouroux et Pommeuse) et d'un NRA-MED à Maincy.

Appel à projet très haut débit Etat :

Suite à l'appel à projet lancé par l'Etat pour « permettre de contribuer à l'élaboration et la publication d'un recueil de bonnes pratiques permettant aux collectivités territoriales et aux opérateurs de disposer des informations nécessaires à la mise en place ou à l'affinement de projets de déploiement hors des zones très denses », le Département de Seine et Marne a proposé 3 dossiers pour des communes seine-et-marnaises ; celui de la Commune de Chevry-Cossigny a été retenu par le comité de sélection parmi les 7 communes françaises choisies pour l'expérimentation du FTTH. La réalisation de ce réseau devra être achevée à la fin du premier semestre 2011.

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique :

Le service Aménagement numérique a lancé une consultation pour la réalisation d'une étude stratégique et d'une étude de piquetage destinée à préparer la nouvelle politique d'aménagement numérique du Département, en coordination avec la Région et la CDC. La tranche ferme de l'étude de piquetage a été achevée en décembre 2009. Ces études ont permis d'élaborer le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique qui propose une nouvelle stratégie en faveur du déploiement du très haut débit. Le SDTAN adopté en décembre 2010, préconise notamment la création d'un syndicat d'aménagement numérique.

En novembre 2010, le service Aménagement numérique a organisé un colloque pour présenter le SDTAN à l'intention des entreprises et des élus de Seine-et-Marne, réunissant ainsi 170 participants sur toute une journée.

Chiffres-clés de l'activité 2010 : À la fin de l'année 2010, l'avancement du projet départemental d'aménagement numérique compte :

- 53 relais WiMax, 15 relais WiFi réalisés, 2.600 prises raccordables en CPL et 4 NRA ZO,
- Plus de 3 000 clients raccordés pour le réseau moyen débit, servis par 8 Fournisseurs d'Accès à Internet différents (2 831 clients actifs au 31/12/2010 et environ 180 résiliations en 4 années),
- 1.288 km de réseau de fibre optique réalisés,
- 998 sites raccordés en fibre optique,
- 210 clients sur le réseau optique, au travers de 16 FAI différents,
- 22 shelters.

DIRECTION PRINCIPALE DES ROUTES (DPR)

La Direction principale des routes assure le pilotage de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental.

Elle est composée de 486 agents répartis dans quatre directions :

- la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage,
- la Direction de l'Exploitation et de l'Aménagement de la Route, composée de cinq agences routières territoriales et de quinze centres d'exploitation répartis sur le Département,
- la Direction des Grandes Opérations,
- la Direction des Moyens.

Budget primitif 2010 du domaine des routes et aide à la voirie communale :

<u>2010</u>	<u>2009</u>
- Investissement : 59 632 289 €	73 740 800 €
- Fonctionnement : 9 384 875 €	10 560 000 €

Les faits marquants de l'année 2010 :

- un réseau routier départemental qui a souffert des intempéries de l'hiver dernier, et qui a nécessité des interventions provisoires d'urgence pour reboucher les trous et des remises en état plus conséquentes et durables dès le printemps (150 km – 21 M €),
- une période hivernale marquée par des épisodes de neige et verglas de grandes ampleurs ayant mobilisé tous les agents et les moyens d'intervention (matériel, sel...),
- la mise en service d'une voie nouvelle construite, déviation de Brie-Comte-Robert (RD 316),
- les travaux préparatoires au transfert du parc de l'Équipement au 1^{er} janvier 2011 et à l'intégration des agents.

Les actions 2010 de chaque direction

LA DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Elle définit les politiques routières en matière d'exploitation, d'entretien, de gestion et de développement du réseau et en contrôle la bonne exécution.

Les principales actions 2010 ont concerné les domaines suivants :

▪ **La Prospective, programmation**

A ce titre :

- le budget du domaine routes et aide à la voirie communale et le Plan Pluriannuel d'investissement ont été établis,
- 37 rapports en commission permanente et 27 en séance de l'assemblée départementale (hors ceux concernant l'attribution des marchés, l'octroi des contrats triennaux de voirie et des aides cyclables hors agglomération) ont été présentés,

- 18 nouveaux contrats triennaux ont été approuvés et 105 sont en cours d'instruction,
- 4 aides aux liaisons douces hors agglomération ont été octroyées et 8 sont en cours de réalisation,
- 50 marchés ont été signés dont 25 sous la forme de procédure adaptée et 163 actes spéciaux ont été dressés ;
- diverses études préalables de faisabilité ont été produites : A6 / RD 607 / RD 142, le Plan Durable de Déplacement de la Région Melunaise (PDDRM), les contournements de Guignes, Mormant, Boissise-la-Bertrand et Mitry Mory,
- la carte annuelle des trafics sur le réseau départemental a été éditée,
- des actions significatives ont été effectuées : la mise en application du nouveau règlement pour les contrats triennaux de voirie départementale, le principe d'élaboration du schéma départemental d'alignement des arbres a été validé, des expérimentations ont été développées dans le cadre de la conduite apaisée en forêt de Fontainebleau et des réflexions conduites sur la réalisation d'un observatoire des déplacements routiers,
- la formalisation d'une politique cyclable a été mise en œuvre : dispositif d'écoute des associations de vélo par la création du comité des usagers du vélo, étude de définition de l'euro-véloroute le long de la Seine, intégration et aides de collectivités locales dans les contrats triennaux de voirie.

▪ **L'entretien et la sécurité routière**

Les principales actions en matière de technique routière et d'entretien des chaussées, et de leurs dépendances ont concerné notamment la réalisation d'un diagnostic de la signalisation directionnelle de la RD 471, la réactualisation des itinéraires pour les transports en cas de mise en place des barrières de dégel (suite aux épisodes du service hivernal 2008/2009).

La 2ème journée technique de la route a rassemblé plus de cent personnes de la Direction Principale des Routes.

Au titre du développement durable, la DPR a contribué à la rédaction de la convention d'engagement volontaire au sein du groupe « Ensemble 77 ».

L'essentiel des actions de sécurité routière a porté sur :

- la poursuite des actions mises en œuvre dans le plan pluriannuel départemental de sécurité routière : sensibilisation des collégiens, participation au forum sécurité organisé dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Routiers,
- la mise en place des visites de sécurité suite à des accidents mortels ou graves sur routes départementales,
- la réalisation d'un bilan des accidents sur routes départementales,
- la finalisation de l'étude de sécurité portant sur 15 arrêts de cars en rase campagne et la définition de critères de sécurité pour les arrêts de cars à créer,
- l'étude de 53 dossiers de demandes déposés pour la réalisation d'une section d'approche d'agglomération,
- au titre de la police de circulation : 283 arrêtés ont été pris (143 temporaires et 140 permanents).

- Finalisation du diagnostic de sécurité des passages à niveau préoccupants, actions à mettre en œuvre au travers d'une convention à intervenir entre RFF, l'Etat et le Département.

LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE

Elle a en charge la gestion, l'exploitation et l'entretien du patrimoine routier ainsi que le développement et la sécurisation du réseau dans le cadre des projets d'intérêt local.

Les actions relevant des missions courantes

- l'entretien des chaussées a nécessité la mise en œuvre d'enrobés sur 46 km et d'enduits superficiels sur 173 km,
- 1000 tonnes de déchets ont été ramassés sur les routes départementales et évacués vers des structures adaptées,
- la gestion du domaine public a représenté 2426 actes (permissions de voirie, arrêtés...) et 420 courriers.
- diverses études ont été réalisées par les services Etudes et Travaux des 5 Agences Routières Territoriales conduisant à des dossiers de prise en considération, demande de subvention, consultation des entreprises, attribution de marchés et suivi des travaux ; soit 163 opérations finalisées à ces différents stades.

La modernisation des locaux et sécurité des agences territoriales

Elle s'est poursuivie par :

- la construction du centre d'exploitation de La Ferté-Gaucher (réseaux et voirie),
- la réalisation d'abris à sel pour les centres d'exploitation de Tournan-en-Brie et Voulx,
- les travaux de conformité des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des centres d'exploitation.

Les actions innovantes ont concerné :

- l'engagement final dans la voie du non chimique « Zéro Phyto » avec une maîtrise des solutions alternatives des techniques préventives expérimentées (minéralisation d'îlots avec de la pierre,...),
- le fauchage raisonné au bord des routes, constitution d'un groupe de réflexion pour proposer de nouvelles méthodes de fauchage,
- la mise en place de groupes de réflexion pour l'élaboration d'un guide de l'entretien routier intégrant des pratiques durables. A ce titre, un pré-inventaire des bassins de régulation et d'assainissement des eaux a été réalisé permettant de prioriser les diagnostics à établir.

La viabilité hivernale

Ce sont 385 agents qui interviennent sur les 4352 km de routes départementales et qui se sont fortement mobilisés pour gérer les intempéries (tempête, neige, pluies verglaçantes, fortes gelées) sur les 1600 km de routes jugées prioritaires et sur les 1 000 km permettant d'assurer le désenclavement des communes isolées, au mois de janvier et particulièrement en décembre 2010, avec une succession de cinq précipitations neigeuses.

Le dispositif d'intervention du Conseil général a été adapté afin de répondre au mieux aux attentes des usagers : ajustement sur le réseau prioritaire, identification d'itinéraires de désenclavement, négociations avec les communes pour améliorer le traitement des accès au réseau prioritaire en contrepartie de compensation en sel.

Sur les 324 communes concernées, la moitié s'est dite intéressée, 91 conventions ont été signées au 10 mars 2011, représentant 400 km de traitement du réseau complémentaire.

La viabilité hivernale 2010/2011 a généré 31 sorties de nuit et les équipes sont intervenues 22 journées ; 10 100 tonnes de sel et 830 000 litres de saumure ont été utilisés.

La permanence téléphonique 24h/24 a reçu 750 appels occasionnant 600 interventions sur le réseau routier.

La cellule de crise en Préfecture à laquelle participent les cadres de la DPR été activée 10 fois.

Le transfert du parc de l'Équipement

L'année 2010 a été consacrée aux réflexions, travaux préparatoires concernant le transfert du Parc de l'Équipement à compter du 1^{er} janvier 2011 (94 agents), et particulièrement deux passages devant le CTP, journée d'accueil des agents du Parc, convention de transfert validée par l'Assemblée départementale.

LA DIRECTION DES GRANDES OPERATIONS

Elle assure la conception et la réalisation de projets de développement routier, la conduite et la maîtrise d'œuvre études et travaux des opérations complexes. Elle a une compétence ouvrage d'art tant en conception qu'en maintenance.

L'année 2010 a permis la concrétisation de plusieurs opérations. Ainsi, 14 M € ont été consacrés à la réalisation de projets routiers.

• Les travaux

Ils ont concerné :

- l'aménagement du carrefour RD 51 – accès à la Francilienne à Servon,
- le 3^{ème} chantier de la liaison Meaux-Roissy correspondant à l'élargissement de la RD 212 entre la RN 2 et RD 9 à Compans,
- le giratoire sur la RD 105 au débouché de A104 à Villeparisis (2^{ème} partie de la phase d'aménagement de l'échangeur),
- la création d'un giratoire en tête de bretelle nord et mise à deux fois deux voies de la RD 34, correspondant à la première tranche du complément du diffuseur A104 x RD 34 à Villevaudé / Le Pin,
- la liaison sud de Chelles : achèvement des travaux de requalification de l'avenue de Sylvie et du carrefour dit de « la Rôtisserie Briarde »,
- l'échangeur RN 2/RD 404 à Saint-Mard : les travaux du complément de l'échangeur ont débuté en décembre 2010 et se poursuivront en 2011.

• Les études

Elles ont porté sur :

- la suppression du PN n°8 à Roissy-en-Brie, des PN n°7 et 8 à Saint-Pierre-lès-Nemours après concertation publique,

- des projets concernant l'aménagement de la déviation nord de la RD 605 à Melun (RD 1605), l'aménagement de la RD 50 et du carrefour entre la RD 635 et la RD 50 entre Perthes-en-Gâtinais et Fleury-en-bière,

- **L'activité des ouvrages d'art**

Les travaux de petites réparations d'ouvrage d'art sur le département ont concerné 95 ouvrages.

Des études ont été réalisées : mur de soutènement de la RD 607, assistance aux études des ouvrages de franchissement des voies ferrées de la liaison « Meaux – Roissy ».

LA DIRECTION DES MOYENS

La Direction des Moyens, direction transversale, gère les interfaces entre les unités de la DPR et les directions fonctionnelles du Conseil général pour les fonctions support.

Parmi les actions engagées ou poursuivies, on peut citer :

- la poursuite du projet de service DPR (2^{ème} année), déclinaison en actions opérationnelles sur trois thématiques :
 - intégrer les acteurs et développer les compétences des agents dans le domaine de la route,
 - définir une démarche de qualité appliquée au processus de validation et de production,
 - améliorer la sécurité des usagers de la route et des personnes travaillant à son entretien et à son aménagement.
- la mise en place de formations locales liées aux métiers de la route : prise de poste et de perfectionnement pour le personnel technique assurée en grande partie par des formateurs internes DPR,
- la poursuite de l'animation de la démarche hygiène et sécurité, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, dans le cadre de la mise en place du document unique du Conseil général, au travers, notamment, de l'évaluation des risques métiers et locaux, pour l'animation d'un réseau de prévention (correspondants locaux hygiène et sécurité DPR),
- la préparation à l'intégration des agents du Parc départemental (formations pour les métiers spécifiques, habillement, déploiement informatique),
- l'enrichissement des données SIG « routes » : relevé de glissières de sécurité, comptage trafic, base de données études et projets routiers, mise à jour du référentiel routier, et cartographie liée notamment à la viabilité hivernale,
- les actions de communication concernant les chantiers qui se sont déroulés : panneaux d'information spécifiques et génériques pour les travaux d'entretien, communiqués de presse pour les chantiers d'une certaine importance (26), les inaugurations d'opérations achevées (8),
- les actions de communication (interne et externe) reflétant les métiers de la route, les activités de la DPR (articles dans Sés@me, Diapason, Seine-et-Marne Magazine) et celles concernant la viabilité hivernale,

- l'animation et le pilotage des métiers transversaux : relais administratifs, gestionnaires du domaine public, référents Informatiques/SIG.

Les chiffres-clés :

- 486 agents,
- 4352 km de routes départementales,
- 26 chantiers importants,
- 50 marchés signés dont 25 MAPA,
- un budget global réalisé de 68 551 196 € dont 59 229 587 € d'investissement.

DIRECTION DES TRANSPORTS (DT)

Effectif :

Fin 2010, la Direction comptait 36 agents.

Le budget consacré aux Transports s'est élevé à **50 839 828 €**.

47 390 592 € réalisés en fonctionnement et **3 449 236 €** en investissement (soit 95,3 % du budget) ; les dépenses d'investissement ont été en partie compensées par des recettes pour un montant de **387 269 €** En section de fonctionnement **20 107 728 €** ont été destinés au Transport Public, **27 276 744 €** au Transport Scolaire et **6 120 €** aux autres dépenses et frais de fonctionnement.

La Direction des Transports est chargée de la mise en œuvre de la politique transport du Département (dans les domaines d'intervention liés au transport public et au transport scolaire) ainsi que du suivi des dossiers gérés par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France), la SNCF et la RATP.

Les politiques mises en œuvre relèvent essentiellement des politiques volontaristes, à l'exception de la participation au STIF, de PAM 77, et, depuis le 1^{er} juillet 2010, de la compétence liée au Transport scolaire.

En effet, le Conseil général a accepté la délégation de compétence du STIF pour l'organisation et la gestion du transport scolaire sur circuits spéciaux ainsi que la gestion du transport scolaire des élèves et étudiants handicapés. Cette mission, ainsi que les évolutions récentes en matière de lignes conventionnées, auxquelles s'ajoutent le développement de compétences sur les études générales de transports et les nouvelles mobilités, a conduit la Direction des Transports en charge de ces dossiers à se réorganiser, et à accueillir 11 nouveaux collaborateurs sur les 14 attendus.

I – Les transports scolaires (année scolaire 2009/2010)

Le Conseil général participe au financement des transports scolaires en subventionnant notamment les titres de transport scolaire :

- à hauteur de 35 % pour les élèves déclarés subventionnables (38 970 élèves), en complément des aides accordées par le STIF (65 %), soit **13 489 691 €**
- cartes OPTILE : 9 448 572 €
- circuits spéciaux : 3 881 519 €
- abonnements SNCF, RATP : 157 200 €
- et transport individuel : 2 400 €

Pour les élèves non subventionnables par le STIF, le Département prend en charge :

- 50 % du coût d'un Pass navigo Imagine'R des collégiens et lycéens du Département (46 913 élèves), soit **7 213 075 €**
- une partie des frais de transport de 675 élèves internes (**177 626 €**) et de 48 élèves de l'enseignement privé (**2 928 €**)
- Une partie du salaire des accompagnateurs qui assurent la surveillance des enfants d'âge pré-élémentaire, soit **234 868 €**

2 - Les transports publics :

Outre le financement du déficit des transports franciliens qui s'est élevé en 2010 à **7 250 886 €** (participation au STIF), le Conseil général intervient dans divers domaines :

- aide au développement des transports en commun - lignes conventionnées (sur 12 lignes **Seine-et-Marne Express**, 17 réseaux de transport, 3 lignes de bassin) - à hauteur de **3 515 081 €** et contribue également au développement du **transport à la demande (TAD)** avec 6 services aidés en 2010 : **552 119 €**
- Développement d'une application de recherche des horaires et d'amélioration de l'impression en ligne sur le site du Conseil général des fiches horaires des lignes Seine-et-Marne Express : **37 913 €**
- Financement du transport des adultes handicapés, dispositif « PAM 77 » : **4 969 580 €** de dépenses correspondant aux charges de fonctionnement du service compensées par une recette de **3 059 128 €** (participation du STIF et de la Région) et **205 679 €** à une subvention d'équipement en investissement pour l'acquisition de matériel roulant totalement compensés par la Région. 85 375 € consacrés au marché de contrôle de la DSP.
- Financement des cartes « Rubis et Améthyste » :
17 807 cartes délivrées en 2010 pour un budget de **3 044 879 €**:
 - cartes « Améthyste gratuité » : 3 031 cartes : 748 225 €
 - cartes « Améthyste demi-tarif » : 7 022 cartes : 636 577 €
 - cartes « Rubis » : 7 754 cartes : 1 660 077 €

- Politique liée à l'entretien et à la communication des **766** abris-voyageurs du Conseil général implantés sur les lignes conventionnées : **593 594 €**
- Participation aux travaux d'aménagement liaison TCSP Sénart-Corbeil : 2 246 794 €
- Participation aux travaux de réalisation des murs anti-bruits de Chelles et Vaires-sur-Marne : 339 385 €
- Participation à la réalisation de travaux des pôles PDU : 533 638 €
- Covoiturage : 13 324 €
- Études dont un certain nombre ont été poursuivies ou engagées en 2010 :
 - Poursuite des études du Schéma de Principe, confiées par le STIF, du TCSP Sénart Melun : 86 518 € ;
 - Participation aux études PLD : 23 825 € ;
 - Enquête Parc relais : 11 888 € ;
 - Étude de mise en accessibilité des points d'arrêts PMR : 22 438 €.

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (DEE)

Mots-clés :

Transversalité, développement durable et expertise

Effectif de la Direction en 2010 : 115 agents + 1 BO et 1 apprenti

Budget primitif : 16 994 194 €

Budget réalisé : 15 150 646 € (annexe n° 1)

Faits marquants en 2010 et contexte de travail de la direction :

- Approbation du principe d'un deuxième PDE.
- Vote du programme cadre du PCED.
- Première publication de l'Atlas de la Biodiversité avec colloque.
- Renouvellement des accréditations COFRAC pour l'analyse des eaux et pour la microbiologie alimentaire.
- Réorganisation du service Administration générale, désormais dénommé service Ressources : renforcement de l'action transversale du service dans les domaines administratif, juridique, financier et logistique.
- Personnel :
 - 14 postes non pourvus, toutes catégories confondues, sur des périodes plus ou moins longues (vacance du poste de Sous-directeur de l'Eau : 14 mois).
5 postes restent à pourvoir au 31 décembre 2010,
 - Recrutement du Sous-directeur de l'Eau le 1^{er} novembre 2010,

- Départ du Directeur le 31 décembre 2010.
- Problématique de la gestion de l'accueil de la DEE, du fait d'un fort taux d'absentéisme.

➔ Chiffres-clés de l'activité 2010 de la Direction :

Eau :

- **11** nouvelles stations d'épuration et **une** unité de traitement en eau potable opérationnelles.
- **296** visites de dispositifs d'assainissement dans le cadre de l'assistance technique départementale.
- **175** km de cours d'eau entretenus.

Laboratoire départemental d'analyses :

- **4 750** échantillons d'eaux analysés.
- **12 330** échantillons alimentaires analysés dans le cadre de la surveillance sanitaire, notamment sur les points de restauration de 123 collèges du Département.

Environnement :

- **88** agriculteurs seine-et-marnais bénéficient d'une Mesure Agro-Environnementale,
- **19^{ème}** ENS aménagé,
- Résultats des inventaires biodiversité réalisés sur 5 ans :
 - **2 500** espèces faune,
 - **135** milieux naturels cartographiés sur **110 000** hectares,
 - **1 300** espèces flore.

L'essentiel de 2010 :

1. EAU

Plan Départemental de l'Eau (PDE) :

- 4^{ème} année de réalisation, ayant permis d'acter le principe de la mise en œuvre d'un 2ème PDE (mise en œuvre de groupes de travail de réflexion par thématique en vue de préparer le second plan).

Conférence de l'eau le 24 juin 2010 au SIAM de Saint-Thibault-des-Vignes.

Etablissement avec l'Etat de la stratégie départementale dans le domaine de l'assainissement.

Site Internet de l'Eau :

- création d'une nouvelle rubrique grand public « tout sur ma commune » (annexe 2 : graphique de fréquentation du site).

Création de l'exposition Ecol'Eau et de sa plaquette :

- sensibilisation du grand public à l'usage des pesticides et au jardinage naturel.

Développement de l'action auprès des collectivités pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires :

- + 39 % de communes engagées comparativement à 2009.

Observatoire de l'Eau :

- élaboration de trois nouveaux documents : le réseau d'intérêt départemental de surveillance des cours d'eau, l'action de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires auprès des collectivités, la destination et la qualité des boues des stations d'épuration.

« 100 % eau » :

- élaboration d'un document de synthèse à l'appui du bilan du PDE 2009 et des rapports de l'Observatoire de l'Eau.

Conventions d'assistance technique départementale en matière d'assainissement et des milieux aquatiques :

- signature et mise en œuvre de ces conventions auprès des collectivités éligibles (172 dans le domaine de l'assainissement, 29 pour les rivières).

Sensibilisation des collectivités à la restauration des milieux aquatiques :

- renaturation et décloisonnements des milieux : action soutenue par le service EDATER.

Poursuite du réseau de surveillance des cours d'eau dans le cadre de la nouvelle convention signée avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.2. LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES**Les missions exercées par le Laboratoire Départemental d'Analyses répondent :**

- à des obligations réglementaires : surveillance sanitaire des aliments et des eaux chaudes sanitaires dans les collèges, assistance aux communes dites éligibles dans le cadre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques ;
- à des besoins du Département, subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : réseaux de surveillance des eaux superficielles (Observatoire de l'Eau) et souterraines (« réseau Qualichamp ») ;
- à des engagements du Département : convention avec l'Union Interprofessionnelle du Lait, convention de collaboration scientifique avec cinq laboratoires publics franciliens (SIAAP, Eau de Paris, Ville de Paris, Département du Val-de-Marne et Préfecture de Police) ;

- à des besoins du Département dans le domaine de la sécurité au travail : suivi sanitaire des eaux de distribution et eaux chaudes sanitaires dans les bâtiments départementaux ;
- à des demandes d'acteurs privés dans les secteurs de l'eau potable, de l'assainissement et de l'agroalimentaire, de collectivités et de particuliers. Cette activité représente un peu moins de 30 % de l'activité du Laboratoire départemental ;
 - à des essais d'aptitude inter-laboratoires prescrits par le référentiel COFRAC.

Le renouvellement des accréditations COFRAC, après fusion des deux laboratoires, a été obtenu le 1^{er} septembre 2010.

3. ENVIRONNEMENT

Plan Climat Energie Départemental :

- adoption du programme cadre par l'Assemblée départementale le 24 septembre 2010 ;
- préparation du 1er programme d'actions, adopté par l'Assemblée départementale le 28 janvier 2011 ;
- site Internet du Département : développement d'une rubrique dédiée au PCED ;
- réalisation d'une étude prospective de la demande en énergie dans les collèges et réflexion en vue de l'élaboration d'une politique énergétique départementale ;
- réalisation d'une étude de vulnérabilité aux impacts avérés et potentiels du changement climatique en Seine-et-Marne ;
- organisation d'un module de formation interne « vulnérabilité au changement climatique : répondre aux enjeux de l'adaptation » ;
- organisation d'une journée climat lors du mois du Développement Durable : stands, restauration « allégée en CO2 », colloque ;
- contribution au Plan Climat Régional, au volet adaptation du centre de ressources sur les PCET de l'ADEME et au Plan National d'Adaptation ;
- préparation du volet territorial du PCED.

Bruit :

- démarrage des travaux d'élaboration du Plan départemental du Bruit dans l'Environnement.

Air :

- site Internet du Département : développement d'une rubrique dédiée à la qualité de l'air en partenariat avec Airparif.

Déchets :

- réalisation d'une étude de diagnostic de la gestion des déchets, issus des activités du Département et préparation d'un plan d'optimisation et de prévention des déchets ;
- contribution au Plan Régional d'Elimination des Déchets de Chantiers (PREDEC) et au Plan de Prévention Régional ;
- suivi de l'élaboration des onze Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) en qualité de personne et organisme associés et avis sur deux PPRT approuvés.

Agriculture :

- approbation de la politique agricole départementale 2010-2014 par l'Assemblée départementale le 24 septembre 2010 ;
- mise en œuvre de la Mesure Agro-Environnementale (MAE) biodiversité : 8 agriculteurs sur les trois territoires prioritaires « Goële-et-Multien », « Brie Est » et « Sud Gâtinais » bénéficient de cette mesure,
- vote d'une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour la création de son PPEANP (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains).

Aménagement foncier agricole et forestier :

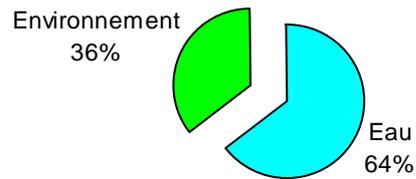
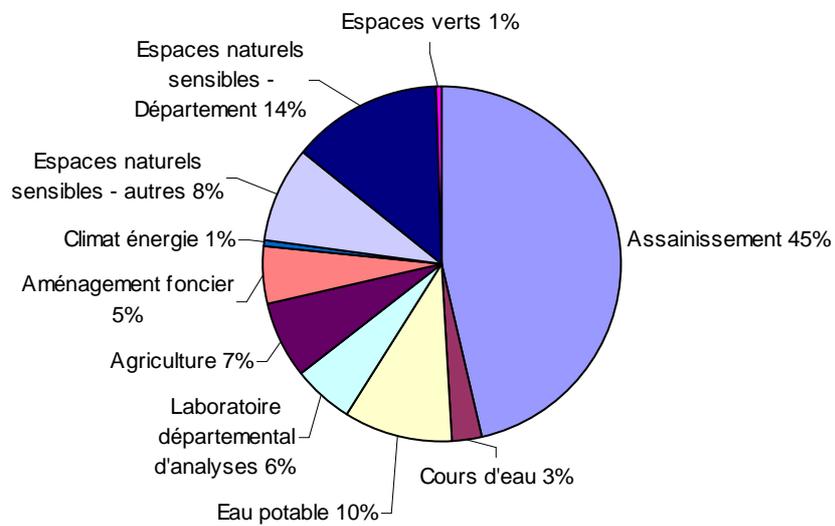
- mise en place de l'éco-conditionnalité des aides en faveur des travaux connexes aux aménagements fonciers agricoles et forestiers ;
- mise en œuvre des opérations d'aménagement foncier de Messy, Mitry et Vincy-Manœuvre.

Forêts :

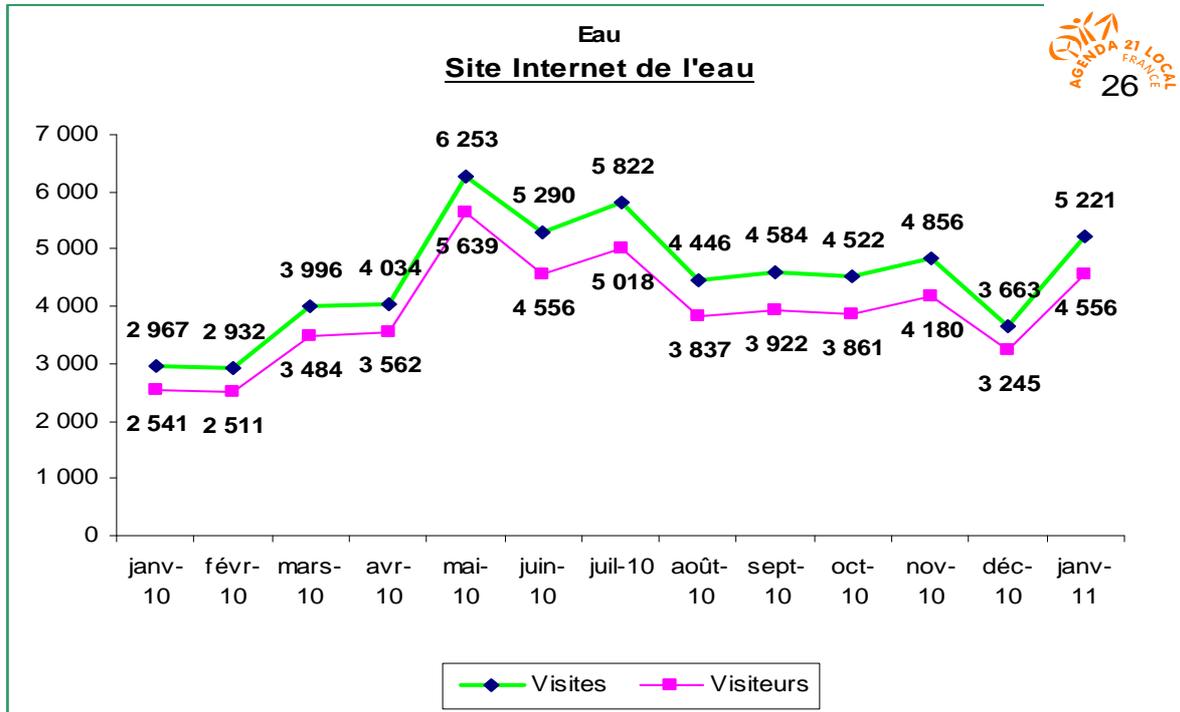
- approbation par l'Assemblée départementale de la chartre forestière du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et du contrat de projet « Fontainebleau Forêt patrimoine ».

Espaces naturels sensibles (ENS) :

- mise en œuvre de quatre axes stratégiques de la politique ENS, votée en 2009 ;
- finalisation du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) qui détermine trois nouveaux critères de création : ZNIEFF 1, habitats remarquables et continuités écologiques. Les ENS créés devront désormais répondre à quatre enjeux prioritaires en Seine-et-Marne : préserver les milieux relictuels (prairies, pelouses, ...), les vallées, les boisements sénescents et les continuités écologiques. Les zones potentielles ENS représentent une surface de 70 623 ha, soit 11,95 % du territoire seine-et-marnais, dont 36 d'intérêt départemental.
- inauguration de deux nouveaux ENS « Le Parc de Livry » et « Le Chemin des Roses » et achèvement de l'aménagement de l'ENS « Le Tuf de la Celle ».
- poursuite des actions de communication tous publics : 3ème édition de la randonnée des 3 châteaux, 1ère fête des ENS ;
- Atlas Dynamique de la Biodiversité (ADYBIO) : publication du tome flore de l'Atlas, présenté lors du 3ème colloque de la Biodiversité ;
- finalisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR).

Réalisation budgétaire 2010 par domaine d'intervention et action**Réalisé du budget 2010 par domaine d'intervention****Réalisé du budget 2010 par action**

Fréquentation du site Internet de l'Eau



DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE, DU TOURISME,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(DGAE)

PRESENTATION GENERALE

La DGA Education, Culture, Tourisme, Jeunesse et Sports regroupe les directions en charge des politiques éducatives, culturelles, touristiques, jeunesse, sports et solidarité internationale du Département de Seine-et-Marne, représentant 1 775 agents et un budget global de 45,4 M€ en fonctionnement et de 24 M€ en investissement.

L'année 2010 a été marquée, en interne, par la vacance prolongée de plusieurs postes d'encadrement supérieur, dont celui de DGA jusqu'en septembre. Parallèlement, l'action de la DGAE, qui concerne largement les compétences volontaires du Département, s'est inscrite dans un contexte d'incertitude liée à la réforme institutionnelle, et notamment la suppression de la clause de compétence générale.

En dépit de cet environnement complexe, l'année 2010 a vu la continuité de la mise en œuvre des grandes orientations de la politique départementale : Collège du 21^{ème} siècle, schéma départemental du tourisme, schéma départemental des sports nature... Le soutien technique et financier apporté aux projets des collectivités et partenaires a également été poursuivi, ainsi que l'animation du territoire et des réseaux par la politique événementielle départementale dans l'ensemble des secteurs concernés. Celle-ci a connu en 2010 un point d'orgue particulier au travers de la réalisation de la deuxième édition du Festival Dépayz'Arts, qui a rassemblé 25 000 spectateurs.

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA FORMATION (DEESF)**

Mots clés :

Education, Enseignement supérieur, collèges, formation

Effectif de la Direction :

* Personnel de la Direction : 48

* Agents ATTEE

- Statutaires : 1187 (titulaires, stagiaires et contractuels)
- Contrats aidés : 300

Budget primitif :

Investissement : 13 747 980 M€

Fonctionnement : 25 341 475 M€

Budget réalisé :

Investissement : 7 660 576 M€

Fonctionnement : 25 588 508 M€

Faits marquants en 2010 et contexte de travail de la Direction :

L'arrivée des collégiens du « baby boom » de 2000 modifie la gestion de la relation avec les EPLE. Les collèges de Seine-et-Marne gardent un taux d'encadrement enseignant constant, l'un des plus faibles de France. L'apport positif de nouveaux collégiens engendre aussi une hausse des besoins financiers, de personnels ATTEE, une usure des équipements, davantage de moyens informatiques, une organisation de la restauration scolaire accueillant plus de demi-pensionnaires. Ce phénomène agit enfin sur les prévisions de sectorisation.

La direction a connu plusieurs départs et mutations qui ont été suivis par la DRH. Une nouvelle directrice a pris ses fonctions en septembre 2010 et a été chargée de mener à bien une réorganisation, finalisée en décembre.

Chiffres-clés de l'activité 2010 de la Direction :

- Nombre de collégiens des collèges publics : 65 549, dont 1875 en Segpa
- Subvention prévisionnelle de fonctionnement : 13 828 007 €
- Crédits engagés pour doter les collèges publics d'équipements informatiques : 861 962,74 € dont 182 685,98 € pour les collèges expérimentateurs TICE (préfiguration du schéma numérique collèges 77)
- 644 PC fixes, 89 PC portables, 142 vidéoprojecteurs, 78 combo vidéoprojecteurs, 6 « Charly robot », 1 matériel de visio-conférence, 5 appareil-photos numériques, 10 caméscopes numériques et 71 imprimantes ont été installés dans les collèges publics.
- Aides aux familles de collégiens : 17 614 dossiers instruits au titre de l'année scolaire 2009-2010, dont 9 786 collégiens bénéficiaires de l'aide à la restauration scolaire (ARS),

14 663 de l'aide à la scolarité et 2 587 de la récompense au mérite des collégiens boursiers, pour une dépense totale de 4 154 260 €.

- Aide aux étudiants Mobil'Etudes77: 4 005 bénéficiaires pour un montant de 1 394 100 €. 4 689 dossiers instruits au titre de l'année universitaire 2009-2010.
- Projets éducatifs 77 : 230 projets subventionnés, destinés à 100 collèges, 14 Segpa et 2 annexes pédagogiques pour un montant de 125 115 €.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 de la Direction :

Dans ce contexte, les efforts des services ont porté sur la mise en œuvre de politiques, en termes de continuité comme d'actions nouvelles.

I – Poursuite et consolidation des activités

Conventions avec les collèges

→ Lancement d'une concertation approfondie en vue de la rédaction d'une convention-cadre entre le Conseil général et chaque collège, destinée à être poursuivie en 2011.

Equipements

- Les réhabilitations de sept collèges et la réalisation de quinze opérations ponctuelles ont entraîné une forte activité. Les opérations ponctuelles ont porté sur l'équipement de quatre nouvelles unités pédagogiques d'intégration (UPI), de nouvelles salles en bâtiments démontables, l'achat de matériel de cuisine en lien avec le service de la restauration scolaire, l'achat d'extincteurs.
- Dans la perspective du collège du 21ème siècle, un marché spécifique d'équipement des collèges en casiers élèves avait été notifié en septembre 2009. Les crédits réservés pour 2010 ont permis d'équiper trente collèges.

Sectorisation

- Modification de sectorisation de Nandy et Savigny-le-Temple, de Lieusaint et du collège de Château-Landon
- Etude sur la sectorisation du futur collège de Montévrain, dont la construction est inscrite au programme pluriannuel d'investissements (PPI)
- Etude sur la préfiguration du collège de St Germain à Serris.

Enseignement supérieur

→ Redéfinition des orientations : poursuite de l'accompagnement des grands pôles, soutien financier au développement de l'offre seine-et-marnaise, actions en faveur de l'amélioration de la vie étudiante.

→ Ouverture puis inauguration le 16 novembre 2010 de la résidence internationale pour chercheurs en mobilité. Le Département a cofinancé le projet pour un montant total de 894 464 €. La résidence répond à la certification Qualitel « Habitat & Environnement ». Elle peut accueillir et loger dans les meilleures conditions près de cent chercheurs, appelés à séjourner sur le site de la cité Descartes par le Bureau international des chercheurs invités (BiCi). La résidence internationale n'est pas une résidence étudiante mais a pour vocation unique d'accueillir des chercheurs et doctorants en mobilité sur la cité Descartes.

Pôles de compétitivité :

En 2010, 9 projets ont été financés avec 11 laboratoires de recherche seine-et-marnais pour un montant total en investissement pluriannuel de 2 087 086 € : 1 projet terminé, 6 projets en cours et 2 nouveaux projets au vote de la Commission permanente du 6 décembre 2010.

Bâtiment des licences professionnelles – IUT de Sénart-Fontainebleau :

Le bâtiment est financé par le Département dans le cadre du contrat particulier Département/Région, à hauteur de 4 M€. Grâce à l'action active et résolue des services du Conseil Général, la Région a accepté d'en prendre la maîtrise d'ouvrage et a voté le 8 juillet 2010 une autorisation de programme de 120 000 € pour l'étude de programmation, prévue début 2011.

Aides aux familles

→ Le Département reconduit chaque année les aides aux familles de collégiens les plus modestes du département. Leur l'objectif est, d'une part, de favoriser l'égalité des chances par le biais de l'aide à la scolarité et, d'autre part, de permettre l'accès à la demi-pension afin qu'un plus grand nombre d'entre eux puisse bénéficier d'un repas équilibré quatre jours par semaine.

→ Le Département a également reconduit le dispositif d'aides financières Mobil'Etudes77 destiné aux étudiants, dont l'objectif est de répondre aux particularités de la Seine-et-Marne, en facilitant leur mobilité et la poursuite de leurs études.

Actions éducatives

Différents programmes impliquent les collégiens, les équipes éducatives, les associations, les apprentis et de nombreux partenaires.

→ Appel à projets éducatifs 77 : les 230 actions de 2010 s'inscrivent dans onze thématiques telles que la culture, le développement durable, la citoyenneté, la santé et la nutrition, la sécurité routière.

→ Appel à projets Associations intervenant dans le domaine de la formation : 19 projets présentés par 18 associations ont été soutenus, pour un montant de 41 827 €. Les domaines concernés sont : la culture scientifique et technique, la formation de formateurs à destination de publics fragilisés, le soutien scolaire, la valorisation des voies de formation alternatives à l'enseignement général (enseignement technique, professionnel et apprentissage).

- Accueil des lauréats départementaux du concours des meilleurs apprentis de France (MAF) : 64 candidats, 26 médailles d'or, 8 argent, 12 bronze. Douze écoles et centres de formation des apprentis (CFA) participants, 19 métiers représentés : métiers du bâtiment et des travaux publics, métiers de bouche, métiers orphelins et nouvelles disciplines.
- Organisation du 1^{er} salon de la Mini-Entreprise en mars 2010 : 19 équipes issues de collèges, lycées et CFA seine-et-marnais ont présenté leur mini-entreprise créée au cours de l'année scolaire.
- Appel à projets « Orientation et découverte des métiers » : 43 projets ont été soutenus en 2010, pour un montant total de 31 966 €. Ils visent à favoriser la découverte des métiers, des filières de formation et de l'entreprise.
- Ecole ouverte : depuis 2006, le Département accompagne ce dispositif dont l'objectif est de proposer aux jeunes des collèges des activités sportives, culturelles, de loisirs et d'aide aux devoirs, pendant les vacances scolaires. En 2010, 15 collèges sur les 17 inscrits au dispositif académique ont reçu une subvention du Département pour un montant total de 15 000 €.

TICE

- Fin 2010, le plan E-TIC, initié en 2006, est réalisé à 80 %. Entre 2006 et 2010, 5 400 équivalents ordinateurs ont été livrés (4 500 postes fixes, 190 portables, 170 imprimantes). L'objectif de ce plan, dont l'achèvement est prévu fin mars 2011, est de doter chaque collège au minimum d'un ordinateur (ou équivalent) de moins de 5 ans pour 10 élèves ;
- Réalisations du collège du 21^{ème} siècle : participation à un nouveau marché d'équipement en ordinateurs commun avec la DSI et regroupement des dotations 2009 et 2010 dans ce marché ;
- En lien avec la DIE, réalisation d'une expérimentation TICE par laquelle dix collèges se sont engagés à contribuer au schéma directeur numérique des collèges. Ils ont fait l'objet d'une dotation particulière correspondant à un poste informatique et un vidéoprojecteur dans chaque salle de cours, six tableaux numériques interactifs (TNI) dans chaque collège (un par pôle d'enseignement) et des ordinateurs portables pour favoriser les pédagogies actives et/ ou individualisées.

COLLEGES EXPERIMENTATEURS TICE		
CANTON	COMMUNE	COLLEGE
CHÂTEAU-LANDON	SOUPPES-SUR-LOING	Émile CHEVALIER
CLAYE-SOUILLY	VILLEPARISIS	Gérard PHILIPPE
CRECY-LA-CHAPELLE	ESBLY	Louis BRAILLE
LE CHATELET-EN-BRIE	LE CHÂTELET-EN-BRIE	Rosa BONHEUR
LIZY-SUR-OURCQ	LIZY-SUR-OURCQ	Camille SAINT SAËNS
MEAUX NORD	CRÉGY-LÈS-MEAUX	George SAND
MEAUX NORD	MEAUX	Parc Frot
MITRY-MORY	MITRY-MORY	Erik SATIE
MITRY-MORY	MITRY-MORY	Paul LANGEVIN
MONTEREAU-FAULT-YONNE	MONTEREAU-FAULT-YONNE	Paul ELUARD
MONTEREAU-FAULT-YONNE	MONTEREAU-FAULT-YONNE	André MALRAUX
PROVINS	PROVINS	Jules VERNE
ROISSY-EN-BRIE	ROISSY-EN-BRIE	Eugène DELACROIX

Personnels ATTEE

Quatre réunions trimestrielles ont été organisées avec les gestionnaires de collège depuis la fin 2009. Le service des personnels organise ces réunions sur site et y convie les autres services selon un ordre du jour thématique. Comme en 2009, ces réunions permettent notamment d'informer les gestionnaires des EPLE sur les projets menés par le Conseil général au bénéfice des ATTEE et de recueillir leurs impressions, remarques et suggestions.

Bilan des «bleus» : coréalisation du document « bilan des bleus de la DGAE 2008-2011 ».

II - Actions nouvelles

Réorganisation de la Direction, pensée en 2010 avec décision de décentraliser la fonction recrutement des ATTEE

Engagés depuis juillet 2007 avec différents consultants et la participation du personnel, les travaux relatifs à l'organisation ont repris dès l'arrivée de la nouvelle directrice en août 2010. Un comité de direction a consacré trois réunions à la modification de l'organisation, suivie de deux réunions plénières de présentation à l'ensemble des agents.

Au terme de cette phase, l'organisation en deux sous-directions a été supprimée et un directeur-adjoint a été nommé. Les services ont été ventilés et rapprochés sur la base de missions déjà exercées. La DEESF adapte ainsi sa structure aux missions opérationnelles générées par les derniers transferts de compétences et par la Décentralisation.

La décision de charger la DEESF de la fonction de recrutement des ATTEE a été prise simultanément. Cette fonction était exercée auparavant par la DRH.

Guide des actions éducatives pour les collégiens de Seine-et-Marne

Pour bien préparer la rentrée scolaire, répondre au besoin d'information des enseignants et contribuer à la réussite scolaire de tous les collégiens, une toute nouvelle publication recense les actions éducatives conduites par les services et les partenaires du Département. Ce guide imprimé prend place parmi les actions réalisées du projet éducatif départemental.

Une présentation soignée souligne des propositions précises et directement utilisables : expositions, spectacle vivant, projections-débat, animations du patrimoine mais aussi interventions et rencontres sur la santé et l'adolescence, salon des mini-entrepreneurs, visites techniques et ateliers scientifiques, actions de non-discrimination, dispositifs de soutien aux initiatives.

Le pilotage a été assuré par la DEESF, la DAPM et la direction de la communication. Les actions ont été conçues et proposées par l'ensemble des directions. Sur les 8000 exemplaires tirés, 5000 ont été destinés dès la fin mai 2010 à chaque enseignant de collège et de Segpa. Par ses finalités éducatives ce guide est vite devenu un outil de travail avec les collègues. En

outre, il est consultable en ligne sur le site des archives et de la médiathèque, ainsi que sur l'intranet « espace collègues ».

Le collège du 21ème siècle et la restauration scolaire

Tout au long de l'année 2010, le Département s'est mobilisé autour d'un travail de reformulation du volet « restauration » du projet collège du 21ème siècle afin de promouvoir une restauration de qualité pour les collèges de Seine-et-Marne. Cette reformulation s'articule autour de 3 axes : éducation à la nutrition, maîtrise de la gestion d'une demi-pension, développement d'une logique durable (achat Bio, achat de proximité, travail sur les modes de production, valorisation des déchets). Cette réflexion a trouvé son aboutissement dans le programme adopté par le bureau du 13 décembre 2010 qui fixe le cadre d'action pour les années à venir.

Par ailleurs, le service de la restauration scolaire a mis en place en 2010 un plan annuel d'animations : semaine de l'Europe, semaine du pain, semaine du goût... Les collèges participants bénéficient d'une aide du Département. Le principe de l'action est de permettre aux collégiens une ouverture sur d'autres produits que ceux consommés habituellement.

Modifications relatives aux personnels ATTEE

De nouvelles mesures relatives aux ATTEE sont mises en œuvre depuis le 1^{er} septembre 2010 : modification du règlement intérieur du temps de travail, des absences applicables et adoption de nouvelles fiches de poste.

- Première année d'application de l'entretien annuel d'évaluation du personnel ATTEE dans les collèges, qui a nécessité au préalable la formation

- des gestionnaires de collège (fonctionnaires de l'Etat)
- des ATTEE.

Ce règlement intérieur est complété par un bilan détaillé des entretiens annuels d'évaluation effectué par la DRH, auquel la DEESF a participé.

SERVICE DES ACTIONS EUROPENNES ET INTERNATIONALES (SAEI)

Mots-clés qui caractérisent le service :

International/ Solidarité/ Europe/ Appui

Effectif :

3 agents : (une assistante, une chef de projets « Fonds Structurels », une Chef de service).

A noter qu'à partir de septembre 2010, la mission Europe est uniquement assurée par la chef de projets Fonds structurels.

Budget primitif :

291 000 € au titre des actions internationales

106 500 € au titre des actions européennes

Budget réalisé :

Actions internationale : 134 822,73 €

Affaires européennes : 69 219,75 €

Faits marquants en 2010 et contexte de travail du service :

Départ de la Chef de service en juin 2010 et recrutement d'une chargée de mission en décembre 2010.

Réorganisation du service scindé en deux missions distinctes : la « Mission Europe » rattachée au Directeur général des services et la « Mission Solidarité Internationale » rattachée à la DGAE (passage au CTP du 27 septembre 2010).

Activités Europe avant la réorganisation du service (avant le 27/09/2010) :

→ Appui du SAEI au montage du dossier de candidature du Département de Seine-et-Marne (porté par la DADT - Service aménagement numérique) à l'appel à projets national FEADER relatif l'accès Internet haut débit en zone rurale : Le Département de Seine-et-Marne a été retenu en juin 2010 parmi les 61 candidatures déposées et percevra pour ses projets 823 032 € de FEADER.

→ Dépôt par le SAEI d'une demande de cofinancement FSE pour le projet porté par la DIH « Parcours intégrés vers l'emploi : la réussite pour l'insertion » et comprenant les actions suivantes :

- Pack Insertion n° 2
- Accompagnements spécialisés
- Méthodologie et recensement des besoins / Evaluation
- Valorisation du temps passé

Cette demande de cofinancement FSE a été validée en comité de programmation FSE le 26/03/2010 pour un montant de dépenses de 1 310 000 €, soit 655 000 € de FSE.

→ Obtention, pour des actions portées par la DEE, du label « 2010, année internationale de la Biodiversité ».

→ Elaboration du 1^{er} positionnement de la Seine-et-Marne sur la politique régionale de l'Union européenne après 2013 (position commune avec les autres Départements membres de l'association Ile-de-France Europe).

→ Appui du SAEI au montage du dossier de candidature du Département de Seine-et-Marne (projet BIOTER porté par la DEE) au programme LIFE+, volet biodiversité.

Les axes principaux de ce projet portent sur les actions autour de la démarche de l'atlas de la biodiversité et du schéma des espaces naturels sensibles ainsi que des actions de conservations sur les sites du Bois des Olivettes ainsi que le site de Bois Lecomte.

Montant total prévisionnel des actions du projet « BIOTER » : 2 930 112 € de septembre 2011 à décembre 2013), soit une subvention européenne prévisionnelle de 1 465 056 € (soit 50 % de financement).

Activités Europe après la réorganisation du service (après le 27/09/2010) :

→ Pas de demandes nouvelles de subventions européennes, mais des actions classiques de suivi et de mise en œuvre des fonds européens (FEDER, FSE et FEADER) : points d'avancement des dossiers FSE du Conseil général de Seine-et-Marne, participations aux comités de programmation et de sélection des 3 fonds européens, etc.

Chiffres-clés de l'activité :

Pas de chiffre particulier si ce n'est le montant de l'aide accordée aux associations : 94 500 €.

Pour les Affaires européennes :

- 823 032 € de FEADER à percevoir après réalisation des investissements proposés dans le cadre de l'appel à projet national FEADER sur l'accès au haut débit en zone rurale.
- 655 000 € de FSE prévus pour le dossier « Parcours intégrés vers l'emploi : la réussite pour l'insertion », si la totalité des actions inscrites sont réalisées sur 2010.
- 93 480,49 € de FSE demandés après réalisation du Pack Insertion n° 1 (dec 2008-janv 2010).
- 4 305,60 € de FSE demandés après réalisation écourtée du Pack Entreprises.
- 24 porteurs de projets de seine-et-marnais (dont 3 services/directions du CG77) ont sollicité le SAEI/Mission Europe et ont été orientés vers les fonds européens adéquats.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 du service :

Dans le domaine de la coopération décentralisée, l'année a été marquée par la décision du Président et de l' élu à la coopération décentralisée de finaliser toutes les actions de coopération en cours et de ne pas reconduire l'accord de coopération avec le Judet de Teleorman, en Roumanie, en 2010.

Dans le domaine des Affaires européennes, l'année 2010 a été marquée par une montée en charge des dossiers à traiter, notamment par la réponse à l'appel à projet national FEADER (démarrage du travail au dernier trimestre 2009) et le montage du projet BIOTER dans le cadre du programme européen LIFE +.

Le SAEI a également poursuivi son action de sensibilisation à l'Europe en 2010 : d'une part en interne, en organisant une semaine de l'Europe dans le hall de l'Hôtel du Département avec une exposition sur les institutions européennes ainsi que sur les fonds européens.

D'autre part, auprès d'un certain nombre de collégiens, en collaboration avec les services de la restauration scolaire et de l'action éducative, le SAEI a participé à la semaine de l'Europe « Goûtons l'Europe » dans les collèges.

A noter une sollicitation plus importante des porteurs de projets seine-et-marnais, d'où une augmentation du travail en terme d'appui et de conseil effectué par le SAEI et/ou la Mission Europe.

Les actions nouvelles significatives mises en place :

→ *Signature de la convention avec l'Unicef et obtention du label « Département, ami des enfants » :*

Public cible : les seine-et-marnais

Objectif : faire connaître le rôle de l'Unicef et promouvoir la protection des enfants sur le territoire

Description : Le projet est constitué de deux phases :

- En vue de la rédaction du dossier de labellisation « Département, ami des enfants », la 1^{ère} phase a consisté à mobiliser l'ensemble des directions du Département pour élaborer un travail de recensement de leurs actions.
- La 2^{nde} phase consiste à présent à inscrire le partenariat dans certaines politiques du Département et à mettre en œuvre des actions concrètes.

→ *Organisation du colloque sur le microcrédit :*

Public cible : acteurs sociaux, réseaux d'aide à la création d'entreprise, partenaires financiers, collectivités territoriales et élus.

Objectifs : favoriser la découverte d'un outil d'insertion auprès des seine-et-marnais

→ *Mise en place du dispositif des « Ambassadeurs de la solidarité internationale »*

Descriptif : sur la base du volontariat, un certain nombre de bénévoles issus d'associations de solidarité internationale ont reçu une formation sur les thématiques suivantes :

- les principes de base à adopter dans un contexte de formation,
- la gouvernance ;
- l'eau et l'assainissement ;
- le développement durable.

Public cible : associations seine-et-marnaises de solidarité internationale

Objectifs :

- sensibiliser les seine-et-marnais aux grands principes de la solidarité internationale ;
- faire des ambassadeurs de la solidarité internationale des relais de sensibilisation et d'information sur les enjeux de la solidarité internationale.

Pour les Affaires européennes :

- Le positionnement sur le FEADER
- La candidature de la Seine-et-Marne au programme LIFE +, cf. détail ci-dessous
- La collaboration du SAEI avec les services de la restauration scolaire et de l'action éducative pour le montage de la semaine de l'Europe dans les Collèges.

**SERVICE DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE
ET DU TOURISME (SCAT)**

Mots clés qui caractérisent le service :

- ↻ Mise en œuvre du Schéma Départemental du Tourisme 2009~2013
- ↻ Suivi de la politique départementale des pôles Touristiques régionaux
- ↻ Interface avec Seine-et-Marne Tourisme et les partenaires du tourisme départemental
- ↻ Gestion budgétaire du pôle DGA

Effectif du service en 2010 :

- ↻ 1 Chef de service
- ↻ 3 agents : (1 agent chargé de mission tourisme, 1 agent en charge des demandes de subventions pour l'hébergement et du suivi financier, 1 assistante du Chef de service)

Budget primitif :

- ↻ 3 149 273 € en fonctionnement
- ↻ 2 260 000 € en investissement

Budget réalisé en 2010 par le service :

	BP 2010	BP + DM2 + virements + reports	Réalisés
Fonctionnement	3 149 273 €	3 149 208,39 €	3 134 468,99€
dont subvention à SMT	2 233 273 €	2 233 273,00 €	2 233 273,00 €
dont Anciens Combattants	25 000 €	27 000,00 €	22 105,60 €
Investissement AP	2 260 000 €	2 281 521,00 €	-
Investissement CP (AP 2010 + AP de stock)	2 318 465 €	2 128 641,81 €	1 233 405,23 €

Faits marquants en 2010 :

Mise en œuvre du Schéma :

1/ Appel à projets pour les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative :

Le Département, avec l'appui de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative de Seine-et-Marne et de Seine-et-Marne Tourisme a lancé un appel à

projets en vue de contribuer à professionnaliser la qualité de l'accueil dans les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative (Action 15 du SDTL). La création d'une nouvelle ligne de subvention unique aux OTSI a permis de les encourager de manière plus significative, ces subventions pouvant varier de 3 000 à 10 000 € par projet.

Un projet est soutenu pour sa qualité et son rayonnement, sur le territoire, par une subvention de 10 000 €.

2/ Tourisme pour tous :

Suite à l'étude générale conduite en concertation avec les acteurs sociaux et ceux du tourisme, le service a participé, en septembre 2010, à un séminaire de restitution et d'échanges sur les potentialités de développer des structures de tourisme pour tous en Seine-et-Marne. Ce séminaire a permis de dégager des pistes d'actions et de définir des publics cibles. La réflexion engagée se poursuit par des ateliers, en début d'année 2011.

Ce chantier sera suivi par la mise en place d'outils pratiques, à destination des porteurs de projets et s'inscrit dans l'ambition 5 du Schéma du Tourisme.

3/ Conventions avec partenaires du Tourisme

Au cours de l'année 2010, le service a renégocié les conventions liant le Département à ses différents partenaires et acteurs de terrain (CCI de Seine-et-Marne, GPIH, UDOTSI, Logis de France et Gîtes de France, Espace du Tourisme, Seine-et-Marne Tourisme) en lien avec l'ambition 2 du Schéma du Tourisme.

Chiffres-clés de l'activité 2010 du service :

Organismes associés et partenaires : 9 conventions d'objectifs et avenants

Pôles touristiques : 20 conventions

⇒ Pôle **Sud, Seine et Loing** (création en 2001) :

- 8 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de 270 000 € dont l'aménagement des parkings du château de Vaux-le-Vicomte et l'aménagement touristique de l'Auberge de Dame Jouanne à Larchant.

⇒ Pôle **Marne, Ourcq et Morins** (création en 2005) :

- 9 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de 257 983 € dont l'acquisition de l'Auberge de l'œuf Dur à Saint-Cyr-sur-Morin et le lancement d'une étude pour VTT, VTC et itinéraires équestres sur l'ensemble du pôle.

⇒ Pôle **Provinois, Bassée et Montois** (création en 2007) :

- 5 dossiers ont été subventionnés, pour un montant de 269 690 € dont l'amélioration de l'accueil de la Rotonde de Longueville par l'AJECTA et la réalisation d'un audiovisuel théâtral sur l'ensemble du pôle Touristique régional.

Nombre de dossiers de subventions pour l'hébergement : 24 conventions

- ⇒ 5 dossiers (emplacements de camping, mobil homes, hébergements insolites) pour un montant total de **107 200 €**
- ⇒ 13 dossiers de chambres d'hôtes et de gîtes pour un montant total de **180 321 €**
- ⇒ 10 dossiers tourisme handicap (restaurant, camping...) pour un montant total de **44 137 €**
- ⇒ 2 hôtels pour un montant total de **100 000 €**

Manifestations

35 dossiers émanant d'associations ou de communes Seine-et-Marnaises ont été subventionnés en 2010 dans le cadre de l'aide aux spectacles historiques et manifestations touristiques départementales, pour une somme globale de 120 000 €. Pour mémoire, le spectacle « Les Flèches du Temps » à Meaux, les manifestations sur la commune de Provins « la Fête Médiévale » et les « Lueurs du temps » et le spectacle « Nature et Vénérie » au Grand Parquet de Fontainebleau, ont conquis un large public.

Anciens combattants et manifestations du souvenir

En 2010, le service a suivi les demandes de subventions de fonctionnement des associations d'anciens combattants et a traité, les demandes et courriers de 34 associations (29 anciens combattants et 5 manifestations du souvenir), dans le cadre de l'aide au fonctionnement ou le changement de drapeau.

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE (DSJ)

La Direction des Sports et de la Jeunesse est composée de 21 agents : 1 Directeur, 1 Assistante de Direction, 1 chargé de mission Education populaire, 1 agent affecté au Bureau de la coordination administrative et financière, 10 au Service des Sports et 7 au Service de la Jeunesse.

Dans le domaine du sport, elle a pour mission de contribuer à son développement, dans toutes ses formes de pratique (associatives, scolaire, éducative, de loisirs, de nature ou de compétition) et de soutenir les porteurs de projets pour la construction et/ou la réhabilitation d'équipements sportifs et socio-éducatifs sur l'ensemble du territoire départemental.

Dans le domaine de la Jeunesse sa mission principale est d'animer la mise en œuvre transversale et partenariale des orientations de la Jeunesse adoptées en octobre 2007.

Sa mission « Education populaire » œuvre dans cette même logique, en concertation avec les organismes partenaires de Jeunesse et d'Education populaire, têtes de réseau du département.

Service des Sports

Budget primitif 2010	Budget réalisé 2010
Fonctionnement : 4 382 455 €	Fonctionnement : 4 286 128 €
Investissement : 3 661 985 €	Investissement : 3 102 574 €

➤ **Chiffres-clés de l'activité 2010 du service des sports :**

La politique sportive du Département :

- Soutien au sport scolaire : 574 395 €
- Soutien au sport civil : 2 228 907 €
- Sport haut Niveau : 1 053 175 €
- Sport nature : 262 801 €
- 3 102 574 € versés pour l'aide à la construction ou à la réhabilitation de 50 équipements sportifs et socio éducatifs

Son impact :

- 1 518 clubs sportifs (168 139 licenciés) subventionnés en 2010 pour un montant total de 1 194 330 €
- 202 organisateurs de manifestations sportives (dont 3 grands événements) soutenus par le Département pour 375 125 €
- 255 107 € attribués à 61 écoles multisports (9 024 enfants)
- 32 disciplines de haut niveau soutenues à hauteur de 869 975 €
- 63 comités soutenus pour un montant de 311 816 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 du service des sports :

- Mise en place d'une convention partenariale pluriannuelle avec le Comité Olympique et Sportif de Seine-et-Marne. Adoptée le 25 juin 2010 et signée officiellement par les deux parties le 26 septembre 2010.
- Mise en place d'une convention partenariale pluriannuelle avec l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré. Adoptée le 26 novembre 2010 et signée officiellement par les deux parties le 7 décembre 2010.
- 16 Contrats confiance et Bourses de haut niveau attribués individuellement à des sportifs dont les 2 médaillés aux compétitions de référence.
- Organisation de la 5^{ème} édition de la rencontre annuelle du sport autour des valeurs éducatives du sport.
- Regroupement de 1620 enfants de 49 Ecoles Multisports dans le cadre des fêtes annuelles sur les communes de Meaux, Combs-la-Ville, Roissy-en-Brie et Vaux-le-Pénil.

Les « nouvelles » actions mises en place en 2010 :

- Mise en place d'un dispositif de formation des éducateurs des Ecoles multisports, par le soutien de projets sportifs de comité : cycle de formation par le comité départemental de golf.

- Organisation de cérémonies de remise des places aux jeunes sportifs et aux scolaires pour assister aux rencontres sportives nationales ou internationales.
- Conception du Mois des sports nature adopté en Charte Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires le 13 décembre,

Service Jeunesse

Budget primitif 2010	Budget réalisé 2010
Fonctionnement : 2 360 000 €	Fonctionnement : 2 224 017 €

L'essentiel de l'activité 2010 :

- 2^{ème} année du 1^{er} mandat du Conseil des Jeunes Seine-et-Marnais (CJ77) : mise en place du concours Collèg'Ecolo avec la DEESF, fin de la campagne événementielle « VOTE ! ».
- Campagne de renouvellement du CJ77 : 2^{ème} mandat – 70 nouveaux membres tirés au sort
- Mise en place du nouveau Conseil des jeunes seine-et-marnais le 11 décembre 2010.
- Participation au dispositif "Sac Ados" et pilotage des deux manifestations de remise des sacs les 1^{er} et 2 juillet 2010 au château de Champs sur Marne.
- Transfert de la politique en faveur des associations socio-éducatives, de la DAC vers le service jeunesse.
- Mise en place de la dématérialisation des dossiers de subvention BAFA.

Chiffres clés de l'activité 2010 :

- 44 réunions du 1^{er} mandat du CJ77 dont 3 assemblées et 35 réunions de commissions
- 2 réunions intergénérationnelles du CJ77 : transition et installation
- 975 sacs ados distribués lors des deux remises organisées au château de Champs sur Marne
- 67 projets jeunes instruits, 26 retenus (30 en 2009)
- 688 jeunes aidés dans le cadre de la formation BAFA
- 147 Centres d'accueil de loisirs de jeunes financés pour 1 215 250 €
- 125 associations socio-éducatives financées pour 57 946 €

Mission Education Populaire 2010

Budget primitif 2010	Budget réalisé 2010
Fonctionnement : 485 000 €	Fonctionnement : 472 000 €

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'activité 2010 de la mission Éducation Populaire

- Rapport final de l'état des lieux des fédérations de Jeunesse et d'Education populaire : conclusions et préconisations
- Démarche participative de construction d'un nouveau partenariat avec ces têtes de réseau.

Le partenariat pluriannuel pour les années 2009 à 2011, repose sur des conventions d'objectifs partagées qui prennent en compte à la fois l'animation des réseaux des associations locales, les actions départementales en direction de la jeunesse et les actions en lien avec l'agenda 21 départemental.

Ces organismes et fédérations, têtes de réseaux, ont pour vocation de rassembler, de conseiller les associations et organismes locaux dans les domaines éducatifs, sociaux et culturels, de développer des actions départementales, d'en assurer la coordination et de promouvoir les valeurs de l'éducation populaire.

Chiffres clés de l'activité 2010 de la mission

- 15 organismes de Jeunesse et d'Education Populaire bénéficiaires du soutien départemental avec ciblage de 3 actions spécifiques envers la jeunesse : Les droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations et un réseau départemental de culture scientifique et technique ainsi que la Fondation Lilian Thuram - Education contre le racisme.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (DAC)

Les principales missions :

→ L'aménagement et le développement culturel et artistique du territoire :

- Créer les conditions pour que le développement culturel et artistique prenne place au sein du développement local (social et économique) des territoires en Seine-et-Marne,
- Créer les conditions pour que les présences artistiques au sein des territoires soient respectées dans leur diversité et leur complémentarité (représentation de tous les champs artistiques, adéquation des projets des équipes professionnelles avec les besoins et les réalités des territoires, prise en compte des pratiques des bénévoles et amateurs, développement des projets avec les partenaires des actions éducatives),
- Créer les conditions de réalisation de ces programmes de développement culturel et artistique au sein des territoires du département de Seine-et-Marne, et pour ce faire, assurer les partenariats avec le Ministère de la Culture et de la Communication, la DRAC et la Région Ile-de-France, les intercommunalités et les collectivités locales,
- Créer les conditions de mise en œuvre du Schéma départemental des enseignements artistiques (mise en place et suivi des études territoriales, négociation et suivi des conventions d'objectifs et de moyens)

→ L'évaluation et les expertises départementales des projets des acteurs culturels et artistiques (professionnels et amateurs) du département,

→ Et une mission de service public qui se caractérise par une disponibilité quotidienne auprès des partenaires et acteurs culturels et artistiques : publics et associatifs, professionnels et bénévoles.

Effectif :

L'équipe de la Direction est composée de neuf agents temps plein.

Budget primitif :

Investissement : 900 000 € (AP), 155 000 € (CP sur AP nouvelles) et 1 452 250 € sur AP de stock

Fonctionnement : 5 890 185 €

Budget réalisé :

Investissement : sur AP de stock : 1 200 585 € sur AP 2010 néant

Fonctionnement : 5 742 627 €

Les Faits marquants en 2010 et contexte de travail de la direction :

→ Reconduction des sept contrats d'objectifs et de moyens dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques et vote de deux nouveaux contrats en cours d'année 2010. Depuis le vote du schéma (26 octobre 2007) 9 contrats ont été signés.

→ Accompagnement des collectivités locales pour les présences artistiques sur le territoire départemental : on peut souligner la présence de 15 compagnies en résidence dans le département, 17 soutiens à la création et 11 compagnies soutenues pour 42 ateliers d'actions culturelles réalisés.

→ L'accompagnement de collectivités locales ou d'associations (évaluation, prospective, conventionnement) par la signature de 25 conventions de lieux de proximité (projets artistiques et culturels

→ L'accompagnement (évaluation, prospective, conventionnement) de 17 lieux d'expressions culturelles et artistiques (LECA) en Seine et Marne.

→ L'accompagnement pour la structuration de réseaux et d'actions départementaux avec la poursuite des contrats d'objectifs et de moyens signés les années précédentes avec le réseau Pince Oreilles, réseau des Musiques Actuelles en Seine et Marne, l'association « Les Concerts de Poche » et l'association Artévie (diffusion et promotion de l'art contemporain dans le sud du département).

→ L'accompagnement (évaluation / prospective, conventionnement) de 14 lieux de diffusion des musiques actuelles (LEMA) en Seine et Marne,

→ L'accompagnement des Centres d'Art Contemporain avec la reconduction de notre aide au Centre Photographique d'Ile-de-France de Pontault Combault et un premier soutien au centre d'art de Chelles « Les Eglises ».

→ La prise en compte par le service et particulièrement par le directeur de la vacance de postes à la direction d'Act'art,

→ La participation du service à l'organisation et à la réalisation de la deuxième édition du Festival Dépayz'arts

→ La coordination de la première Nuit Blanche en Seine et Marne (5 lieux participants)

Il convient de noter que tous les cantons sont concernés par l'un ou l'autre des dispositifs portés par la DAC

→ **Chiffres-clés de l'activité 2010**

Près de 500 dossiers de demande de subventions instruits ;

15 festivals accompagnés et évalués,

54 manifestations d'intérêt local accompagnées et évaluées,

Une quarantaine de lieux de diffusion, toutes esthétiques confondues, accompagnés et évalués

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 de la Direction :

Dans le contexte particulier des ressources humaines et des contraintes budgétaires, on peut souligner que 2010 est pour la Direction des Affaires Culturelles une année de transition qui a permis de renforcer le positionnement du service dans les dispositifs de politiques publiques du Conseil général, en particulier par un développement réel du travail transversal avec les autres directions culturelles (Médiathèque départementale et DAPMD) les autres services de la DGAE (DEESF, Jeunesse) et d'autres directions du Conseil général (DADT), d'affiner son rapport aux acteurs culturels et artistiques du territoire et de renforcer sa capacité de mise en œuvre des politiques culturelles votées par l'Assemblée départementale.

DIRECTION DES ARCHIVES, DU PATRIMOINE ET DES MUSEES DEPARTEMENTAUX (DAPMD)

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

Connaître, recenser, collecter, restaurer, valoriser le patrimoine de la Seine-et-Marne

Effectif de la Direction : 135 agents

Budget primitif 2010 :

1 992 175 € (investissement) et 1 829 561 € (fonctionnement)

Budget réalisé en 2010:

1 243 277 € (investissement) et 1 393 015 €

Faits marquants en 2010 et contexte de travail de la direction :

Pour les Archives, le contexte est celui de la RGPP et des versements très importants qu'elle a générés. A signaler : l'inspection du service en avril 2010

Pour le Patrimoine, poursuite du travail sur le patrimoine industriel de la vallée de la Seine

Pour les Musées, expositions et catalogues.

Chiffres-clés de l'activité 2010 de la Direction :

→ Fréquentation Blandy-les-Tours : 58 195 visiteurs (moins 5080)

→ Fréquentation des musées départementaux : 66 219 visiteurs (moins 220)

- Musée de Préhistoire : 22 462 visiteurs
- Musée de l'Ecole de Barbizon : 18 539 visiteurs
- Musée des pays de Seine-et-Marne : 12 193 visiteurs
- Musée Bourdelle : 7689 visiteurs
- Musée Mallarmé : 5336 visiteurs

Soit un total global de : 124 414 visiteurs sur les sites départementaux ouverts au public.

→ Connexions site internet Archives départementales : 58 149 858 pages vues et 378 902 visites

→ Accroissement net des archives : + 930 mètres linéaires

→ Documents communiqués en salle de lecture des archives : 13 596

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2010 de la Direction :

* Travail réalisé sur le patrimoine industriel : ouvrage sur « *La Seine-et-Marne industrielle/ Innovations, talents, archives inédites* », Lieux-Dits, 336 p., exposition nouvelle du muséobus : *Des machines et des hommes*, travail d'inventaire à Champagne-sur-Seine, etc...

* Les expositions programmées sur les sites : *Shilpa Gupta* à Blandy, *Histoires d'ici, Mémoires d'ailleurs* au musée des pays de Seine-et-Marne...

* L'ouvrage piloté La RGPP avec son impact fort dans le domaine des Archives à moyens constants

* Le par la Conservation des Antiquités et Objets d'art : « *Objets d'art ... Quelle histoire !* », Lieux-Dits, 240 p.

Les actions nouvelles significatives mises en place en 2010 :



MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Mots-clés qui caractérisent la Direction :

- Centre de Ressources livre et lecture
- Lecture publique
- Aides aux bibliothèques
- Formation des personnels de bibliothèque
- Développement culturel

Effectif: 38 agents

Budget primitif: 1 073 537 €

Budget réalisé: 996 198,87 €

Chiffres clés :

- 467 600 documents dont 51% pour la jeunesse : 408 000 livres, 40 000 CD, 17 000 DVD et 2 600 autres supports.
- 242 250 prêts. 71 % des prêts sont effectués sur place à la médiathèque départementale.
- 24 000 documents réservés à distance et livrés par la navette mensuelle
- 36 actions de formation, 4 journées professionnelles, 2 réunions sectorielles des responsables de bibliothèque.
- 15 actions de développement culturel tout public dont 2 résidences d'auteur ; 35 classes de collèges ont rencontré un auteur, un cinéaste ou un musicien.
- 35 222 visites du site Web

La Médiathèque départementale : un centre ressources pour les acteurs du livre et de la lecture
/ Des modes d'intervention territorialisés

Lors de l'Assemblée départementale d'octobre 2007, de nouvelles orientations de la politique départementale de lecture publique ont été définies.

La Médiathèque départementale est confortée dans son rôle de centre ressources pour l'ensemble des bibliothèques du département. Ses missions en matière de conseil et expertise, de formation et de développement culturel sont renforcées.

Les modes d'intervention de la Médiathèque départementale sont désormais sectorisés géographiquement afin de prendre en compte les spécificités des territoires et de favoriser le maillage du réseau. La Médiathèque encourage la coopération entre bibliothèques et les actions partenariales avec les acteurs culturels et éducatifs locaux.

Adapté aux nouvelles réalités technologiques et territoriales, le nouveau dispositif des aides financières est par ailleurs particulièrement incitatif pour les projets intercommunaux et le développement des équipements informatiques.

Les services et ressources de la Médiathèques s'adressent à tous les publics en tant qu'utilisateurs des bibliothèques avec des actions spécifiques en direction de la petite enfance et des collégiens, publics cibles de la Médiathèque.

La diffusion des documents sur le réseau

De 2009 à 2010, le nombre de tournées a baissé de 20 %. Le développement de dépôts annuels avec un réassort par le système des réservations à distance et la livraison mensuelle des documents par navette a été privilégié.

Un développement culturel axé sur la création contemporaine

Depuis 2009, la Médiathèque départementale a réorienté sa politique de développement culturel en s'inscrivant dans le projet éducatif mis en place par le Conseil général dans le cadre du projet « Collège XXI^e siècle », en prenant en compte la réorganisation interne en secteurs associant les référents de territoire à l'action culturelle. En lien avec la dotation CDI 2010, il a été proposé aux dix collèges pilotes de construire des projets culturels en partenariat avec les équipes enseignantes et les acteurs locaux de la lecture publique.

La politique de développement culturel de la Médiathèque est fondée sur la valorisation de ses collections dans le domaine de la création contemporaine. La Médiathèque apporte aide et réflexion pour l'élaboration des projets dans les différents territoires. Chaque manifestation vise moins à établir une programmation qu'à accompagner des partenaires dans la réalisation d'une action inscrite dans une dynamique de lecture publique avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs.

Quelques axes forts de l'année :

→ Une mise en valeur de la création contemporaine : en littérature, huit auteurs contemporains ont été reçus lors des A voix vives et des résidences, en cinéma, trois réalisateurs invités lors du cycle A Tout Doc, en musique, deux musiciens et une danseuse ont participé aux cycles des Ecoutes actives.

→ Une intensification des actions en direction des collèges : 35 classes ont rencontré un auteur, un cinéaste ou un musicien.

→ Une meilleure équité de l'offre culturelle sur le département avec des journées d'étude et de temps de sensibilisation pour professionnels et bénévoles afin qu'ils deviennent eux-mêmes sur le terrain des acteurs du développement culturel et proposent des actions au public dans les différents lieux du département.

Collège XXI^e siècle Dotation de 300 livres pour 10 CDI

Dans le cadre de l'opération "Collège du 21^e siècle", le Conseil général de Seine-et-Marne, par l'intermédiaire de la Médiathèque départementale, a mis en place à compter de la rentrée scolaire 2009, une action qui vise à développer les ressources des CDI et étendre les activités culturelles en direction des collèges. L'objectif est de favoriser la réussite scolaire,

personnelle et professionnelle des jeunes en faisant des CDI des lieux vivants et ouverts à la création.

Dix nouveaux collèges ont été dotés en 2010.

Il s'agit de développer des partenariats entre bibliothèques locales, Médiathèque départementale et CDI, notamment pour un enrichissement des collections et la mise en œuvre d'actions de médiation. : lecture-rencontre avec un auteur, projection-débat avec un réalisateur, atelier-concert avec des musiciens ou résidence d'auteur.

Un budget de 69 000 € a été consacré en 2010 à cette opération.

Premières pages

Début 2009, la Médiathèque départementale a été sollicitée par le Ministère de la Culture pour être un des trois départements pilotes du projet « Premières pages » conduit en partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales.

L'opération consiste à offrir à chacun des 20 000 enfants nés ou adoptés en Seine-et-Marne en 2009 un lot constitué : d'un album original, «Mon Beau Soleil» de Natali FORTIER, publié aux éditions Albin Michel, d'un «Petit guide du voyage au pays des histoires» à destination des parents, de la bibliographie «BébéButine», sélection de livres pour la petite enfance proposée par la Médiathèque départementale de Seine-et-Marne.

En familiarisant l'enfant avec le livre dès son plus jeune âge, « Premières Pages » entend contribuer à réduire les inégalités en matière d'accès à la culture en soulignant notamment le rôle irremplaçable des parents dans la transmission des savoirs à leurs enfants. Il s'agit effectivement de favoriser l'éveil culturel des tout-petits dans une démarche préventive contre l'exclusion et l'illettrisme en s'inscrivant dans le cadre des actions menées par l'association A.C.C.E.S. (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations).

La Médiathèque départementale s'est fortement investie aux côtés de la CAF et des services de la DGAS dans cette opération pour coordonner la diffusion des albums dans les bibliothèques et les structures d'accueil de la petite enfance. Deux journées professionnelles de sensibilisation à l'importance du livre pour l'éveil culturel du tout-petit pour les personnels de bibliothèques et les acteurs sociaux locaux ont réuni 90 participants à Meaux et Melun. La distribution des lots s'est échelonnée entre novembre 2009 et juin 2010. 22 % des lots ont été distribués. Bilan encourageant compte tenu du temps très court consacré à la mise en place d'un nouveau dispositif et de son caractère expérimental. 80 bibliothèques, soit 35 % des bibliothèques du département, et 30 structures petite enfance se sont impliquées dans la distribution des lots et l'organisation de manifestations.

Ouverture du site Médiathèque : <http://mediatheque.seine-et-marne.fr>

La mise en ligne du catalogue puis du site Internet le 5 novembre 2009 a contribué à réaffirmer la mission de la Médiathèque départementale de centre ressources pour les acteurs départementaux du livre et de la lecture. 35 222 consultations du site ont été comptabilisées en 2010.

L'image d'expertise de la Médiathèque départementale s'en trouve améliorée.

Toutefois, l'outil sematic ne répond pas actuellement aux besoins de la direction. Le développement de web services, en concertation avec la DIE et DSI, s'avère en effet

indispensable. De même, il est essentiel de conduire une réflexion, avec le service communication, sur le recours à d'autres outils du web 2.0 pour une plus grande visibilité sur le net. La mise en ligne de ressources numériques initialement prévue pour 2010 a été reportée à 2011 du fait de l'attribution tardive du marché.

Passeurs culturels

Action en cours de formation-insertion réalisée par Initiatives 77 et la Médiathèque. L'action a démarré fin 2009 et se terminera en janvier 2012.

Formation diplômante (BJEPS) pour exercer le métier de passeur culturel en bibliothèque.

Cette action s'adresse à 14 jeunes seine-et-marnais. Ces jeunes sont en situation de pratique professionnelle dans des bibliothèques en alternance avec leur formation. Ils sont rémunérés pendant deux ans par Initiatives 77. La Médiathèque a contribué à la définition du métier et aux contenus de la formation. Elle participe à la formation et assure un suivi des jeunes passeurs dans les bibliothèques.

Aides au développement des bibliothèques et de la lecture

Le dispositif d'aides mis en place à partir de début 2008 s'avère correspondre aux besoins des collectivités notamment en matière de soutien à l'équipement informatique. Fin 2010, 78 % des bibliothèques sont informatisées, 67 % des bibliothèques sont connectées à Internet mais seulement 39 % proposent Internet au public. Le total des subventions d'investissement pour la construction, l'aménagement, l'informatisation et les équipements multimédia s'élève à 116 242 €.

L'aide à la constitution de collections thématiques ou au développement d'un fonds spécifique a été attribuée à 13 bibliothèques pour un montant total de 34 167,50 €. Deux collectivités ont bénéficié de la nouvelle aide à la création d'emploi qui s'est élevée au total à 5 748,32 €. En matière d'aide au fonctionnement c'est le soutien aux actions culturelles qui a été le plus sollicité : 23 manifestations aidées pour un montant de 35 000 €.

CABINET DU PRÉSIDENT

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

La Direction de la communication est chargée de mettre en œuvre la stratégie de communication institutionnelle, interne et externe, du département.

Effectif de la direction : 18

Budget primitif 2010 : 1 519 500 €

Budget réalisé 2010 : 1 456 358 €

Faits marquants en 2010 :

→ **Manifestations principales** :

Vœux institutionnels et vœux au personnel
Randonnée des 3 châteaux
Fête des ENS
Opération Sac Ados
Congrès des Maires
Assises de la Santé
Colloque numérique
Festival Dépayz'arts, avec site internet dédié

→ **Editions principales** :

DGAE

Festival Dépayz'arts
Dimanches de Blandy Programme Printemps-Eté/Autome-Hiver
Dossier pédagogique Blandy
Guide de visite et livret jeune public exposition Shilpa Gupta
Affiche et dépliant May médiéval, Festival Pain d'épices et papillotes
Guide Bébébutines
Guide des animations pédagogiques
Guide des actions éducatives pour les collégiens
Animations de l'été au musée
Lettre 100% sport (3 éditions)
Guide du sport
Article tennis info
Plaquettes 125 collèges
Guide Accueil pour tous (musées)

DGAA

Dépliant karting
Guide éco-conditionnalité

Guide ASSR et livret gilet jaune
 Guide des bonnes pratiques énergétiques dans les collèges
 Atlas de la flore (couverture)
 Lettre 100% eau, guide écolo et exposition eau
 Dépliant concertation publique Saint Pierre les Nemours
 Cahier d'acteur et Carte T Grand Paris/Arc express
 Cahier d'acteur RER E
 Cahier d'acteur interconnexion sud

DGAS

Plaquettes DGAS : PMI, Devenir assistante maternelle, Vous attendez un enfant, Devenir accueillant familial
 Guide de la petite enfance
 Guide des établissements / maisons de retraite
 Dépliant 2^{ème} plan 1000 places en crèches
 Guide des établissements / personnes handicapées

Visites cantonales :

Editions Direct Canton : Rebais, Melun, Montereau-Fault-Yonne, Meaux, Lorrez-le-Bocage

Chiffres-clés de l'activité 2010 :

10 magazines départementaux
 20 campagnes d'affichage
 110 actualités mises en ligne sur le site internet
 210 communiqués de presse
 5 MAPA

Actions nouvelles significatives mises en place en 2010 :

Nouvelles formules du magazine départemental et du site internet
Projet de territoire avec site participatif internet dédié, éditions grand public et technique, manifestation de restitution
 Création du stand institutionnel

→ 20 vidéos réalisées en 2010

Jeunes et citoyens
 Les routes sous surveillances
 Vœux 2010
 Deuxième plan 1000 places pour la petite enfance
 Handicap une politique ambitieuse
 Randonnée des 3 châteaux (bande-annonce)
 Ma petite entreprise
 Visites cantonales : Meaux, Montereau-Fault-Yonne
 Inauguration du collège de Lizy-sur-Ourcq
 Projet de territoire : clip de restitution & grands témoins
 Fête des E.M.S
 Exposition à Blandy-les-Tours Shilpa Gupta
 Plan départemental de l'eau
 Rentrée scolaire 2010

Candidature de la Seine-et-Marne pour Roland Garros
 Colloque numérique
 Conseil des jeunes de Seine-et-Marne
 Festival Dépayz'arts (Bande-annonce)

→ **237 reportages photos**

→ **Site internet**

2 793 266 pages vues, 2 031 806 Consultations uniques
 Temps moyen passé sur la page : 1 mn

Top 10 des pages les plus visitées :

Accueil / Actualités
 Offres d'emploi
 Seine et Marne Express
 Actualités / Agenda Sortir
 Guides des aides
 Recrutement
 Mobil'Etudes
 Liste des marchés
 MDS
 Rapports et délibérations

Le portail culturel « Sortir », ouvert en mars 2010, se place dans le top 10 des rubriques les plus visitées avec environ **60 000 visites uniques** sur l'année.

→ **Communication interne :**

Editions :

4 journaux internes Diapason (dont l'un avec supplément Diapason+ « Baromètre interne »)
 Plan de déplacement de l'administration, Guide du télétravail, Livret d'accueil des agents du Parc de la DPR...
 Flyers Outlook, Compte Epargne Temps, Réseau addictions...

Intranet Sésame :

Copilotage Dircom/DSI formalisé
 Nouvelle charte graphique
 Amélioration et enrichissement des rubriques
 Création de la rubrique DGA Ressources
 Généralisation de la vidéo (1^{ère} vidéo uniquement pour Sésame : les coulisses de Dépayz'arts)
 769316 visites, 3269607 pages vues, 2107 visites par jour
 220 actualités publiées, dont 100 dans l'espace DGS
 1933 petites annonces déposées
 Bascule base données Lotus > Sésame

Evénementiel :

Mois du Développement durable et journée Plan Climat
 Restitution du projet de territoire aux agents

Accompagnement : cérémonies des retraités et des médaillés, séminaire de l'encadrement,
Forum de prévention du risque routier...
Visites du Président dans les services

Parrainage sportif

Soutien aux agents participant aux Défis inter-entreprises de Meaux et Sénart